

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
 QUOTIDIEN \$3.00
 HEBDOMADAIRE 1.00

Le Canada

TELEPHONES
 REDACTION 1058
 INFORMATION 959
 SPORT 335
 CIRCULATION 97

VOL. XV — No 290

Beau, plus froid

MONTREAL, VENDREDI 15 MARS 1918

Température : Min., 16 ; Max., 32 ;

PRIX : D OUS.

Le temps est venu pour les libéraux unionistes de prouver au peuple canadien qu'ils sont sincères

Ils devront être les premiers à dénoncer les turpitudes commises au cours de la dernière campagne ; de dénoncer l'odieuse patronage qui se pratique encore et à s'opposer à toute mesure qui soit un nouvel attentat aux libertés du peuple

LA LOI SUR L'IMPOT DU REVENU EST FORT OBSCURE ET DES DEMANDES D'EXPLICATIONS AFFLUENT A OTTAWA.—UN CHATIMENT EXEMPLAIRE POUR CEUX QUI LAISSENT PERIR DES VIVRES PLUTOT QUE DE BAISSER LES PRIX

(Du correspondant du CANADA)

Ottawa, 14. — Nous sommes à quelques jours de la session et une visite au Musée Victoria, où siègeront nos députés nous a fait voir quel branle-bas l'arrivée prochaine de nos représentants nécessite.

A la Chambre des Communes il a fallu faire place à 235 députés, au lieu de 221, tandis qu'au Sénat il a fallu aussi augmenter le nombre de fauteuils pour recevoir les nouvelles créations du gouvernement.

La physionomie de la Chambre des Communes sera particulièrement intéressante. On y verra un grand nombre de figures nouvelles : un sergent d'armes nouveau, qui ne sera ici que plus tard, le major Bowie étant actuellement en Europe ; un greffier nouveau, M. Northrup, le père du divorce, et un nouveau vice-président qui remplacera le sans pareil Jos. Rainville, dont on n'entend plus parler.

Du côté de l'opposition on verra un grand nombre de jeunes députés surtout de langue française et les journaux ministériels s'inquiètent bien de savoir quels sont ceux d'entre eux qui occuperont les fauteuils de la première rangée.

Dans quelques jours leur curiosité si impatiente sera satisfaite. Dans quelques jours aussi finiront toutes les conjectures au sujet de la vice-présidence, qu'on attribue tour à tour à M. Celui-ci ou à M. Celui-là, quand ce n'est pas à M. Un Tel ou à M. X. ou Z.

L'ATTITUDE DES LIBERAUX UNIONISTES

L'attitude des francs libéraux ne fait pas de doute. Elle sera ferme et digne ; ce qui intéresse plus de savoir, c'est ce que sera l'attitude des libéraux unionistes. Tout le temps qu'a duré la campagne ces libéraux ont protesté avec véhémence de leur libéralisme. L'heure est venue pour eux de montrer qu'ils sont sincères.

C'est maintenant un secret de polichinelle que la fameuse Union a été formée pour donner au parti conservateur une chance de faire face au peuple. Si c'est dans l'intérêt du pays et de l'empire que cette union a été organisée, pourquoi M. Borden a-t-il attendu si longtemps et à la veille d'une élection générale ? C'est bien simple le gouvernement Borden n'a pas voulu courir le risque d'un appel au peuple et des libéraux ont consenti à s'accrocher à lui en faisant claquer l'Union Jack. A ce jeu peu malin ils ont réussi, eux aussi, à être élus, seulement ils devront prouver maintenant qu'ils ont été sincères.

Comme tout le monde ils savent que la dernière élection a été entachée de fraude partout ; que nombre d'entre eux doivent leur succès à des manoeuvres plus ou moins douteuses, pour ne pas dire plus. Ils ont été à même de constater que la loi des élections est un tissu d'iniquités ; ils savent par les révélations qui ont été faites, que les moyens les plus infâmes ont été employés pour assurer le triomphe du gouvernement qu'ils soutiennent. Or s'ils ont gardé un tant soit peu de sens libéral ils admettront que ce n'est pas ainsi l'aide de lois infâmes et de moyens odieux qu'on obtient un verdict du peuple. Alors ils devront être les premiers à dénoncer toutes les turpitudes qui ont été commises.

De même ils devraient être les premiers à dénoncer tout l'odieuse patronage qui a été pratiqué par le gouvernement dont ils se réclament et cela au mépris des promesses faites à l'électorat à la veille de comparaitre devant lui.

Comme on annonce aussi qu'une législation extraordinaire sera soumise au parlement, ils est à espérer que les libéraux unionistes ne se laisseront pas induire à appuyer des mesures qui seront une restriction des droits et privilèges du peuple.

S'il est vrai qu'ils sont restés libéraux leur devoir sera de combattre toute législation injuste et si le gouvernement veut recourir au bâillon pour ajouter

d'autres iniquités à son dossier il est à croire que les libéraux unionistes se dresseront contre lui. Sans quoi il faudra bien penser qu'ils ne sont que des farceurs et des imposteurs.

Que voulez-vous il n'y a pas deux façons de juger de leur sincérité !

LA LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU

Le gouvernement Borden détiendra le record des lois obscures et ambiguës. Toutes celles qui ont été passées à la dernière session sont frappées au coin de l'estampe du cerveau de M. Meighen, ce fendeur de cheveux.

Est-il rien d'obscur comme la loi du service militaire ? Est-il quelque chose de comparable comme fouillis à la loi des élections ? Oui il y a quelque chose de comparable à tout cela c'est la loi sur l'impôt du revenu, dont le gouvernement Borden est l'auteur. Je n'entreprendrai pas de démontrer ici tout ce que cette loi a d'obscur et d'injuste ; ce serait trop long. Je me contenterai de signaler que tous les jours les fonctionnaires sont obsédés de demandes d'explication venant de tous les points du pays.

Oui il faudrait toute une longue lettre pour mettre en évidence tous les points obscurs de cette législation bâtie à la hâte et dont le fonctionnement cause tant de tracasseries à tout le monde.

Et le malheur c'est que le temps presse et que de fortes pénalités sont réservées à ceux qui ne se seront pas conformés à la loi, soit en ne faisant pas leur rapport pour le 31 mars, soit en le faisant incomplet. Nombreux sont ceux qui ne comprennent même pas le sens des mots, et involontairement ils commettront des erreurs que le gouvernement sera porté à prendre pour avoir été faites intentionnellement.

Nul doute qu'on entendra parler de tout cela au cours de la prochaine session.

QU'ON CHATIE LES PROFITEURS

Depuis les révélations qui viennent d'être faites à Winnipeg concernant le gaspillage de 9000 livres de poulets mangés par la pourriture dans les entrepôts Davies l'émotion est à son comble dans tout le pays. Jusqu'à la presse unioniste qui fait entendre des cris de putois. On est littéralement révolté contre le sieur Flavelle, le grand détenteur des actions de la compagnie Davies et on demande que ceux qui sont ainsi coupables de laisser périr des aliments plutôt que d'en réduire le prix soient châtiés avec la dernière rigueur.

Il n'y a rien comme de frapper au ventre pour retrouver le coeur de certains de ces jingoes. Ils sont bien prêts à faire tuer tout le monde pour l'empire, mais du moment qu'on les prive de manger c'est indigne et c'est une levée de boucliers.

Bien avant les révélations de Winnipeg il a été établi qu'on exploitait le peuple, et pourtant la presse unioniste n'en blâmait pas le gouvernement. Il y a deux ans qu'on sait que le baron Flavelle & Cie réalisent des profits scandaleux sur l'alimentation et on ne sache pas que le baron Flavelle ait encore été puni. Bien loin de là on vient d'autoriser le doublement du capital de la Cie Davies et cela à la veille de passer un arrêté ministériel réglementant les salaisons.

De partout on demande l'intervention des autorités pour faire une enquête sur ce qui vient d'être révélé à Winnipeg. A quoi servirait une enquête quand les faits sont là pour démontrer que le crime existe, le crime le plus odieux qu'on puisse commettre en ce moment où l'on demande à tous d'économiser. Don't waste food, lit-on partout et le bonhomme Flavelle laisse corrompre 9000 livres de poulets dans ses entrepôts.

Il ne reste plus qu'à seoir et au plus tôt et là-dessus unionistes et libéraux s'entendent ; pourquoi le gouvernement hésite-t-il à faire un exemple ?

LE Victrola



LA VOIX DE SON MAITRE

L'Instrument Choisi par les Meilleurs Artistes

L'instrument qui joue la plus grande musique, est l'instrument qu'il devrait y avoir à votre foyer. Le VICTROLA est supérieur. Sa supériorité est fondée sur ce qu'il a accompli jusqu'à présent ; il est répandu dans des millions de foyers dans le monde entier, parce qu'il apporte dans ces foyers, ce qu'il y a de mieux dans tous les différents genres de musique.

Les artistes qui font exclusivement des records pour le VICTOR sont les plus grands artistes du monde. Le Son du VICTROLA est l'exacte et fidèle reproduction de la voix de l'artiste ou du SON de l'instrument du Maître. Voici pourquoi le VICTROLA est l'instrument choisi de préférence par tous les plus grands Artistes dans le monde de l'Opéra, de la Musique instrumentale, de la Musique Sacrée, du Vaudeville, etc.

Venez entendre Caruso, Calvé, Gluck, Elman, Plançon, Gauthier, ou la Garde Républicaine de Paris sur le VICTROLA afin de pouvoir juger de ce merveilleux instrument par vous-même.

VICTROLAS DE \$27.50 A \$365.00

vendus avec facilités de paiement si désiré.

FOISY FRERES

INCORPOREE

210-216, rue Ste-Catherine Est.

coin Sanguinet

Tel. Est 1644



LES REVELATIONS DE M. PICHON ET LES BOGHES

Aucun journal allemand n'essaie de nier mais les témoignages les plus accablants restent sans effet sur un peuple sans honneur

Paris, 14.—Le Temps écrit : "Nous savons maintenant comment la révélation faite le premier mars par M. Pichon a été reçue par la plupart des journaux allemands. Aucun d'eux n'essaie de contester le télégramme du chancelier Bethmann."
 "Sous le choc de cette révélation contre qui la presse allemande réagit-elle ? Est-ce contre l'empereur, contre l'état-major, contre l'ex-chancelier ? Non, c'est contre le gouvernement français."
 "Que l'Allemagne ait voulu occuper Toul et Verdun les journaux allemands n'en éprouvent nul embarras, mais que la France ait divulgué ce secret c'est ce qui les indigne."
 "Au moment où il est prouvé que les Allemands seraient entrés chez nous en tout cas, même en cas d'une signature franco-russe, c'est encore

nous qu'on accuse d'être les ennemis de la paix."
 "On dira peut-être que l'orchestre bien stylé de la presse allemande ne traduit pas la véritable pensée du peuple allemand. Mais où est-il alors ce sentiment populaire qui ne parle ni n'agit ? Où est-elle cette prétendue démocratie allemande qui laisse incarner le député Dittmann après Liebknecht, qui permet à son gouvernement de dépecer la Russie désarmée ?"
 "Les témoignages les plus accablants restent sans effet, les voix les plus sincères restent isolées. Le peuple allemand a autant de reconnaissance que d'admiration pour les dirigeants qui font si fructueusement ses affaires et est plein de mépris pour les révolutions qui tournent mal."
 "Après le démantèlement de la Russie celui de la Roumanie s'appête."

Les "rectifications" réclamées par l'Autriche-Hongrie s'expliquent aisément si on se rappelle les opérations militaires de 1915 et de 1916. Les puissances centrales ne veulent plus que leurs troupes aient de pareils efforts à fournir pour pénétrer en Roumanie. Elles veulent ouvrir une brèche dans "le large et impraticable rempart des montagnes" dont se plaignait le général Falkenhayn.
 "On dira probablement que ce sont là des idées de l'état-major allemand imposées à Vienne avec l'aide des Magyars qui haïssent la Roumanie. On tentera aussi de disqualifier Czernin qui continuera à parler de paix sans annexions tout en annexant des positions stratégiques de premier ordre à l'instar de Marie-Thérèse qui pleurait et prenait toujours."
 "Nous repoussons d'avance ces excuses hypocrites, d'abord ce n'est pas le territoire hongrois seulement qu'il s'agit d'agrandir. La "rectification" qui se prépare dans la région de Dorina Vatra élargira la Bukovine qui est un territoire autrichien."
 "Puis on sent dans le traitement infligé à la Roumanie la rançune de Czernin et l'orgueil autrichien. Le chancelier de Charles Ier venge les injures du ministre de François-Joseph. Le cabinet de Vienne se venge de la peur que les Roumains lui firent en septembre 1916 quand il fallut Falkenhayn et Mackensen réunis pour sauver la monarchie des Habsbourg."
 "Que valent les déclarations pacifi-

ques de l'Autriche ? A quoi servirait la réponse qu'elle a sollicitée ? M. Hughes, ancien candidat à la présidence des Etats-Unis, a bien raison de dire qu'on ne peut pas parler de paix."

LA MARINE AMERICAINE

(Dépêche de la Presse Associée)
 Washington, 14.—Le nouveau budget completé aujourd'hui, pourvoit à une appropriation de \$1,300,000,000 pour la marine, et cette somme est disponible dès maintenant.
 Cet argent sera employé à la construction, au transport, et à l'augmentation du personnel de la marine.

TOUJOURS ACTIFS

(Cable de la Presse Associée)
 Londres, 14.—On publie, ce soir, le communiqué suivant : "Nos aviateurs ont lancé une tonne de bombes sur les quais de Bruges, lundi dernier. On n'a pu enregistrer les résultats de ce bombardement."
 Mardi, une grande quantité de bombes ont été jetées sur la gare à St-Pierre Capelle. Nous avons abattu un ballon ennemi qui faisait de l'observation.

DEUX NAVIRES COULES

(Cable de la Presse Associée)
 Copenhague, 14.—On rapporte que le vapeur norvégien "Skrymer" a coulé, ainsi que "Estrella", les équipages sont été sauvés.

HARNAIS

DE TRAVAIL MARQUE "ALLIGATOR"

Ce n'est pas le prix que vous payez pour vos harnais, mais la qualité que vous obtenez pour votre argent, qui constitue une réelle valeur.

Les harnais de marque "ALLIGATOR" sont le type de la perfection jusque dans leurs moindres détails.

LES CUIRS, les fils, la bouclure, tout ce qui entre dans leur confection est éprouvé et doit donner le maximum de résistance et de qualité avant d'être utilisé.

LES STYLES sont également choisis avec soin, seulement les plus pratiques sont offerts. Lorsque vous achetez un harnais de travail, de promenade ou de course marque "ALLIGATOR" vous avez ce qu'il y a de mieux.

Exigez la marque ALLIGATOR pour tous vos harnais, ils vous donneront un meilleur et plus long service, ne coûtent pas plus cher que les autres.



338 Notre-Dame O., Près de la rue McGill
 MONTREAL
 Les plus grands manufacturiers de Harnais, Sacs de Voyages et Valises au Canada.

Lamontagne Limitée
 BLOC BALMORAL

LE véritable athlète doit faire de tous les sports et n'être champion dans aucun. H. HAUGER.

CHRONIQUE DES SPORTS

UNE aristocratie de mal bâtis est funeste à la qualité du recrutement. A. SURIER.

LA COUPE CHALLENGE ALLAN

Son but et son histoire depuis 1909. — Cliffside d'Ottawa, premiers possesseurs. — Une grande série à Toronto

(Par DAVID)

Au moment, où les joutes pour la possession de la coupe Allan, se jouent à Toronto devant des assistances de cinq à sept mille spectateurs, nous croyons qu'il est opportun de faire l'histoire de ce célèbre trophée.

C'est en 1909, que Sir Montagu Allan, qui fut toujours un fervent du sport amateur, décida de donner une coupe pour les clubs de hockey, en remplacement de la fameuse coupe Stanley, qui était tombée entre les mains des équipes professionnelles.

Il fut stipulé dans les règlements du trophée, que tout club amateur du Canada pourrait concourir pour cette coupe, qui deviendrait l'emblème du championnat amateur du Canada.

Le club Cliffside d'Ottawa, champion de la ligue Inter-Provinciale en 1909, recut la coupe et le droit de la défendre contre tout venant. Le Queen's University, cependant enleva la coupe Cliffside, des premiers vainqueurs par 3 à 4 et fut son tour de défier par St-Michel, de Toronto par 6 à 4.

En gagnant le championnat de la O. N. A., en 1910, le St-Michel fut de nouveau appelé à défendre la coupe contre Sherbrooke, champion de la St-Lawrence League et vainqueur du Victoria d'Ottawa dans les semi-finales. Le St-Michel triompha par 9 à 3.

La coupe fut remise en 1912, au Victoria de Winnipeg, qui était champion de la ligue du Manitoba et il la défendit victorieusement contre Calgary, champion des Prairies, et aussi contre Eatons, de Toronto, champion de la O. H. A. Le résultat de cette dernière joute fut de 9 à 3.

La coupe demeura encore à Winnipeg en 1913, la propriété du club Winnipeg, qui la défendit avec succès contre Moose Jaw, champion de la Saskatchewan et contre Eskimos, champion de l'Alberta.

En 1914, le Monarch de Winnipeg entra en possession de la coupe, mais fut défait par Regina par 5 à 2. Le Grand-Mère qui s'était rendu dans l'Ouest pour jouer pour le trophée fut aussi défait.

Le Melville, champion de la Saskatchewan en 1915 défait le Victoria de Winnipeg pour la coupe, mais il fut lui-même défait au mois de mars par le Monarch de Winnipeg.

En 1916, un club militaire, le 61ème Régiment de Winnipeg gagne le championnat du Manitoba et la coupe, qu'il défendit avec succès contre Fort-Williams par 8 à 6 et contre le Victoria, de Regina par 12 à 3. Pour la première fois dans l'histoire de la coupe on joua des séries de deux parties pour ces rencontres.

L'an dernier, le Victoria de Winnipeg, la plus ancienne équipe de l'Ouest canadien, reprit la possession de la coupe Allan, en gagnant le championnat de la ligue Patriotique de Winnipeg. Il eut à jouer quatre séries pour le trophée et fut finalement défait par Toronto Dentals.

La première série de 1917, eut lieu contre l'Union Canadienne, qui avait remporté le championnat de la Winnipeg District League; le Victoria remporta une victoire facile, malgré la tenacité des joueurs canadiens-français. Les résultats furent 13 à 5 et 6 à 1.

Le 22ème Régiment, champion de la ligue Militaire de Winnipeg, fut l'adversaire suivant du Victoria, mais il ne fut pas plus heureux que la Canadienne, étant défait par 5 à 4 et 6 à 1.

Le champion de la ligue de la Côte du Nord, le 141ème Bataillon, fut le troisième adversaire des défenseurs et fut défait par 10 à 5 dans deux joutes très contestées.

Le club Dentals de Toronto était alors rendu à Winnipeg et défait dans une série semi-finale, les Pilgrims de Saskatoon, une première fois par 6 à 4, et dans la seconde partie il fut défait par 3 à 2, gagnant la série par 8 à 7.

Puis vint la fameuse série dont le résultat devint être la cause du retour de la coupe Allan à Toronto. Dans la première rencontre le Dental prit un avantage de trois points, battant le Victoria par 9 à 6. La deuxième partie fournit des émotions comme on en vit rarement dans ces joutes exceptionnelles. Le Victoria reprit le terrain perdu en battant ses rivaux par 6 à 3. Il fallut jouer une période supplémentaire, et après deux minutes de jeu, Milan du Toronto donna la victoire à son club en comptant le point victorieux.

Cette année les semi-finales eurent lieu entre Dentals et Kitchener à Toronto et Winnipeg, Ypres et Saskatoon Quakers dans l'Ouest.

Dans la première le Kitchener gagna par 7 à 4 et dans la deuxième le Ypres, champion de la ligue Patriotique de Winnipeg, n'éprouva aucune difficulté à vaincre son adversaire, qu'il battit par 7 à 3 et 7 à 0.

La première rencontre pour la coupe eut lieu entre Kitchener et Port Arthur, champion de la Thunder Bay League, et le premier établit un record pour ces parties en écrasant ses rivaux par 20 à 2.

Dans la première partie entre Ypres de Winnipeg et Kitchener, les gens de l'Ouest, à la surprise générale prirent l'avantage en gagnant par 3 à 2. Cette joute eut lieu en présence d'une foule de 6,000 personnes et comme le résultat l'indiqua, fut des plus contestées.

La partie décisive sera jouée ce soir et décidera si la coupe doit séjourner à Toronto ou prendre le chemin de l'Ouest.

LE CLUB VANCOUVER S'EN VIENT

Vancouver, 14. — Le club de hockey Vancouver, champion de la ligue de la Côte du Pacifique, est parti ce soir, à 5 p.m., à destination de Toronto, pour tenter de conserver la coupe Stanley à l'Ouest canadien. L'équipe est accompagnée du président Frank Patrick et de plusieurs amateurs enthousiastes. Ils se rendront à Toronto via Chicago. Ils espèrent arriver dans la ville Reine mercredi prochain.

LES CHAMPIONS DES DEUX LIGUES RIVALISENT AUX PRISES AU JUBILE

Les clubs Hochelaga et McGill se rencontreront demain soir dans une joute pour la fameuse coupe Art. Ross.

La Ligue de la Cité affirmera-t-elle sa supériorité sur la Ligue Montréal, ou celle-ci démontrera-t-elle qu'elle est la plus forte organisation amateur de la ville de Montréal? Cette brillante question se décidera samedi soir au Jubilé alors que le club Hochelaga, champion de la Ligue Montréal, et McGill, champion de la Ligue de la Cité, se rencontreront pour la coupe Art. Ross que le club Hochelaga a enlevée aux Sons of Ireland il y a une dizaine de jours.

Le club Hochelaga a dû travailler ferme pour remporter le championnat de la Ligue Montréal. Dans la dernière partie, la partie décisive, il a battu le fameux Ste-Anne qui paraissait invincible. Le capitaine McGill a dû vaincre le Colesse Loyola que nombre de connaisseurs proclamaient comme étant une classe à part.

Le McGill en battant le Loyola dans la partie finale a conquis le championnat de la Ligue de la Cité. Donner est considéré comme l'un des meilleurs gardiens de buts amateurs qui soient dans toute la province. C'est une étoile de première grandeur. Avec Guiley et Huzich, il forme une défense qui est infranchissable. La défense du McGill était reconnue comme de beaucoup la plus forte de la Ligue de la Cité. C'est donc dire que les avantages de l'Hochelaga, Joe Matte, Dufresne et les autres, auront fort à faire pour loger la rondelle dans les buts du McGill. La ligne d'avants de ce dernier se compose de Gallery, Behan et Anderson. Ces trois hommes jouent avec un ensemble remarquable. Ils exécutent les combinaisons de toute beauté et font un travail très effectif. Il sera intéressant de voir la partie de samedi soir entre le McGill et l'Hochelaga au Jubilé. Aucun amateur de hockey ne voudra manquer cette partie.

LE CANADIEN A OTTAWA LA COUPE ALLAN RESTE DANS L'EST

Ottawa, 14. — Bien que le Canadien ait perdu le championnat de la N. H. L. dans la série décisive contre Toronto, il envahira la Capitale, samedi, pour disputer une série spéciale au Sénateurs d'Eddie Gérard. La première rencontre aura lieu ici à la fin de la semaine et deux jours après, les locaux se permettront d'aller briller au Jubilé contre leurs anciens et redoutables adversaires.

Cette série fut engagée entre Ottawa et Canadien parce que les Uhlans sont convaincus qu'ils n'ont pas de supérieurs dans cette partie-ci du pays et que s'ils n'ont pas emporté le championnat haut la main, c'est qu'une guiguite éponyante les poursuivait.

Au cas où les Sénateurs prendraient la mesure des Chomises Tricolores, Georges Kennedy n'aurait pas un mot de vantardise à glisser aux journaux, personne ne contesterait la valeur des Habitants, mais les partisans les plus acharnés des guerriers de Lalonde seraient forcés d'admettre qu'Ottawa est un peu plus fort que leurs favoris.

Si d'un autre côté le Canadien applique les freins aux prétentions locales, nous conseillerions à Gérard et Compagnie de suspendre dans leur garde-robe culottes, tricots, bâtons et patins et de ne pas crier sur tous les toits qu'ils ont des guerriers invincibles.

A PROPOS DE BASEBALL

Montréal, mars 12, 1913. M. E. C. St-Père, Le "Canada", Montréal. Monsieur,

Permettez-moi de vous demander l'hospitalité des colonnes sportives de votre journal afin d'exprimer mes opinions au sujet de la ligue de Baseball de cette qui doit se former de nouveau cette année. Étant un fervent partisan de cette ligue, je me permets de donner aux directeurs des clubs qui la représentent quelques conseils, lesquels je crois, seront grandement appréciés par tous les supporters qui patronisent cette organisation. Je suis d'abord en faveur d'une ligue purement locale, c'est-à-dire formée de joueurs de la ville seulement; il faut passer des étrangers que depuis quelques années les gérants font venir des États-Unis ou d'ailleurs. Ceci occasionne sûrement une dépense très forte et, comme tous les propriétaires n'ont pas les mêmes moyens, cela empêche d'avoir des clubs d'équipe forte, et l'inégalité entre les équipes enlève beaucoup d'intérêt au jeu. Il y a pourtant assez de bons joueurs à Montréal qui pourraient figurer avec avantage dans cette ligue sans avoir recours à ces "étoiles américaines". La ligue de la Cité doit sans doute se rappeler que ces plus beaux jours furent en l'année 1911 alors qu'elle renfermait dans ses cadres que des joueurs locaux. Les équipes étaient bien balancées et les amateurs portaient un double intérêt à voir ces parties disputées entre clubs de leur pays d'origine. Il ne s'agit certainement pas d'avoir trois ou quatre grandes étoiles sur un club pour attirer du monde, ce que le public veut c'est de voir lutter deux clubs forts à forts, dont le résultat n'est jamais connu d'avance. La plus forte assistance qui fut témoin d'une partie de baseball la saison dernière fut au terrain du National, alors que le Métropole et le Ste-Cécile, deux clubs qui avaient une réputation à peu près égale se disputaient le championnat; indépendamment; il y avait le même jour une grande partie au Shamrock entre les Indiens et les Stars pour le championnat de la ligue, mais cette joute fut suivie d'un public peu nombreux. Il y avait pourtant de très bons joueurs sur les deux clubs, mais ces derniers, la plupart des étrangers, ne sont certainement pas aussi populaires et ne comptent pas autant d'amis que nos gars. Les lancers américains reçoivent chaque année une généreuse hospitalité ici tandis que la ligue pourrait facilement engager de nos canadiens qui ne sont sûrement pas médiocres, citons Duchesnil, Clément, Crevier, Paquette, Ashton, Moffatt, Miles, Desjardins, Pigeon et une foule d'autres.

Bien à vous, Un fervent amateur de la Ligue de la Cité. (Signé) R. L. V.

LES SEANCES DE BOXE DU PARC SOMMER

Les séances de boxe recommenceront mercredi prochain au Parc Sommer. Les amateurs ont été privés depuis quelque temps de leur sport favori, aussi George Kennedy a-t-il décidé de les remettre en vogue, avec un combat qui ne manquera pas d'intérêt. Harry Condon et Joe Burns seront les grands rivaux de la soirée. Ceux qui savent avec quelle science et quelle ténacité le boxeur new-yorkais se bat, comprendront que Joe Burns aura des chances de mordre la poussière de l'arène. Comme toujours, le pugiliste de la Pointe St-Charles est confiant de sortir victorieux de cette rencontre.

LA REUNION DE HOT SPRINGS

Hot Springs, Ark. — Voici le résultat des courses d'aujourd'hui. JERRE COURSE, 3 ans et plus, à réclamer, \$500, 6 furlongs, Langhorne, 105, 2 à 1; 2, 3; 3, 1; 4, 2; 5, 1; 6, 2; 7, 1; 8, 1; 9, 1; 10, 1; 11, 1; 12, 1; 13, 1; 14, 1; 15, 1; 16, 1; 17, 1; 18, 1; 19, 1; 20, 1; 21, 1; 22, 1; 23, 1; 24, 1; 25, 1; 26, 1; 27, 1; 28, 1; 29, 1; 30, 1; 31, 1; 32, 1; 33, 1; 34, 1; 35, 1; 36, 1; 37, 1; 38, 1; 39, 1; 40, 1; 41, 1; 42, 1; 43, 1; 44, 1; 45, 1; 46, 1; 47, 1; 48, 1; 49, 1; 50, 1; 51, 1; 52, 1; 53, 1; 54, 1; 55, 1; 56, 1; 57, 1; 58, 1; 59, 1; 60, 1; 61, 1; 62, 1; 63, 1; 64, 1; 65, 1; 66, 1; 67, 1; 68, 1; 69, 1; 70, 1; 71, 1; 72, 1; 73, 1; 74, 1; 75, 1; 76, 1; 77, 1; 78, 1; 79, 1; 80, 1; 81, 1; 82, 1; 83, 1; 84, 1; 85, 1; 86, 1; 87, 1; 88, 1; 89, 1; 90, 1; 91, 1; 92, 1; 93, 1; 94, 1; 95, 1; 96, 1; 97, 1; 98, 1; 99, 1; 100, 1; 101, 1; 102, 1; 103, 1; 104, 1; 105, 1; 106, 1; 107, 1; 108, 1; 109, 1; 110, 1; 111, 1; 112, 1; 113, 1; 114, 1; 115, 1; 116, 1; 117, 1; 118, 1; 119, 1; 120, 1; 121, 1; 122, 1; 123, 1; 124, 1; 125, 1; 126, 1; 127, 1; 128, 1; 129, 1; 130, 1; 131, 1; 132, 1; 133, 1; 134, 1; 135, 1; 136, 1; 137, 1; 138, 1; 139, 1; 140, 1; 141, 1; 142, 1; 143, 1; 144, 1; 145, 1; 146, 1; 147, 1; 148, 1; 149, 1; 150, 1; 151, 1; 152, 1; 153, 1; 154, 1; 155, 1; 156, 1; 157, 1; 158, 1; 159, 1; 160, 1; 161, 1; 162, 1; 163, 1; 164, 1; 165, 1; 166, 1; 167, 1; 168, 1; 169, 1; 170, 1; 171, 1; 172, 1; 173, 1; 174, 1; 175, 1; 176, 1; 177, 1; 178, 1; 179, 1; 180, 1; 181, 1; 182, 1; 183, 1; 184, 1; 185, 1; 186, 1; 187, 1; 188, 1; 189, 1; 190, 1; 191, 1; 192, 1; 193, 1; 194, 1; 195, 1; 196, 1; 197, 1; 198, 1; 199, 1; 200, 1; 201, 1; 202, 1; 203, 1; 204, 1; 205, 1; 206, 1; 207, 1; 208, 1; 209, 1; 210, 1; 211, 1; 212, 1; 213, 1; 214, 1; 215, 1; 216, 1; 217, 1; 218, 1; 219, 1; 220, 1; 221, 1; 222, 1; 223, 1; 224, 1; 225, 1; 226, 1; 227, 1; 228, 1; 229, 1; 230, 1; 231, 1; 232, 1; 233, 1; 234, 1; 235, 1; 236, 1; 237, 1; 238, 1; 239, 1; 240, 1; 241, 1; 242, 1; 243, 1; 244, 1; 245, 1; 246, 1; 247, 1; 248, 1; 249, 1; 250, 1; 251, 1; 252, 1; 253, 1; 254, 1; 255, 1; 256, 1; 257, 1; 258, 1; 259, 1; 260, 1; 261, 1; 262, 1; 263, 1; 264, 1; 265, 1; 266, 1; 267, 1; 268, 1; 269, 1; 270, 1; 271, 1; 272, 1; 273, 1; 274, 1; 275, 1; 276, 1; 277, 1; 278, 1; 279, 1; 280, 1; 281, 1; 282, 1; 283, 1; 284, 1; 285, 1; 286, 1; 287, 1; 288, 1; 289, 1; 290, 1; 291, 1; 292, 1; 293, 1; 294, 1; 295, 1; 296, 1; 297, 1; 298, 1; 299, 1; 300, 1; 301, 1; 302, 1; 303, 1; 304, 1; 305, 1; 306, 1; 307, 1; 308, 1; 309, 1; 310, 1; 311, 1; 312, 1; 313, 1; 314, 1; 315, 1; 316, 1; 317, 1; 318, 1; 319, 1; 320, 1; 321, 1; 322, 1; 323, 1; 324, 1; 325, 1; 326, 1; 327, 1; 328, 1; 329, 1; 330, 1; 331, 1; 332, 1; 333, 1; 334, 1; 335, 1; 336, 1; 337, 1; 338, 1; 339, 1; 340, 1; 341, 1; 342, 1; 343, 1; 344, 1; 345, 1; 346, 1; 347, 1; 348, 1; 349, 1; 350, 1; 351, 1; 352, 1; 353, 1; 354, 1; 355, 1; 356, 1; 357, 1; 358, 1; 359, 1; 360, 1; 361, 1; 362, 1; 363, 1; 364, 1; 365, 1; 366, 1; 367, 1; 368, 1; 369, 1; 370, 1; 371, 1; 372, 1; 373, 1; 374, 1; 375, 1; 376, 1; 377, 1; 378, 1; 379, 1; 380, 1; 381, 1; 382, 1; 383, 1; 384, 1; 385, 1; 386, 1; 387, 1; 388, 1; 389, 1; 390, 1; 391, 1; 392, 1; 393, 1; 394, 1; 395, 1; 396, 1; 397, 1; 398, 1; 399, 1; 400, 1; 401, 1; 402, 1; 403, 1; 404, 1; 405, 1; 406, 1; 407, 1; 408, 1; 409, 1; 410, 1; 411, 1; 412, 1; 413, 1; 414, 1; 415, 1; 416, 1; 417, 1; 418, 1; 419, 1; 420, 1; 421, 1; 422, 1; 423, 1; 424, 1; 425, 1; 426, 1; 427, 1; 428, 1; 429, 1; 430, 1; 431, 1; 432, 1; 433, 1; 434, 1; 435, 1; 436, 1; 437, 1; 438, 1; 439, 1; 440, 1; 441, 1; 442, 1; 443, 1; 444, 1; 445, 1; 446, 1; 447, 1; 448, 1; 449, 1; 450, 1; 451, 1; 452, 1; 453, 1; 454, 1; 455, 1; 456, 1; 457, 1; 458, 1; 459, 1; 460, 1; 461, 1; 462, 1; 463, 1; 464, 1; 465, 1; 466, 1; 467, 1; 468, 1; 469, 1; 470, 1; 471, 1; 472, 1; 473, 1; 474, 1; 475, 1; 476, 1; 477, 1; 478, 1; 479, 1; 480, 1; 481, 1; 482, 1; 483, 1; 484, 1; 485, 1; 486, 1; 487, 1; 488, 1; 489, 1; 490, 1; 491, 1; 492, 1; 493, 1; 494, 1; 495, 1; 496, 1; 497, 1; 498, 1; 499, 1; 500, 1; 501, 1; 502, 1; 503, 1; 504, 1; 505, 1; 506, 1; 507, 1; 508, 1; 509, 1; 510, 1; 511, 1; 512, 1; 513, 1; 514, 1; 515, 1; 516, 1; 517, 1; 518, 1; 519, 1; 520, 1; 521, 1; 522, 1; 523, 1; 524, 1; 525, 1; 526, 1; 527, 1; 528, 1; 529, 1; 530, 1; 531, 1; 532, 1; 533, 1; 534, 1; 535, 1; 536, 1; 537, 1; 538, 1; 539, 1; 540, 1; 541, 1; 542, 1; 543, 1; 544, 1; 545, 1; 546, 1; 547, 1; 548, 1; 549, 1; 550, 1; 551, 1; 552, 1; 553, 1; 554, 1; 555, 1; 556, 1; 557, 1; 558, 1; 559, 1; 560, 1; 561, 1; 562, 1; 563, 1; 564, 1; 565, 1; 566, 1; 567, 1; 568, 1; 569, 1; 570, 1; 571, 1; 572, 1; 573, 1; 574, 1; 575, 1; 576, 1; 577, 1; 578, 1; 579, 1; 580, 1; 581, 1; 582, 1; 583, 1; 584, 1; 585, 1; 586, 1; 587, 1; 588, 1; 589, 1; 590, 1; 591, 1; 592, 1; 593, 1; 594, 1; 595, 1; 596, 1; 597, 1; 598, 1; 599, 1; 600, 1; 601, 1; 602, 1; 603, 1; 604, 1; 605, 1; 606, 1; 607, 1; 608, 1; 609, 1; 610, 1; 611, 1; 612, 1; 613, 1; 614, 1; 615, 1; 616, 1; 617, 1; 618, 1; 619, 1; 620, 1; 621, 1; 622, 1; 623, 1; 624, 1; 625, 1; 626, 1; 627, 1; 628, 1; 629, 1; 630, 1; 631, 1; 632, 1; 633, 1; 634, 1; 635, 1; 636, 1; 637, 1; 638, 1; 639, 1; 640, 1; 641, 1; 642, 1; 643, 1; 644, 1; 645, 1; 646, 1; 647, 1; 648, 1; 649, 1; 650, 1; 651, 1; 652, 1; 653, 1; 654, 1; 655, 1; 656, 1; 657, 1; 658, 1; 659, 1; 660, 1; 661, 1; 662, 1; 663, 1; 664, 1; 665, 1; 666, 1; 667, 1; 668, 1; 669, 1; 670, 1; 671, 1; 672, 1; 673, 1; 674, 1; 675, 1; 676, 1; 677, 1; 678, 1; 679, 1; 680, 1; 681, 1; 682, 1; 683, 1; 684, 1; 685, 1; 686, 1; 687, 1; 688, 1; 689, 1; 690, 1; 691, 1; 692, 1; 693, 1; 694, 1; 695, 1; 696, 1; 697, 1; 698, 1; 699, 1; 700, 1; 701, 1; 702, 1; 703, 1; 704, 1; 705, 1; 706, 1; 707, 1; 708, 1; 709, 1; 710, 1; 711, 1; 712, 1; 713, 1; 714, 1; 715, 1; 716, 1; 717, 1; 718, 1; 719, 1; 720, 1; 721, 1; 722, 1; 723, 1; 724, 1; 725, 1; 726, 1; 727, 1; 728, 1; 729, 1; 730, 1; 731, 1; 732, 1; 733, 1; 734, 1; 735, 1; 736, 1; 737, 1; 738, 1; 739, 1; 740, 1; 741, 1; 742, 1; 743, 1; 744, 1; 745, 1; 746, 1; 747, 1; 748, 1; 749, 1; 750, 1; 751, 1; 752, 1; 753, 1; 754, 1; 755, 1; 756, 1; 757, 1; 758, 1; 759, 1; 760, 1; 761, 1; 762, 1; 763, 1; 764, 1; 765, 1; 766, 1; 767, 1; 768, 1; 769, 1; 770, 1; 771, 1; 772, 1; 773, 1; 774, 1; 775, 1; 776, 1; 777, 1; 778, 1; 779, 1; 780, 1; 781, 1; 782, 1; 783, 1; 784, 1; 785, 1; 786, 1; 787, 1; 788, 1; 789, 1; 790, 1; 791, 1; 792, 1; 793, 1; 794, 1; 795, 1; 796, 1; 797, 1; 798, 1; 799, 1; 800, 1; 801, 1; 802, 1; 803, 1; 804, 1; 805, 1; 806, 1; 807, 1; 808, 1; 809, 1; 810, 1; 811, 1; 812, 1; 813, 1; 814, 1; 815, 1; 816, 1; 817, 1; 818, 1; 819, 1; 820, 1; 821, 1; 822, 1; 823, 1; 824, 1; 825, 1; 826, 1; 827, 1; 828, 1; 829, 1; 830, 1; 831, 1; 832, 1; 833, 1; 834, 1; 835, 1; 836, 1; 837, 1; 838, 1; 839, 1; 840, 1; 841, 1; 842, 1; 843, 1; 844, 1; 845, 1; 846, 1; 847, 1; 848, 1; 849, 1; 850, 1; 851, 1; 852, 1; 853, 1; 854, 1; 855, 1; 856, 1; 857, 1; 858, 1; 859, 1; 860, 1; 861, 1; 862, 1; 863, 1; 864, 1; 865, 1; 866, 1; 867, 1; 868, 1; 869, 1; 870, 1; 871, 1; 872, 1; 873, 1; 874, 1; 875, 1; 876, 1; 877, 1; 878, 1; 879, 1; 880, 1; 881, 1; 882, 1; 883, 1; 884, 1; 885, 1; 886, 1; 887, 1; 888, 1; 889, 1; 890, 1; 891, 1; 892, 1; 893, 1; 894, 1; 895, 1; 896, 1; 897, 1; 898, 1; 899, 1; 900, 1; 901, 1; 902, 1; 903, 1; 904, 1; 905, 1; 906, 1; 907, 1; 908, 1; 909, 1; 910, 1; 911, 1; 912, 1; 913, 1; 914, 1; 915, 1; 916, 1; 917, 1; 918, 1; 919, 1; 920, 1; 921, 1; 922, 1; 923, 1; 924, 1; 925, 1; 926, 1; 927, 1; 928, 1; 929, 1; 930, 1; 931, 1; 932, 1; 933, 1; 934, 1; 935, 1; 936, 1; 937, 1; 938, 1; 939, 1; 940, 1; 941, 1; 942, 1; 943, 1; 944, 1; 945, 1; 946, 1; 947, 1; 948, 1; 949, 1; 950, 1; 951, 1; 952, 1; 953, 1; 954, 1; 955, 1; 956, 1; 957, 1; 958, 1; 959, 1; 960, 1; 961, 1; 962, 1; 963, 1; 964, 1; 965, 1; 966, 1; 967, 1; 968, 1; 969, 1; 970, 1; 971, 1; 972, 1; 973

ABONNEMENTS PAR LA POSTE
QUOTIDIEN \$3.00
HEBDOMADAIRE 1.00

Le Canada

TELEPHONES
REDACTION MAIN 3058
INFORMATION . MAIN 3059
SPORT MAIN 1535
CIRCULATION .. MAIN 7697

VOL. XV — No 290

Beau, plus froid

MONTREAL, VENDREDI 15 MARS 1918

Température : Min., 16 ; Max., 32 ;

PRIX : DEUX SOUS.

Si M. Martin n'avait pas peur de l'électorat, il ne craindrait pas de défendre son administration depuis quatre ans

ÇA FAIT PLUS DE VINGT DISCOURS QUE NOTRE MAIRE PRONONCE PARTOUT ET IL NE NOUS A PAS ENCORE PROUVE QU'IL MÉRITAIT BIEN L'HONNEUR QU'IL SOLLICITE DE SES CONCITOYENS

S'il voulait être de bon compte M. Martin répondrait à toutes les questions que le "CANADA" lui pose, avant d'injurier celui-ci ou celui-là, ceux-ci ou ceux-là

M. Martin a sûrement prononcé plus d'une vingtaine de discours depuis qu'il est entré en campagne et dans aucun il n'a encore pu trouver l'occasion de parler de son administration. A l'entendre on se dirait en vraie campagne d'élection provinciale.

Il n'a eu une bonne parole pour personne : oui ce qu'il en a du fiel dans le coeur cet ami du peuple ! "Il n'a confiance qu'en lui-même" disait le juge Pelletier. Il est le seul prétendant, apte et capable d'administrer : peu importe que quatre années d'administration désastreuse viennent le démentir, Médéric s'entête à prétendre que c'est lui seul qui a raison.

Les contribuables qui l'ont vu à l'oeuvre seront ses juges. C'est leur vote qui dira s'ils aiment mieux voir notre ville tomber dans le gouffre de la banqueroute en élisant ce pitre, ou s'ils préfèrent remettre notre ville à la première place qu'elle doit tenir dans la confédération, dont elle est la métropole. Et pour cela ils n'auront qu'à élire M. Joseph Ainey, dont le dossier administratif est sans tache.

Si on le veut bien, repassons donc brièvement la carrière de Médéric Martin, dont le nom figure dans toutes les enquêtes royales tenues dans notre ville. Voyons donc ce qu'il a fait pour le bien être de la ville et de sa population et on verra ce qu'il a fait pour lui et les siens. C'est un petit dossier que nous préparons à l'usage de nos lecteurs. M. Martin essaiera s'il est capable de le détruire.

M. MARTIN ET LES ENQUÊTES ROYALES

Depuis dix-neuf ans trois grandes enquêtes royales ont été tenues sur l'administration de notre ville : ce sont les enquêtes Cannon, le procès Fournier-Martin et l'enquête de la rue Drolet.

Chose assez singulière, M. Martin qui vient de demander un renouvellement de mandat est le seul de tous ceux qui sont passés à l'hôtel de ville qui est sorti éblouissant de ces enquêtes. Quelques échecs l'ont été dans l'une ou dans l'autre, mais M. Martin l'a été dans les trois.

De l'enquête Cannon il est sorti au nombre des "23." Il s'agissait de quelques tombées de cendres, il est vrai, mais tout de même le juge Cannon n'a pas pu s'empêcher de signaler le fait et pour montrer comment M. Martin savait profiter de son titre d'échevin.

Après avoir été traité de voleur par Jules Fournier, M. Martin le fait arrêter. Un grand procès s'instruit devant le magistrat et devant la Cour d'Assises. M. Martin fait de ses pieds et de ses mains pour faire condamner Fournier. Il n'arrive pas à son but. Le juge reconnaît que M. Martin n'a pas volé, mais sa conduite est si singulière, qu'il trouve que Fournier n'a pas eu tout-à-fait tort d'accuser M. Martin. Fournier est acquitté et M. Martin sort seul éblouissant de cette affaire avec le certificat suivant que lui décerne le juge Pelletier :

M. Martin, je, crois, le tort d'avoir gravi pas mal haut et pas mal vite l'échelle des honneurs. Je crois qu'il en est rendu à se croire un peu revêtu du don de l'infailibilité. L'avez-vous entendu parler ? Vous rappelez-vous ce qu'il nous a dit si souvent au cours de ce procès : "Je n'ai confiance qu'en moi-même." Il n'a pas confiance en M. Mercier, il n'a pas confiance en M. Laurendeau et puis il marche comme cela tout seul, et puis il fait des erreurs, des grosses."

Seul est venue la fameuse enquête sur cette ténébreuse et sale affaire de la rue Drolet. Cette enquête fut présidée par le juge Panneton. Or, M. Martin qui se pose en administrateur sans pareil et le protecteur des intérêts des contribuables, s'est fait reprocher par le juge Panneton son "silence observateur", pendant que se commentait ce brigandage, qu'il a autorisé en signant le règlement ratifiant la transaction et cela malgré que M. Laurendeau l'ait prévenu qu'il ne devait pas apposer sa signature sur un tel document.

Et bien, voilà l'homme qui veut qu'on ait confiance en lui !

CE QUE M. MARTIN COUTE A LA VILLE

Et bien cet homme qui est ainsi sorti si éblouissant de toutes les enquêtes a coûté aux contribuables, depuis quatre ans la jolie somme de \$84,024.37, sans compter évidemment son indemnité que le pays lui payait comme député, soit \$10,000 pour quatre ans, ni non plus la petite souscription de \$10,000 qui ont été prélevés sur les fonctionnaires municipaux et autres.

On dira ce qu'on voudra, notre maire a gagné de la "belle argent", comme il appelle ce vil métal ; s'il n'a pas su gagner l'estime des citoyens il a toujours reçu d'eux plus qu'il ne vaut.

LES PARENTS DE M. MARTIN

Le "Canada" avait à peine publié la liste des parents de M. Martin employés par la ville, qu' aussitôt le maire s'est mis en quête d'affidavits pour prouver que ce n'est pas lui qui les avait placés. Le "Canada" n'a jamais dit cela. Ce que nous avons dit et ce que nous affirmons c'est que M. Martin a toute une cour au palais municipal, dont il est sinon l'ornement, du moins le désagrément.

Nous affirmons de nouveau que M. Martin a eu des prédilections pour sa parenté. Mercredi soir il célébrait lui-même qu'il avait déjà plaqué quatre des siens, et qu'il en avait déjà d'autres d'installés à l'hôtel de ville.

Dans la liste que nous avons publiée mardi le typographe nous a fait écrire J. E. Roby, au lieu de J. E. Roy ; c'est pourquoi M. Martin a dit ne pas connaître M. Roby, mais connaît-il M. J. E. Roy, et est-ce son parent ou non ?

M. Martin affirmera-t-il qu'il n'y a plus que six de sa dynastie à émarger au budget de la ville ?

L'AUTOCRATIE DE M. MARTIN

Not' maire s'en va clamant et proclamant qu'il est un démocrate ; qu'il a horreur de l'autocratie.

Eh ! bien M. Martin voudra-t-il nier qu'il a voulu avoir les pouvoirs les plus absolus, presque de vie et de mort sur tous les fonctionnaires ?

M. Martin nierait-il qu'il a voulu avoir le choix exclusif de la nomination des présidents de comités dans son fameux projet ?

M. Martin nierait-il qu'il a voulu faire porter à quatre ans son terme pour exercer plus longtemps son maléfaisant régime ?

M. Martin, tel Abdul-Hamid, ce sultan despote, nierait-il qu'il avait à l'hôtel de ville ses espions qui surveillaient les allées et venues de tous les fonctionnaires ?

M. Martin nierait-il qu'il a rétabli à l'hôtel de ville le régime du favoritisme, au point même d'abolir l'examen médical et de compétence ?

N'est-il pas vrai, M. Martin, que seuls les fonctionnaires qui vous adulaient pouvaient être assurés de vos faveurs et de votre protection ?

Voyons M. Martin, répondez-nous donc ! Le temps presse ; les contribuables en ont assez de vos invectives à l'adresse de tout à chacun. Parlez-nous de votre administration.

M. MARTIN ET LES OUVRIERS

Voyons donc si M. Martin : a le droit de se proclamer l'ami des ouvriers.

N'est-ce pas lui qui a proposé une réduction des salaires de 25 p.c., sur la paie des gagne-petit ?

N'est-il pas allé lui-même demander à Sir Lomer Gouin de porter son traitement à \$10,000 ?

M. Martin n'est-il pas celui qui a empêché le commissaire Ainey, qu'il dénonce actuellement, de permettre à la ville de faire le commerce de bois, de charbon et de glace, dans le but de favoriser plutôt les exploitants ?

M. Martin, avez-vous fait quoi que ce soit pour faire établir à l'hôtel de ville une échelle de salaires raisonnable basée sur le tarif des unions ouvrières ?

N'êtes-vous pas celui qui était prêt de livrer au trust de la Canada Steamships, l'île Sainte-Hélène, où les ouvriers peuvent aller jouir un peu des douceurs de la belle saison ? Vous avez bien à Laval-des-Rapides, une somptueuse villa, pourquoi refusez-vous ce même avantage aux ouvriers dont vous vous dites l'ami ?

M. MARTIN ET LES TAXES

En farceur qu'il est, M. Martin parcourt la ville en soulevant l'opinion publique contre la législation qui aurait frappé de taxes les contribuables de Montréal.

Eh ! bien M. Martin voudra-t-il répondre à ces quelques questions.

N'est-il pas vrai qu'à la suite de votre administration la ville ne peut plus rien faire sans de nouveaux revenus ?

N'est-il pas vrai que ses revenus découlent sûrement des taxes ?

N'est-il pas vrai que les taxes ne suffisent plus pour défrayer le coût des extravagances de votre administration ?

N'est-il pas vrai que la législature n'a pas imposé aucune taxe, mais qu'elle a seulement autorisé l'imposition de taxes nouvelles ?

N'est-il pas vrai que c'est le Conseil seulement qui aura le droit d'imposer les taxes ?

N'est-il pas vrai que vous avez vous-même inséré dans le budget de 1918 une clause élevant de 4 à 5 p.c. la taxe de l'eau ?

N'est-il pas vrai que votre fameux projet de taxe mobile aurait coûté plus cher que l'impôt que le Conseil a été autorisé à prélever ?

Voilà autant de questions qui pourraient faire le beau sujet d'un prochain discours de M. Martin et on verra qu'il n'y répondra pas.

Il en veut trop à Sir Lomer Gouin de ne pas l'avoir rommer conseiller législatif, pour perdre son temps à parler d'affaires municipales ; il aimera mieux injurier le premier ministre et tous ses collègues.

Parlez-nous une petite fois de votre administration, ou empêchez votre bande d'aller troubler les réunions de ceux qui veulent en parler à votre place.

LES AVIATEURS ANGLAIS ABATTENT 79 AEROPLANES

Les Américains harcèlent sans cesse les positions de l'ennemi sur le front ouest

COURAGE BOCHE ?

Un sous-marin allemand tente encore de couler un vaisseau chargé de blessés

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 14. — Lundi prochain les Etats-Unis et la Grande-Bretagne convertiront à leur usage les navires appartenant à la Hollande. Les navires ainsi saisis représentent un jaugeage d'un million de tonnes, et ils serviront au transport des troupes et des munitions.

La Hollande hésite depuis longtemps à signer avec les Etats-Unis et l'Angleterre, une convention permettant à ces deux pays de faire usage des navires hollandais. Lundi prochain, de gré ou de force, tous les vaisseaux de la Hollande qui se trouvent dans les ports des pays alliés seront réquisitionnés, et mis au service des Alliés, et ce, d'après le droit international.

La Hollande a encore le temps d'acquiescer aux demandes des Etats-Unis et de l'Angleterre et de sanctionner cet emploi de ses navires, mais on ne s'occupe plus de la raison qu'elle a donnée jusqu'ici, à savoir les menaces que lui aurait faites l'Allemagne.

Les Etats-Unis et l'Angleterre ne reviendront pas sur leur décision, et saisiront tous les navires hollandais qui sont dans leurs ports.

Les propriétaires de ces navires seront largement indemnisés et tous leurs droits seront sauvegardés. De plus, on permettra l'exportation des vivres en Hollande, et on lui assurera tout le charbon nécessaire à son usage.

Sur tous les fronts, les engagements de détails continuent, ainsi que les duels d'artillerie et les rencontres des aviateurs ennemis.

Les Américains, dans la région de Toul, continuent de détruire les projecteurs de gaz que les Allemands tentent d'installer en grand nombre. Les aviateurs américains ont très bien repéré les endroits où ces projecteurs étaient installés, et la plupart ont été détruits à coup de canon.

Les Américains bombardent aussi avec succès les positions ennemies, et leur font sentir l'effet de leur tir rapide et précis.

Le beau temps est revenu, et chaque jour, des milliers d'aviateurs survolent les tranchées et jettent des bombes.

Les aviateurs anglais, français et allemands réclament à leur crédit des victoires.

Dans les dix premiers jours de mars seulement, les Anglais ont détruit soixante-dix-neuf avions allemands, tandis que ces derniers déclarent avoir, mercredi dernier, descendu dix-sept avions et trois ballons captifs, sur le front franco-belge.

La situation en Russie et en Sibirie est loin de s'être améliorée. Il est vrai que les Allemands et les Austro-Hongrois ont encore le contrôle du territoire depuis la Finlande jusqu'à Odessa, mais il n'est pas certain que les Russes ne reprendront pas les armes.

Léon Trotzky a déclaré qu'il s'opposera à la ratification du traité de paix avec l'Allemagne, et il a conseillé la réorganisation de l'armée pour la défense du pays.

De leur côté, plusieurs grands journaux d'Allemagne déclarent déjà que cette dernière a perdu son prestige en Orient à cause de ses machinations en Russie, et qu'elle a fait le jeu de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon.

Des dépêches reçues de Constantinople indiquent que aussi après le départ des Russes d'Arménie, les Turques ont recommencé leurs persécutions contre les Arméniens. Erzerum, principale ville d'Arménie, a été occupée par les Turcs.

Les Allemands ont encore montré leur savoir-faire et leur courage en attaquant un navire hospital. Un sous-marin boche a lancé deux torpilles contre le "Guilford Castle" qui transportait 450 soldats malades ou blessés. Heureusement, ils ont manqué leur coup, et malgré les dommages causés, le navire a pu entrer au port.

LES MINES DE FER DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Les Allemands veulent non seulement garder le bassin de Briey, ils projettent encore le contrôle de tous les gisements miniers

Paris, 14. — Poursuivant son étude sur le rapport des syndicats métallurgistes allemands, M. Barrès démontre aujourd'hui, dans "l'Echo de Paris", que les Allemands aspirent véritablement à posséder la domination des marchés du monde.

A l'état d'indépendance mutuelle où vivent les peuples, ils prétendent substituer un régime où ils imposeraient leur volonté.

"Mais, dit M. Barrès, les conditions essentielles de cet impérialisme économique, ils ne pourront les réaliser qu'après qu'ils se seront procuré la possession de toutes les matières premières indispensables à leur industrie. Le fer est la plus importante de ces matières premières. L'Allemagne s'efforcera donc par tous les moyens, partout où la chose lui sera rendue possible, de s'emparer des mines de fer situées hors de ses frontières.

Puisque la France est le pays le plus voisin et aussi le plus riche en fer, elle s'adressera d'abord à la France. Voilà un des avantages qu'elle prétend tirer de cette guerre !

"Dès le temps de paix, par des personnes interposées en créant des sociétés fictives à simple façade française, l'Allemagne avait mis la main sur une grande partie des mines de Normandie dont un rapport allemand disait au mois de décembre dernier : "Par un étrange rencontre ce sont

des Allemands qui n'ont épargné aucun sacrifice pour étudier à mettre à jour les gisements de Normandie. L'exploitation commençait à peine à prendre quelque importance quand la guerre éclata. Comme les prospecteurs allemands ont gardé le secret sur leurs découvertes qui datent seulement des dernières années d'avant-guerre, peu de gens savent aujourd'hui l'extrême richesse en fer du sous-sol normand.

"Il y aurait, d'après l'estimation des ingénieurs, environ cinq milliards de tonnes d'excellent minerai. Les premiers experts parmi les géologues allemands Beyschlag et Krusch s'approchent de ce chiffre et concluent avec quatre milliards 700 millions de tonnes. Avec une teneur moyenne de 45 p.c. il y aurait donc environ deux milliards cent millions de tonnes de fer."

"Mais le sous-sol normand rapidement conquis ne suffisait pas à l'appétit germanique. Dans le bassin lorrain l'industrie française se défendait mieux et les auteurs du "document secret" s'en plaignent : "Des nombreuses concessions minières en Lorraine française, quatre seulement avaient été accordées à des maisons allemandes. Aussi les industriels allemands s'efforcent-ils en outre d'acquiescer des

(A suivre à la page 7)

AUGMENTATION DES TAUX DE CHEMINS DE FER

Le Pacifique Canadien se voit imposer une taxe spéciale

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 14. — La commission des chemins de fer a, par son jugement, aujourd'hui, accordé aux chemins de fer une augmentation de tarif d'environ quinze pour cent, et ce à partir de minuit.

Cette décision a été rendue malgré les protestations des gouvernements provinciaux de l'Ouest, de la Chambre de commerce de Winnipeg, et d'autres organisations.

On a cependant déclaré et ajouté, que les taux fixés devront cesser un an après la signature du traité de paix général.

Ceux qui en appellent de la décision prétendaient que les recettes du Canadien Pacifique, compagnie prospère, en seraient augmentées. On a, en conséquence, passé un ordre en conseil taxant les revenus de cette compagnie, de sorte que le gouvernement retirera sa part de ces revenus additionnels.

Le gouvernement avait promis à ceux qui en avait appelé de la première décision, que les taux ne seraient pas augmentés avant le 15 mars 1918, ce temps est maintenant écoulé, et les taux nouveaux seront en force à minuit.

L'ordre en conseil imposant de nouvelles taxes au Canadien Pacifique, déclare que la compagnie paiera : 1 Une demi de ses profits net en sus de sept pour cent sur ses actions ordinaires (après avoir déduit les fonds de pension, et les dividendes sur le stock préférentiel). 2 La taxe du revenu sur les recettes spéciales de la compagnie (excepté les revenus provenant des opérations de chemin de fer), d'après les règlements de la Loi de la Taxe sur le Revenu de 1917.

Le gouverneur en conseil peut passer tous règlements aptes à faire observer la présente loi, ainsi qu'à assurer la collection des taxes ci-dessus imposées.

Le paiement en entier des taxes imposées ci-dessus, quant aux recettes depuis et après le premier janvier 1918 déchargera la compagnie de sa responsabilité en vertu de la loi de la taxe de guerre de 1916 sur les profits des compagnies, ou de toute autre loi de même nature que le Parlement pour adopter, en vertu de la Loi de la Taxe de guerre sur le revenu de 1917.

LES MANUFACTURIERS VEULENT DE NOUVEAUX PRIVILEGES

ILS EXPOSENT LEURS GRIEFS A SIR ROBERT BORDEN QUI LEUR PROMET CONSIDERATION.

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 14 — Trente-cinq délégués des plus importants manufacturiers de l'Est et de l'Ouest jusqu'à Winnipeg ont eu une entrevue avec le gouverneur aujourd'hui, S. R. Parsons, de Toronto, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, a été le porte-parole de la délégation.

Il fut appuyé par R. Harmer, de Hamilton ; Stanley McLean, de Toronto ; T. R. Deacon, de Winnipeg ; J. N. Sherstone, de Toronto ; J. H. Sherrard, de Montréal et G. M. Murray, secrétaire de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Les délégués ont représenté au gouverneur que certains changements imposés aux manufacturiers avaient jeté le désarroi dans l'industrie, surtout depuis que l'on a annoncé que des changements encore plus radicaux allaient être imposés. Ils ont demandé au gouverneur d'envisager la question au point de vue national plutôt qu'au point de vue régional.

On a soumis des faits et des chiffres démontrant l'intérêt national des industries, on a aussi prouvé que sans les manufactures, depuis la guerre, le Canada serait pratiquement en banqueroute.

De plus, les délégués ont fait remarquer que si le gouvernement ne protège pas les industries ces dernières seront dans l'impossibilité de faire honneur à leurs engagements envers leurs employés enrôlés, lorsque ceux-ci seront de retour. Il se trouvera ainsi après la paix, un grand nombre de sans-travail.

On a aussi déclaré qu'il ne serait pas juste de faire entrer en franchise les moteurs pour la ferme, à moins qu'on ne permette la même chose quant à la matière première employée pour la confection de ces machines.

Les manufacturiers ont aussi demandé d'être consultés avant tout changement dans le tarif.

Il ne faut pas prendre comme critérium une manufacture prospère ici et là, pour calculer les profits faits par les industries en général. La moyenne des profits sur le capital investi dans toutes les industries pendant une période raisonnable, est plus que modérée.

Si les cultivateurs ont à payer des droits sur leurs instruments de ferme, les manufacturiers ont aussi des droits, et de beaucoup plus élevés, sur les machines dont ils se servent. Les manufacturiers prétendent que le moyen des droits collectés aux Etats-Unis d'après le nouveau tarif est de 30.57 pour cent, en Canada elle est de 23.78 pour cent, soit 75 pour cent du taux moyen aux Etats-Unis.

On a aussi mentionné l'ordre en conseil affectant les compagnies de viande en conserve. Comme ces mesures sont de beaucoup plus sévères que celles adoptées aux Etats-Unis, on craint qu'il n'en résulte une rareté sur le marché à bestiaux.

On croit que la campagne en faveur de la surproduction donnera comme résultat une augmentation de trente-trois pour cent. Si tel est le cas, les compagnies de viande en conserve ne pourront agrandir leurs manufactures, ni répondre aux besoins croissants.

On avait l'intention de discuter la question du papier à journaux, mais, comme les propriétaires de journaux et les manufacturiers de papier sont en train de s'arranger ensemble, la délégation a déclaré n'avoir rien à communiquer sur ce sujet.

Les délégués sont d'opinion que l'agriculture doit être encouragée le plus possible, mais il faut aussi que les manufactures soient maintenues. En Angleterre on a décidé de ne pas taxer les profits mis de côté pour solder les dépenses des agrandissements.

Enfin, les manufacturiers se sont déclarés prêts à supporter leur part de taxes, surtout celles imposées dans un but d'intérêt national.

En réponse à ces observations, Sir Robert Borden a promis la plus sérieuse considération aux suggestions qu'on lui a faites.

LA HOLLANDE DEVRA OBEIR AUX ALLIES

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 14 — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont donné avis à la Hollande, que, à moins que la convention soumise par eux à la Hollande soit acceptée d'ici au dix-huit mars, ils s'empareront des navires hollandais et les convertiront à leur usage.

Cette décision a été prise parce que les négociations avec la Hollande à ce sujet ont traîné en longueur, et ce, au profit de l'Allemagne. La situation devenant intolérable, les alliés ont décidé d'en finir. L'Allemagne jusqu'ici, a empêché les alliés d'employer les navires hollandais, mais elle s'en est servi en autant qu'elle a pu le faire.

Un avis formel a été présenté à La Haye, par les représentants de l'Angleterre et des Etats-Unis à ce sujet. Auguste Phillips, au nom du gouvernement de Hollande a demandé au président Wilson de bien vouloir, au moins, modifier sa décision. Cependant on ne croit pas que le président change sa décision. Les navires ainsi saisis seront assurés et armés et en cas de perte, ils seront remplacés.

A part la compensation en argent, les Etats-Unis permettraient l'exportation des vivres en Hollande, et lui permettra de rétablir ses communications avec ses colonies.

Il reste à la Hollande suffisamment de navires pour ses propres besoins. On ne craint pas que la Hollande déclare la guerre à la suite de cette confiscation de ses navires.

SOLDATS INDISCIPLINES

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 14. — Le ministre de la Milice a demandé un rapport complet à l'officier commandant d'un régiment de Calgary en quarantaine à Halifax. Il paraîtrait que les soldats ne sont livrés à toutes sortes d'excès, et ce, malgré la maladie contagieuse qui affecterait le régiment.

IMPERATRICE INDIGENTE

(Câble de la Presse Associée)
Londres, 14. — L'ancienne impératrice douairière Maria Feodorovna a demandé assistance au Conseil des Commissaires. Elle a déclaré être dans l'indigence depuis la confiscation des fonds de la famille impériale.

JEUNES PATRIOTES

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 14. — Le Président Wilson a demandé aujourd'hui, à tous les jeunes gens de seize ans et plus, qui ne travaillent pas, de s'enrôler dans la "Working Reserve" des jeunes gens Américains.
On entreprendra une semaine spéciale d'enrôlement.

Le Canada

Montréal, vendredi 15 mars 1918.

Lequel est l'ami des ouvriers?

Il y a, en ce moment, devant les ouvriers de Montréal, deux candidats qui sollicitent leurs votes pour les fonctions de maire de notre ville.

L'un est le type de l'ouvrier consciencieux et honnête; loyal à la classe à laquelle il appartient, mais juste envers les autres classes sociales; qui sait qu'il a des devoirs à remplir aussi bien que des droits à exercer et qui remplit d'abord ses devoirs pour être mieux en état de réclamer ses droits.

C'est l'ouvrier posé, calme, de bon jugement, qui dans les conseils de son union a su, par la sagesse de ses raisonnements, s'acquiescer l'estime et la confiance de ses camarades, et que, à un moment donné, ses camarades ont choisi pour remplir un poste de confiance et de responsabilité, poste qu'il a d'ailleurs rempli à la satisfaction de tous.

C'est l'ouvrier qui, par son seul mérite, la droiture et la solidité de son jugement, par la dignité de sa conduite et la probité inattaquable de tous ses actes, a su non seulement servir les intérêts de sa classe mais acquiescer l'estime et la confiance de toutes les autres.

C'est enfin l'homme à qui, lorsqu'il a songé à faire entrer un ouvrier dans son ministère, sir Robert Borden a offert un portefeuille, et qui l'a d'ailleurs refusé parce que sa conscience l'y obligeait.

L'autre, après avoir été ouvrier est devenu patron, a fait fortune et a laissé derrière lui ses associations d'ouvriers pour devenir un bourgeois et un politicien.

Ne se souvenant plus d'avoir été ouvrier que lorsqu'il a besoin des votes de ses anciens camarades, on le rencontre sur la rue en automobile de luxe avec chauffeur et valet de pied. Maire de Montréal, il veut être le maître absolu des employés de la ville avec le droit de fixer leur salaire, de les nommer et de les renvoyer sans rendre compte à personne.

Dans son somptueux bureau à l'hôtel de ville, il est entouré de secrétaires et de constables payés avec l'argent des ouvriers contribuables, qui le défendent contre les importunités de ses anciens camarades, lorsque ceux-ci voudraient lui demander quelque service.

Il se fait payer sur le pied de \$20,000 par année, avec sa cour, sans compter les salaires de sa famille qu'il a placée au service de la ville et qui nous coûte près de \$30,000 par année, lorsque tant de pauvres ouvriers sont obligés de se priver du nécessaire.

Oh! mais en temps d'élection, celui-là sait cajoler les ouvriers, leur faire entendre qu'on les vote et qu'on les tyrannise, et il réussit à rassembler autour de lui, grâce à sa faconde et aux flacons de whiskey et de gin qui circulent sans qu'on sache d'où ils proviennent, un certain nombre d'écervelés qui empêchent son adversaire et les amis de son adversaire de discuter les questions municipales.

Voilà les deux candidats: le premier, c'est M. Ainey; le second, c'est M. Martin.

Lequel des deux peut se dire réellement le candidat des ouvriers?

Auquel des deux les ouvriers honnêtes et consciencieux — et ils sont, nous l'espérons, la majorité, — vont-ils donner leur vote? Les unions ouvrières, qui soutiennent M. Ainey, n'ont-elles pas répondu à cette question?

Le jugement du juge Pelletier

Nous citons, hier, un jugement porté par l'honorable L. P. Pelletier, juge de la Cour d'appel — qui n'est pas le premier venu, par conséquent et qui n'est pas suspect d'être prévenu contre M. Martin.

Ce jugement, porté après un débat où M. Martin était l'accusateur et non pas l'accusé, doit être considéré comme le diagnostic impartial et suivant les données de la science, de l'état mental du juré.

Et il conclut à cette forme d'aberration mentale que l'on appelle la mégalomanie. Comme tous les esprits faibles qu'un trop rapide succès a jetés hors de la saine raison, il s'imagina que ses succès ne sont dus qu'à ses propres mérites, qu'à son génie et que les circonstances n'y sont pour rien.

Ils se croient infailibles, comme le dit M. le juge Pelletier, qui relève cette indication typique de l'incalculable vanité de M. Martin: "Je n'ai confiance qu'en moi-même". Il dédaigne l'avis des ingénieurs, des avocats de la ville; il ne s'en rapporte qu'à sa pauvre cervelle hypertrophiée par son succès et par sa popularité parmi une certaine classe de la population.

Ces gens-là, lors qu'ils ont le don de la parole, peuvent remuer certaines foules, celles qui sont plutôt émotives que réfléchies; mais un beau jour ils trébuchent, ils commettent des erreurs et les foules les abandonnent.

Il y a vingt-cinq ans, on a vu un météore de ce genre, le général Boulanger, soulever les foules en France. On l'a cru un moment de taille à établir une dictature militaire en son pays. Et au premier choc contre un gouvernement ferme et résolu, il est tombé, brisé, anéanti et a fini par se suicider, oublié, abandonné de tous, sur la tombe de sa maîtresse dans un cimetière de Belgique.

M. Martin a dû à des circonstances indépendantes de son génie, sa première élection à la mairie en 1914. Aux élections suivantes, il n'a pas obtenu la majorité des voix; mais il a été élu parce que ses adversaires avaient divisé leurs voix entre deux candidats. Nous ne voulons pas prédire ce qui va se passer, cette fois-ci; mais il est évident que les circonstances qui lui ont donné le succès dans ces deux élections n'existent plus.

Et lorsqu'il sera tombé du piédestal où sa mégalomanie l'a perché, que restera-t-il de M. Martin? Rien. Pas même un souvenir!

L'hon. M. Caron et la production

L'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, vient d'adresser aux maires de nos municipalités rurales, une circulaire que nos lecteurs ont pu lire dans notre numéro d'hier.

Nous ne pouvons que recommander vivement à toute notre

population rurale de suivre avec soin les excellents conseils de l'honorable ministre.

Comme il l'a démontré par la statistique, la famine menace de s'ajouter aux autres maux de cette guerre terrible, par suite de la diminution de la production inévitable causée par la transformation des producteurs d'autrefois en simples consommateurs aujourd'hui.

Il n'y a qu'un seul moyen d'éviter cette famine, dont nous aurions nous aussi à souffrir, parce que nous ne produisons pas assez pour notre propre consommation des quatre denrées que M. Caron désigne: le porc, le blé, les fèves, les pois.

On calcule qu'il faut 5 minots de blé par tête de la population, c'est donc plus de dix millions de minots qu'il nous faut. Or, nous n'en avons produit l'année dernière que quatre millions. L'honorable M. Caron nous en demande onze millions. Comme cela, nous n'aurons pas à en demander à nos voisins, qui pourront exporter leur surplus en Europe, pour empêcher nos alliés de mourir de faim.

Faisons donc l'impossible pour produire ces onze millions de minots de blé; pour doubler ou tripler notre production de lard, de fèves, de pois.

Les prix de ces denrées sont déjà si élevés que les terres des cultivateurs représentent presque des mines d'or et de fait, rapportent mieux que bien des mines d'or et d'argent.

Et ces prix resteront au moins aussi élevés; on peut même sans risquer de se tromper prédire qu'ils seront encore plus élevés cet automne que l'automne dernier.

Ils sont assez élevés pour permettre aux cultivateurs de payer les prix qu'il faudra pour leurs semences, leurs engrais et leur main-d'œuvre. A ceux qui ont une assez grande étendue de terre défrichée, les prix en perspective offrent une occasion rare de se procurer des machines aratoires perfectionnées qui remplacent la main-d'œuvre absente. Ces achats se rembourseront à peu près sûrement à la prochaine récolte.

Donc, que l'on se mette à l'œuvre et de bonne heure, pour que les semailles puissent se faire à temps. L'argent ne manque pas, chez nos cultivateurs; voilà le moment de le faire profiter bien autrement qu'à la banque ou sur hypothèque!

Pour exclure les Canadiens-français

La législature d'Ontario vient d'être la scène d'une discussion où le gouvernement de la province a été obligé d'avouer que ses récents règlements de colonisation, ont été élaborés dans le but de restreindre l'établissement sur les terres publiques d'Ontario des colons venant de la province de Québec.

Les députés qui y représentent la population des comtés canadiens-français: MM. Mageau et Evanturel, entre autres, ont protesté avec vigueur contre la peiteuse d'esprit dont témoignait cette tentative d'exclusion.

Le ton du débat, de leur côté, a été très digne et il nous faut signaler qu'un député de langue anglaise, M. Sam. Clarke, de Northumberland, a protesté lui aussi contre l'exclusion des Canadiens-français, qui sont les meilleurs colons que l'on puisse désirer.

Nous regrettons profondément que le parti en majorité à la Législature d'Ontario fasse, en ce temps où tant de bons esprits voudraient rétablir la bonne entente entre les races, preuve de si mesquine mentalité.

Car, au fond, ce n'est pas exclusivement à la langue française que l'on s'oppose. L'"Orange Sentinel", qui peut passer pour un organe officieux du cabinet Hearst, l'a dit franchement. On redoute la fécondité de la race canadienne-française qui, une fois établie dans un comté, s'y propage et s'y multiplie de génération en génération et finit par remplacer la population anglo-protestante!

Il est temps

Depuis quatre ans, Montréal fait face à des déficits croissants sous l'administration désastreuse de M. Martin.

Si nous voulons éviter la banqueroute, il faut d'abord changer de maire et élire M. Joseph Ainey.

Un Aveu

M. Martin se défend d'avoir entretenu sa famille aux frais de la ville; et de la liste de quinze noms que nous avons publiés (et qui était incomplète), il en détache deux qui, paraît-il, ne sont pas de ses parents.

Fort bien, Votre Honneur, mais les treize autres?

Le vrai Médéric

Quand M. Martin se balade en automobile, ou qu'il s'entoure à son bureau de secrétaires et de constables, il se fiche alors de la démocratie et du peuple.

Et si on avait seulement voulu le nommer au Conseil législatif et lui concéder le titre d'honorable, il se serait encore fiché de la démocratie et du peuple.

L'Anarchie

Si on en juge par la conduite des amis de M. Martin qui depuis les débuts de la lutte injurient les orateurs et opposent la violence et la grossièreté à bon sens, c'est la pire anarchie qui nous guette à l'hôtel de ville, si M. Martin est réélu.

Avis aux honnêtes électeurs, qui veulent les progrès et la prospérité de leur ville, et qui sont exaspérés du régime de scandales et d'incompétence dont nous avons souffert pendant quatre ans.

Les Ouvriers

M. Ainey est le représentant officiel des ouvriers, un représentant digne, intelligent, d'une scrupuleuse probité et qui leur fait le plus grand honneur.

Les ouvriers voteront le 2 avril prochain pour M. Ainey et tiendront à porter l'un des leurs à la mairie.

Les Deux Candidats

Electeurs, vous avez le choix entre Ainey, un homme d'expérience et de bon sens, ami et représentant officiel des ouvriers, en qui on peut reposer toute confiance;

Et Martin, faux ami du peuple, qui aussitôt élu reprendra son autocratie, et qui en quatre ans a acculé la ville à la faillite.

Au Sein du Gouvernement Unioniste

Le gouvernement d'Ottawa a semé le vent, et il commence à récolter la tempête.

La "Gazette", comme nous l'avons vu hier, ne cache pas son inquiétude devant l'orage d'exigences qui se déchaîne dans les provinces de l'Ouest.

Cette attitude, dit la "Gazette", vient en contradiction avec le but pluri-patriotique d'une augmentation dans la production, et si l'on est obligé de céder à de pareilles exigences, la situation, au lieu de s'améliorer, en deviendra plus difficile.

Cette dépêche d'Ottawa à la "Gazette", est évidemment inspirée. Elle marque une nouvelle étape dans la marche du conflit qui s'accroît notablement, entre le cabinet d'Union et les provinces de l'Ouest.

Ce sont celles-ci qui ont soutenu le gouvernement et qui peuvent aussi le briser, lorsqu'il ne fera plus leur affaire.

Il est tout de même curieux de noter que ces provinces de l'Ouest, qu'on nous a représentées comme le repaire du patriotisme, sont les premières à vouloir battre monnaie avec ce sentiment, et s'occuper guère de leurs intérêts particuliers, fort légitimes!

Quels cris de protestation et d'indignation impérialiste n'aurait-on pas poussés, si c'était Québec, au lieu de l'Alberta, qui aurait ainsi mis le couteau sur la gorge du gouvernement d'Ottawa?

Nous cultivateurs sont certainement en sympathie avec ceux qui réclament l'abolition, ou au moins la réduction des droits sur les instruments aratoires. Ils considèrent que le gouvernement fédéral aurait dû, depuis longtemps, remplacer ses appels au patriotisme, par des propositions plus pratiques et plus avantageuses.

Cela ne les a pas empêchés, cependant, malgré l'inertie quasi complète des autorités d'Ottawa, de se mettre généreusement à l'œuvre pour produire davantage.

Ceci marque la différence entre le patriotisme véritable et l'impérialisme criard, brouillon, mercantile et avant tout intéressé à tirer profit de n'importe quelle situation.

Que va maintenant faire le gouvernement d'Ottawa? Il ne peut enlever les droits sur les machines agricoles et garantir des prix minimum pour les produits de la ferme, pour le bénéfice exclusif des provinces de l'Ouest. Il faudra qu'une telle mesure s'applique à tout le Dominion. Et s'il refuse, comme l'indiquent les apparences, qu'arrivera-t-il?

M. Borden n'est pas sans réaliser qu'il n'est qu'un roseau entre les mains de ses nouveaux alliés. On le casera au premier jour, quand il ne fera plus l'affaire. Et ce ne sont pas les scrupules qui embarrasseront ses alliés unionistes de l'Ouest!

(Le Soleil)

LA QUESTION RELIGIEUSE EN RUSSIE

A travers les convulsions dont la Russie est le théâtre, il est une question dont on ne parle pas, c'est la question religieuse. L'Eglise orthodoxe russe ayant eu, jusqu'à la fin du règne des tsars, l'Empereur pour chef suprême, et le tsarisme étant renversé, elle n'a plus de direction, et l'autorité de son clergé est sapée à sa base.

Résistera-t-elle à cette épreuve? On peut en douter, si l'on considère que le bas clergé moscovite était travaillé depuis longtemps par des fermentes de révolte et que la Révolution a trouvé des complices jusque dans les familles des popes et même

les popes eux-mêmes. De ce qui se passe, on peut donc conclure que la religion nationale a cessé d'exister et que le champ reste ouvert aux prosélytes des autres confessions.

Sous des dehors de tolérance plus capricieuse que suivis, ces confessions furent le plus souvent traitées par les tsars avec une implacable rigueur et le catholicisme plus encore que les autres. En Russie, en Pologne, en Lithuanie, au cours du dernier siècle, il a eu son martyrologe, mais les persécutions dont il était l'objet et qu'aucun empereur n'a jamais désavouées, même quand elles étaient exécutées avec un zèle intempestif par les exécuteurs de leurs ordres, n'ont pu empêcher les conversions de se multiplier. On affectait de les passer sous silence. N'empêche que les convertis étaient traités en ennemis et qu'en maintes circonstances ils furent châtiés par la confiscation de leurs biens et par la proscription.

L'histoire des Schouvaloff, des Volkouski, des Balabine, sans parler de l'illustre Mme Swetchine, est à cet égard révélatrice et pleine d'enseignements.

Mais voici que la mort de la princesse de Sayn-Wittgenstein, qui avait abandonné l'orthodoxie pour passer au catholicisme, ne permet d'éclaircir cette situation d'un peu plus de lumière.

On sait que cette vénérable femme vient de mourir à Ouchy, à l'âge de cent trois ans. Depuis longtemps, elle s'était retirée en Suisse où, jusqu'à la guerre, elle se plaisait à recevoir ses nombreux amis. Elle en avait dans toute l'Europe, et en France plus qu'ailleurs. Russe de naissance, allemande par son mariage, attachée à la religion par ses goûts, elle avait le prince Chigi, elle était devenue une cosmopolite, surtout depuis que la mort de l'impératrice Augusta, sa plus fidèle amie, avait ralenti ses relations avec la famille impériale d'Allemagne.

Des circonstances que je raconterai quelque jour m'avaient lié avec elle et elle daignait me traiter avec elle les veilles de l'anniversaire de son mariage. Elle me confiait ses souvenirs et ses impressions. En apprenant sa mort, j'ai voulu relire les lettres qu'elle m'écrivait, et c'est l'une d'elles qui me permet de parler avec quelque compétence de la situation créée dans l'Empire, au point de vue religieux, par l'intolérance des empereurs de Russie.

Il y a quelques années, j'avais conçu le projet d'écrire le récit de quelques-unes de ces conversions, et tout naturellement j'avais demandé à la princesse quelques indications propres à guider mes recherches. Voici ce qu'au mois de décembre 1911, elle m'écrivait de sa résidence de Mon Abri, en réponse à ma demande:

"Cher monsieur et très aimable ami, je voudrais vous être utile dans le travail si intéressant et fructueux que vous avez entrepris. L'inspiration d'entreprendre, mais je ne crois pas pouvoir répondre à votre confiance aussi entièrement que vous le souhaitez et que je le voudrais. Les conversions datant du règne d'Alexandre Ier tels que Mme Swetchine appartiennent à l'histoire; c'est la seule de ce milieu que j'aie connue à Paris après mon mariage en 1834 et ma conversion en 1847.

"Toute l'histoire de mon âme que la connaître un jour, jour qui ne peut tarder. Elle est déposée en lieu sûr. J'ai longtemps hésité à confier ce récit à quelques amis de choix, encore plus à le livrer à la publicité; enfin je me suis rendu à l'avis des conseils que vous m'avez donnés et j'ai consenti à ce qu'après ma mort ce livre fut vendu discrètement au profit de l'œuvre qui était née dans le voisinage de Mon Abri et dans la pensée de la Supérieure très distinguée qui avait toute ma confiance.

Je dois avouer que, sur l'instant, je demeurai stupide, suivant l'expression classique. Dame, diriger des milliers d'ouvrières et les diriger de façon entière, complète, absolue, et cela quand on a vingt-cinq ans — et que l'on est quand on n'a eu, pour toute expérience du monde et des gens que quelques années d'études, brillantes, d'ailleurs, dans une université provinciale; dans la main-d'œuvre du cru est notoire pour ses proclivités grévistes; quand on n'a même pas l'excuse et l'arme d'être laide, car, enfin, mademoiselle, l'intérêt que j'apportai à vos explications se trouvaient deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

"Je dois avouer que, sur l'instant, je demeurai stupide, suivant l'expression classique. Dame, diriger des milliers d'ouvrières et les diriger de façon entière, complète, absolue, et cela quand on a vingt-cinq ans — et que l'on est quand on n'a eu, pour toute expérience du monde et des gens que quelques années d'études, brillantes, d'ailleurs, dans une université provinciale; dans la main-d'œuvre du cru est notoire pour ses proclivités grévistes; quand on n'a même pas l'excuse et l'arme d'être laide, car, enfin, mademoiselle, l'intérêt que j'apportai à vos explications se trouvaient deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

"Quant aux convertis, qui, — grâce à Dieu, ne manquent pas en ce moment, l'heure n'est pas propice à de semblables révélations et je ne saurais me permettre de les divulguer. Nous entrons dans l'ère des persécutions; mes pressentiments sont à l'avis des confesseurs matériels de l'existence d'une œuvre destinée à soulager des souffrances.

"Tant que la grande majorité des Russes confondra les questions de conscience, de foi et de morale religieuse avec la question de nationalité, de patriotisme et de fidélité au souverain, les intérêts surnaturels se trouveront en proie aux menées les plus perfides, les plus insensées, les plus inattendues, dérivant tout naturellement de l'asservissement de l'Eglise qui a perdu la vie, la sève et tout caractère religieux. Elle végète sous l'influence brutale de l'autorité civile et gouvernementale. Au sein des familles, règne la division religieuse, et si les liens de parenté sont encore assez forts pour maintenir les rapports sur un pied supportable, la base n'en est plus solide. Plus les révélations seraient belles et bonnes à faire, et moins elles sont possibles à faire. Nous sommes encore à l'époque des catacombes, du silence et des ténèbres qui en étaient l'atmosphère. Tout cela est pour vous dire que je ne puis vous associer comme je le voudrais, c'est-à-dire avec une entière liberté, au chant du glorieux a'élu'a.

"Ma situation personnelle était difficile; mon père était mort, ma mère protestante ainsi que moi mariés, mes emplacements ne venaient que de ce côté. J'ai langué dans la prière et l'attente pendant douze ans. Après quoi le consentement de mon mari m'est venu au moment où je m'y attendais le moins. J'étais à Paris. L'aumônier de la chapelle russe me fit prier de le recevoir et il ajoutait qu'il m'interrogerait sur ma conversion au catholicisme. Je répondis que je l'attendais, mais que s'il avait l'intention de m'inquiéter, je tenais à le mettre sur ses gardes contre les désagréments qui pourraient le susciter à lui-même, vu que j'avais pris les devants et donné connaissance à leurs Majestés, l'empereur Nicolas Ier et l'impératrice Alexandra, de l'acte que j'ava accompli et qui, n'ayant été influencé par qui que ce soit, ne relevait que de ma conscience. J'aurais ainsi comme je le lui déclarais, je ne m'attirais aucun désagréments de la part de leurs Majestés et le prêtre renonça à me faire sa visite et ses remontrances."

J'arrête ici les extraits de cette lettre émouvante écrite par une femme de quatre-vingt-dix-sept ans; ils suffisent à montrer ce qu'était en Russie il y a encore si peu d'années, la situation religieuse, que la Révolution vient d'emporter avec toutes les institutions impériales.

On a vu que la princesse n'annonçait la publication, après sa mort, de "l'Histoire de son âme", c'est-à-dire de sa conversion. Il avait été convenu que j'en écrirais la préface. Le 14 janvier 1914, elle m'avertissait que son volume était à l'impression et qu'elle m'enverrait les épreuves dès qu'elle les aurait. Quelques mois plus tard, la guerre éclatait, et je dois croire que ce précieux envoi ne m'a pas été fait, puisque je ne l'ai pas reçu.

LES ANGLAISES A L'USINE

Visite à la cité des munitionnettes

Georgetown, écrit l'envoyé spécial du Journal en Angleterre, c'est tout là-bas, au diable vauvert, une ville dont les centaines de maisons, toutes en bois, s'élevaient lentement sur la terre, sinon en une nuit, du moins en une saison. La pluie ou s'étend aujourd'hui ce qui constitue la plus puissante agglomération du monde consacrée à la fabrication d'explosifs et au chargement des obus et cartouches n'était, il y a trois ans, qu'une lande aride et si marécageuse qu'à sa première visite M. Lloyd-George pensa y être enlisé. Le lieu, anonyme encore, ne comptait qu'une unique maison de bois où s'assemblèrent les autorités pour y recevoir celui qui était alors ministre des munitions. M. Lloyd-George les harangua avec son feu accoutumé. L'auditoire était-il trop nombreux, les mouvements oratoires trop puissants; je ne sais; mais le fait est qu'on aperçut soudain que le baraquement s'était mis de gauchir et s'enfonçait lentement dans le sol. On se hâta d'en sortir.

Le lieu est si secret que, ce nom, vous ne le trouvez sur aucune carte. Et cependant Georgetown est une ville unique sous la calotte des cieux, puisque sa population, qui dépasse dix mille âmes, est exclusivement féminine. Mieux encore, les femmes y portent la culotte, au propre comme au figuré, une petite culotte anglaise, coupée à l'américain, plutôt courte, large aux cuisses et étroite à la cheville qu'elle fait valoir. Ajoutez un sarrau kaki, une marmotte de même couleur; sur la bouche et le nez, formant yashmak, un losange de gaze blanche orné d'une croix rouge, et vous aurez le portrait fidèle d'une habitante de ces lieux.

Le lieu, c'est la vraie République des Femmes. A l'exception d'une demi-douzaine d'ingénieurs hommes, les rares échantillons de sexe laïc dont on rencontre sont des flotes, dont on ne souffre la présence que pour accomplir certains travaux de force. Mais au bastion de l'enceinte c'est une chef-fesse de police qui reçoit le visiteur, vérifie ses papiers et le dépouille de ses clefs et de son canif, de ses allumettes, voire de son tabac. Ce sont des soldats qui montent la garde dans les couloirs, dans les rues et le long de la route circulaire qui entoure la cité; ce sont des aiguilleuses qui font manoeuvrer les wagonnets sur les voies innombrables; là-bas, ces deux équipes de football en maillot et culotte de couleur sont uniquement composées de personnel "du sexe"; c'est une doctoresse qui dirige l'infirmerie, tandis qu'à la tête de l'armée des ouvrières se trouvent deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

Je dois avouer que, sur l'instant, je demeurai stupide, suivant l'expression classique. Dame, diriger des milliers d'ouvrières et les diriger de façon entière, complète, absolue, et cela quand on a vingt-cinq ans — et que l'on est quand on n'a eu, pour toute expérience du monde et des gens que quelques années d'études, brillantes, d'ailleurs, dans une université provinciale; dans la main-d'œuvre du cru est notoire pour ses proclivités grévistes; quand on n'a même pas l'excuse et l'arme d'être laide, car, enfin, mademoiselle, l'intérêt que j'apportai à vos explications se trouvaient deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

Je dois avouer que, sur l'instant, je demeurai stupide, suivant l'expression classique. Dame, diriger des milliers d'ouvrières et les diriger de façon entière, complète, absolue, et cela quand on a vingt-cinq ans — et que l'on est quand on n'a eu, pour toute expérience du monde et des gens que quelques années d'études, brillantes, d'ailleurs, dans une université provinciale; dans la main-d'œuvre du cru est notoire pour ses proclivités grévistes; quand on n'a même pas l'excuse et l'arme d'être laide, car, enfin, mademoiselle, l'intérêt que j'apportai à vos explications se trouvaient deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

Je dois avouer que, sur l'instant, je demeurai stupide, suivant l'expression classique. Dame, diriger des milliers d'ouvrières et les diriger de façon entière, complète, absolue, et cela quand on a vingt-cinq ans — et que l'on est quand on n'a eu, pour toute expérience du monde et des gens que quelques années d'études, brillantes, d'ailleurs, dans une université provinciale; dans la main-d'œuvre du cru est notoire pour ses proclivités grévistes; quand on n'a même pas l'excuse et l'arme d'être laide, car, enfin, mademoiselle, l'intérêt que j'apportai à vos explications se trouvaient deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

Je dois avouer que, sur l'instant, je demeurai stupide, suivant l'expression classique. Dame, diriger des milliers d'ouvrières et les diriger de façon entière, complète, absolue, et cela quand on a vingt-cinq ans — et que l'on est quand on n'a eu, pour toute expérience du monde et des gens que quelques années d'études, brillantes, d'ailleurs, dans une université provinciale; dans la main-d'œuvre du cru est notoire pour ses proclivités grévistes; quand on n'a même pas l'excuse et l'arme d'être laide, car, enfin, mademoiselle, l'intérêt que j'apportai à vos explications se trouvaient deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

Je dois avouer que, sur l'instant, je demeurai stupide, suivant l'expression classique. Dame, diriger des milliers d'ouvrières et les diriger de façon entière, complète, absolue, et cela quand on a vingt-cinq ans — et que l'on est quand on n'a eu, pour toute expérience du monde et des gens que quelques années d'études, brillantes, d'ailleurs, dans une université provinciale; dans la main-d'œuvre du cru est notoire pour ses proclivités grévistes; quand on n'a même pas l'excuse et l'arme d'être laide, car, enfin, mademoiselle, l'intérêt que j'apportai à vos explications se trouvaient deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

Je dois avouer que, sur l'instant, je demeurai stupide, suivant l'expression classique. Dame, diriger des milliers d'ouvrières et les diriger de façon entière, complète, absolue, et cela quand on a vingt-cinq ans — et que l'on est quand on n'a eu, pour toute expérience du monde et des gens que quelques années d'études, brillantes, d'ailleurs, dans une université provinciale; dans la main-d'œuvre du cru est notoire pour ses proclivités grévistes; quand on n'a même pas l'excuse et l'arme d'être laide, car, enfin, mademoiselle, l'intérêt que j'apportai à vos explications se trouvaient deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

Je dois avouer que, sur l'instant, je demeurai stupide, suivant l'expression classique. Dame, diriger des milliers d'ouvrières et les diriger de façon entière, complète, absolue, et cela quand on a vingt-cinq ans — et que l'on est quand on n'a eu, pour toute expérience du monde et des gens que quelques années d'études, brillantes, d'ailleurs, dans une université provinciale; dans la main-d'œuvre du cru est notoire pour ses proclivités grévistes; quand on n'a même pas l'excuse et l'arme d'être laide, car, enfin, mademoiselle, l'intérêt que j'apportai à vos explications se trouvaient deux jeunes filles âgées de vingt-cinq ans, je peine dont l'une me disait tout à l'heure, en passant comme si c'eût été la chose la plus naturelle du monde, que son département à elle comptait "plusieurs milliers de travailleuses".

Heureusement, les précautions sont si bien prises que les accidents sérieux sont infiniment rares. Il n'y en a eu ici qu'un seul en trois ans, et, en dépit des scènes effrayantes qui se dérouleraient alors, les femmes gardent, paraît-il, le plus admirable sang-froid. Donc, en dépit de tous ces dangers, chacune travaille le sourire aux lèvres, les conditions matérielles sont d'ailleurs satisfaisantes. Et puis, comme elles sont fières de travailler pour la patrie! Comme elles s'intéressent à cette armée qui se bat pour elles! De temps en temps on glisse un billet doux dans une caisse d'obus et des idylles s'ébauchent de la petite munitionnette au soldat inconnu. On correspond, et il arrive que cela finisse par un mariage.

Il faudra que je vous présente aux gens qui habitent ces pavillons, ils sont du Nord. Ils doivent être joliment beaux.

Cartes Professionnelles

Avocats, etc. GEOFFROY, GEOFFROY & PRUD'HOMME. Victor Geoffroy, C.É. Aimé Geoffroy, C.É. J. Alex. Prud'homme, L.L.L. Boite postale 1023. 4 rue Main 20.

LOUIS PHILIPPE GREPEAU. Avocat, Conseil de Not. 189 St-Jacques. Main 5205. Cabinet privé, 16 soir, 163 Hutchison. Victoria 583.

CARTES D'AFFAIRES

Entrepreneur électricien et importateur. 680 STE-CATHERINE EST.

Banquiers. GARAND, TERROUX & CIE, agents de change, No 48 Notre-Dame Ouest, près Place d'Armes.

Fournaire à Eau Chaude. BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul. Tél. Main 2434.

Architectes. L. R. MONTBRIAN, A.P.P.Q., 230 St-André. Tél. Main 1763.

Banques

IL Y A QUARANTE ANS

REMARQUABLE CONFERENCE DE M. ANTONIO PERRAULT SUR L'APPEL DU DEVOIR SOCIAL

Devant un nombreux auditoire réuni hier soir au Cercle paroissial du Mile-End, M. Antonio Perrault, C.R., a donné une conférence sur le "Devoir Social."

C'est hier soir, que M. Antonio Perrault, C.R., a prononcé à la salle du Cercle Paroissial du Mile-End sa conférence sur "l'Appel du Devoir Social" organisée par la section La Haye de l'A. C. J. C.

M. Perrault a parlé de l'actualité de l'action sociale. Pour n'être pas nouvelle, la question sociale ne se pose pas moins ardemment au début du vingtième siècle... C'est la question sociale qui impose à nous de nous occuper de la classe ouvrière.

Cette question sociale n'appartient pas qu'à une élite d'apôtres de la résurrection. Il n'est permis à personne à l'heure actuelle de se désintéresser de la solution du problème.

Le conférencier fait ensuite ce que nous pourrions appeler un petit examen de conscience social. Le propriétaire qui refuse de louer son immeuble à un père de famille parce qu'il a trop d'enfants, la grande dame qui impose à plaisir une tâche laborieuse aux commis des grands magasins ont-ils le sens social?

M. Perrault démontre ensuite comment se forme ce sens social. L'homme est un être social, dit-il, le sens social s'acquiert en se pérenniant dans la fraternité qui lie les hommes entre eux.

M. Perrault cite ensuite l'exemple du grand industriel français du Val-de-Bois, M. Harmel et termine en traçant au jeune homme qui doit se lancer dans une carrière industrielle ou professionnelle, le programme d'apostolat social qui devra le guider dans la vie.

M. le curé Perrier assistait à la conférence entouré des notables de la paroisse et d'un grand nombre de citoyens de la métropole.

Près d'adresser la parole, le président d'honneur, M. Henri Bourassa dit seulement quelques mots. S'adressant à l'auditoire qui venait d'applaudir le conférencier il a dans une courte allocution, donné les raisons pour lesquelles les Canadiens ont fort peu le sens du devoir social.

En premier lieu, il l'attribue à nos origines, à ce qu'il dit être notre état de "colonialisme"; tantôt sous la domination française, tantôt sous la domination anglaise, nous n'avons pas pu comme les peuples des pays ayant plusieurs siècles d'existence nous former à l'idée de collectivité.

En tant qu'individus, nous avons tantôt eu plus que toute autre race, l'esprit de charité, qui a permis de voir se développer chez nous des institutions de charité chrétienne.

La deuxième raison invoquée par l'orateur, est celle qu'il attribue à la dualité des races, de langue et de langue; le contact incessant d'un peuple de croyance autre que la nôtre, nous a obligés en quelque sorte par accepter d'eux ce que nous avons cru devoir accepter, tout en conservant notre individualité chrétienne et catholique.

M. Henri Bourassa termine en faisant l'éloge du conférencier qui a su développer l'idée et le sens du "Devoir Social" dont sont appelées à bénéficier les générations futures.

Voici le texte de la conférence de M. Perrault :

L'APPEL DU DEVOIR SOCIAL

L'action sociale, dit M. Perrault, répond à un besoin urgent. Chez les peuples, elle a pris, en ces dernières années, un développement inusité. Ce sera la tâche de demain. On a été enu de l'appel du cardinal Bourne, rappelant naguère aux Anglais que déjà la tempête sociale soufflait sur leur pays.

On l'entendait, dit-on, qui se fera entendre. En des accents dont ces années terribles auront accru l'apreté, elle annoncera aux prolétaires que seule sa doctrine guérira leurs maux. Les catholiques, souhaitons-le, redoubleront d'efforts pour prouver, par des réalisations positives, que le catholicisme, qui n'a pas attendu au 20ème siècle pour être social, entend les plaintes nouvelles qui montent de la foule et qu'il lui apporte, avec sa sympathie divine, l'efficacité de ses œuvres.

L'action sociale est une question actuelle même en notre pays. Le conférencier rappelle l'intéressant article "Public récemment par M. l'abbé l'Herminier sur la vie paroissiale dans la revue "La Vie Nouvelle". Le titre du périodique et le choix du sujet prouvent que M. l'abbé Perrier a voulu rappeler que chez nous l'avenir ne doit pas s'écartier des moyens d'action qui ont fait la force du passé et qui font l'espérance du présent.

C'est à rétablir l'équilibre, c'est à soulager le sort de ces victimes, à supprimer les causes de leur infortune que consiste le devoir social. Si lui non plus n'est plus neuf, si dès qu'un mouvement humain se constitue, naît l'obligation de ne rien faire qui nuise aux autres, celle de les aider, combien ce devoir est devenu plus impérieux le jour où la question sociale a revêtu un caractère inaccoutumé, le jour où il apparaît que l'ordre économique des sociétés contemporaines entraîne à sa suite toute une armée de riches, de la misère, la misère des prolétaires, serait le fond de l'existence. Aux nécessités nouvelles il faut une satisfaction, aux maux récents des remèdes appropriés.

On aurait tort de penser qu'une élite seule doit répondre à l'appel du devoir social; qu'il est loisible aux riches, aux classes aisées d'abandonner à quelques-uns cette tâche de rénovation sociale. Ce que l'on ne saurait trop redire, c'est que chacun de nous a sa place dans ce combat et que si l'action sociale est diverse en ses formes elle réclame l'activité de chaque citoyen. Sans doute il y aura sur ce terrain une échelle d'efforts et de mérites, il y aura ailleurs des honneurs accomplir plus que d'autres, mais leur rôle sera sans lendemain si à la persévérance de leur effort ne s'ajoute la collaboration de tous. Il se trouvera ici, souhaitons-le, des hommes d'idées, prêtres, journalistes, orateurs, juristes qui, pour aider à la solution des problèmes sociaux, étudieront la doctrine et les faits. Ici apparaît la nécessité de cercles d'études de l'Association de la Jeunesse Catholique. C'est elle qui préparera les hommes qui, se pénétrant davantage des enseignements de l'Évangile et de l'Église, rechercheront les renseignements positifs qui empêchent de prendre au hasard un opinion et de parler avant de savoir.

Ce sont les hommes d'action qui réaliseront les solutions que les travailleurs de la pensée auront indiquées, les hommes d'action qui ne se contentent pas de jeter négligemment un morceau de pain ou quelques sous aux pauvres, mais paient de leur personne ce qu'ils ont à donner, groupés

les bonnes volontés, créent les œuvres charitables qui soulagent la misère, les œuvres sociales qui font disparaître. Orientons vers ce rôle de l'homme d'idée et de l'homme d'action sur le terrain des réformes sociales les jeunes dont la vie professionnelle n'absorbe pas toute l'activité. Il est temps qu'en cette province ceux qui veulent donner à l'action extérieure un prolongement de leur vie sociale, se groupent pour la vie sociale. C'est à nous de nous occuper de la classe ouvrière, de la faire avancer, chacun de nous se fasse une obligation de conscience. "L'action sociale n'est pas une œuvre de surrogation, mais une obligation et un devoir pour nous."

Pour remplir ce devoir, il faut acquiescer à une disposition de l'âme à sentir, à voir, à vivre, à vivre même les larmes, la moralité des autres et le bien public les actions mêmes les plus communes de la vie. C'est l'âme qui nous fait percevoir chaque jour, comment dans chacun de nos actes, il est possible de faire entrer la pensée des autres. Le sens moral c'est le prolongement de la charité chrétienne. C'est le sens chrétien qui nous fait percevoir les maux de la classe ouvrière et chercher les remèdes qui les soulagent.

Le propriétaire d'immeubles qui fait mauvais accueil aux locataires chargés de famille, qui refuse de louer un appartement à un père parce qu'il a trop d'enfants, manque-t-il à la justice? Blessé-t-il la charité? D'aucuns répondront — non, qu'il est le maître chez lui, libre de louer ou de ne pas louer. Laissons, si vous voulez, l'affaire aux théologiens. Mais ne craignons pas d'affirmer que le propriétaire n'a pas le sens social.

L'industriel qui pourrait améliorer le sort de ses ouvriers, améliorer, par exemple, les conditions de leur vie, qui dépendent de lui, manque-t-il à la justice ou à la charité? Je ne sais, mais n'en doutez pas, il n'a pas le sens social.

La grande dame qui — on le dit — prend plaisir à aller de magasin en magasin pour faire déplier toutes les pièces d'étoffe, sans avoir l'intention d'acheter un fuseau de fil, et qui se souge pas à la fatigue qu'elle a causée aux nombreux commis qui la servent, n'a-t-elle pas le sens social?

Avons-nous le sens social quand le samedi soir, par paresse ou négligence, nous commandons tardives aux épiceries imposant jusqu'à minuit, une besogne épuisante aux commis et aux hommes en charge des livraisons? Avons-nous le sens social quand jamais nous ne songons à alléger le poids de nos aides? Ah! si chacun de nous le voulait comme la solution de maints problèmes sociaux avancés. L'on va parfois chercher bien loin les moyens d'aller. Les semblables, quand ces moyens sont à tout près.

Ce patron qui songe à faire du bien en Chine ou au Japon, qui souscrit à tous les fonds patriotiques ou non, n'a-t-il pas le sens social? Ce n'est pas à nous de lui reprocher de ne manifester-il pas un sens social plus averti, s'il s'intéressait de faire une œuvre sociale que de faire une œuvre nationale? Ce n'est pas à nous de lui reprocher de ne manifester-il pas un sens social plus averti, s'il s'intéressait de faire une œuvre sociale que de faire une œuvre nationale?

Celui-là seul, dit l'Action Populaire, a le sens social qui voit l'homme à travers les premiers plans trompeurs, qui voit derrière la locomotive le mécanicien et le chauffeur, derrière l'arbre le bûcheron, au-delà de la production, au-delà même de l'ouvrier et de l'ouvrière, la famille, la société et au-dessus du moi égoïste le nous fraternel.

L'effort de l'action sociale sera insuffisant si seules quelques unités s'y livrent, tandis que tous les autres citoyens rivaux à leurs intérêts personnels, cantonnés en des vertus étroites, fermées, demeurent dans l'insouciance des méfaits qu'entraîne le jour où la question sociale a revêtu un caractère inaccoutumé, le jour où il apparaît que l'ordre économique des sociétés contemporaines entraîne à sa suite toute une armée de riches, de la misère, la misère des prolétaires, serait le fond de l'existence. Aux nécessités nouvelles il faut une satisfaction, aux maux récents des remèdes appropriés.

On aurait tort de penser qu'une élite seule doit répondre à l'appel du devoir social; qu'il est loisible aux riches, aux classes aisées d'abandonner à quelques-uns cette tâche de rénovation sociale. Ce que l'on ne saurait trop redire, c'est que chacun de nous a sa place dans ce combat et que si l'action sociale est diverse en ses formes elle réclame l'activité de chaque citoyen. Sans doute il y aura sur ce terrain une échelle d'efforts et de mérites, il y aura ailleurs des honneurs accomplir plus que d'autres, mais leur rôle sera sans lendemain si à la persévérance de leur effort ne s'ajoute la collaboration de tous. Il se trouvera ici, souhaitons-le, des hommes d'idées, prêtres, journalistes, orateurs, juristes qui, pour aider à la solution des problèmes sociaux, étudieront la doctrine et les faits. Ici apparaît la nécessité de cercles d'études de l'Association de la Jeunesse Catholique. C'est elle qui préparera les hommes qui, se pénétrant davantage des enseignements de l'Évangile et de l'Église, rechercheront les renseignements positifs qui empêchent de prendre au hasard un opinion et de parler avant de savoir.

Ce sont les hommes d'action qui réaliseront les solutions que les travailleurs de la pensée auront indiquées, les hommes d'action qui ne se contentent pas de jeter négligemment un morceau de pain ou quelques sous aux pauvres, mais paient de leur personne ce qu'ils ont à donner, groupés

chaque citoyen, en fasse personnellement son affaire, — moins comme citoyen que comme homme, — et, si non toujours, mais le plus souvent contre son intérêt, il faut que, de la faire avancer, chacun de nous se fasse une obligation de conscience. "L'action sociale n'est pas une œuvre de surrogation, mais une obligation et un devoir pour nous."

Qu'il fasse davantage. Qu'il organise sa vie de façon à ce que chacune de ses journées tourne au profit de tous, que chacun de ses actes, portés de ne pas louer. Laissons, si vous voulez, l'affaire aux théologiens. Mais ne craignons pas d'affirmer que le propriétaire n'a pas le sens social.

L'industriel qui pourrait améliorer le sort de ses ouvriers, améliorer, par exemple, les conditions de leur vie, qui dépendent de lui, manque-t-il à la justice ou à la charité? Je ne sais, mais n'en doutez pas, il n'a pas le sens social.

La grande dame qui — on le dit — prend plaisir à aller de magasin en magasin pour faire déplier toutes les pièces d'étoffe, sans avoir l'intention d'acheter un fuseau de fil, et qui se souge pas à la fatigue qu'elle a causée aux nombreux commis qui la servent, n'a-t-elle pas le sens social?

Avons-nous le sens social quand le samedi soir, par paresse ou négligence, nous commandons tardives aux épiceries imposant jusqu'à minuit, une besogne épuisante aux commis et aux hommes en charge des livraisons? Avons-nous le sens social quand jamais nous ne songons à alléger le poids de nos aides? Ah! si chacun de nous le voulait comme la solution de maints problèmes sociaux avancés. L'on va parfois chercher bien loin les moyens d'aller. Les semblables, quand ces moyens sont à tout près.

Celui-là seul, dit l'Action Populaire, a le sens social qui voit l'homme à travers les premiers plans trompeurs, qui voit derrière la locomotive le mécanicien et le chauffeur, derrière l'arbre le bûcheron, au-delà de la production, au-delà même de l'ouvrier et de l'ouvrière, la famille, la société et au-dessus du moi égoïste le nous fraternel.

L'effort de l'action sociale sera insuffisant si seules quelques unités s'y livrent, tandis que tous les autres citoyens rivaux à leurs intérêts personnels, cantonnés en des vertus étroites, fermées, demeurent dans l'insouciance des méfaits qu'entraîne le jour où la question sociale a revêtu un caractère inaccoutumé, le jour où il apparaît que l'ordre économique des sociétés contemporaines entraîne à sa suite toute une armée de riches, de la misère, la misère des prolétaires, serait le fond de l'existence. Aux nécessités nouvelles il faut une satisfaction, aux maux récents des remèdes appropriés.

On aurait tort de penser qu'une élite seule doit répondre à l'appel du devoir social; qu'il est loisible aux riches, aux classes aisées d'abandonner à quelques-uns cette tâche de rénovation sociale. Ce que l'on ne saurait trop redire, c'est que chacun de nous a sa place dans ce combat et que si l'action sociale est diverse en ses formes elle réclame l'activité de chaque citoyen. Sans doute il y aura sur ce terrain une échelle d'efforts et de mérites, il y aura ailleurs des honneurs accomplir plus que d'autres, mais leur rôle sera sans lendemain si à la persévérance de leur effort ne s'ajoute la collaboration de tous. Il se trouvera ici, souhaitons-le, des hommes d'idées, prêtres, journalistes, orateurs, juristes qui, pour aider à la solution des problèmes sociaux, étudieront la doctrine et les faits. Ici apparaît la nécessité de cercles d'études de l'Association de la Jeunesse Catholique. C'est elle qui préparera les hommes qui, se pénétrant davantage des enseignements de l'Évangile et de l'Église, rechercheront les renseignements positifs qui empêchent de prendre au hasard un opinion et de parler avant de savoir.

Ce sont les hommes d'action qui réaliseront les solutions que les travailleurs de la pensée auront indiquées, les hommes d'action qui ne se contentent pas de jeter négligemment un morceau de pain ou quelques sous aux pauvres, mais paient de leur personne ce qu'ils ont à donner, groupés

ce n'est pas toujours possible. Quant au platine, c'est la disette absolue, et c'est pourquoi des Espagnols ont essayé de raffiner du platine en France pour l'envoyer à l'Allemagne.

Celle-ci est donc gérée dans la fabrication des douilles, et dans celle des canons qui se font avec de l'acier au nickel. Et toute sa métallurgie souffre faute de manganèse, dont la disette entrave sérieusement la fabrication du matériel de guerre.

Le blocus allié ne aurait donc être trop rigoureux. Il est vrai, comme le font remarquer les "Débats", que si la Russie maximaliste ouvre aux Allemands ses ressources minières avec le reste, le blocus pourrait ne plus être bien utile.

SCENES DE LA REVOLUTION Russe Les journées de novembre à Petrograd Ce furent, on le sait aujourd'hui des journées de crises sanglantes. Tout d'un coup, on apprit dans la ville que Lenine et les siens étaient maîtres du pouvoir. Le gouvernement régulier, celui de Kerensky, s'était effondré, les troupes qui devaient le soutenir s'étaient évacuées. On ne savait plus où elles se trouvaient.

Alors, par un dimanche gris et humide, tandis que le brouillard enveloppait les maisons et traînait sur les canaux, les bandes maximalistes, les ouvriers et les soldats ivres, se répandirent dans la rue. Et les massacres commencèrent.

Il commença au centre de Petrograd, à la place Isaac où les soldats et les marins prirent l'un après l'autre, les écoles des "Junkers". Ils pénétrèrent dans les classes où les jeunes élèves, enfants de la bourgeoisie et de la petite noblesse, étaient rassemblés, et les massacrent. Ils furent sans pitié. Les "Junkers" qui s'échappèrent par miracle, ont raconté que, sur un pont de Héva, une centaine de leurs camarades furent groupés, et que les soldats tirèrent sur eux, blessés ou morts, dans le fleuve. La Douma, avertis, avait bien envoyé une délégation au Soviet, pour arrêter ces massacres. Mais le Soviet répondit qu'à cette heure, il n'était ni maître et qu'il n'écouterait, personne.

Le correspondant à Petrograd de notre grand confrère Le Petit Parisien, l'excellent journaliste Claude Anet, dont les articles remarquables constituent une des contributions les plus émouvantes à l'histoire de la tragique révolution russe, raconte ce que furent ces journées effroyables. "On peut se figurer, écrit-il, l'aspect de Petrograd dans le brouillard qui couvrait ces massacres. Une ville désolée, morte. A peine quelques passants rasés les uns derrière les autres, on imagine des gens pâles, dans des chemises à demi obscures, les rideaux tirés, et s'attendant à chaque coup de feu, et s'attendant à être égorgés. Quand je rentre chez moi, vers quatre heures et demie, je croise sur le petit pont de Meïka, une bande de "gardes rouges", une quinzaine d'ouvriers, types de dégénérés, le rusé à la main, qui semblent en chasse et s'en vont, sans mot dire, les yeux essortés de l'homme, à être égorgés. De quinze ans, en fait, une figure dysémetrique, la bouche grande, la lèvre pendante, pâle et méchant, à peine aussi haut que son fusil, qui se regarde comme s'il se disait: "Vais-je lui faire son affaire, à celui-là?" Ils sont escortés de quelques voyous d'une dizaine d'années qui me montrent à dix mètres en criant: "Tenez, voyez en ricanant, et leur figure distordue plus intéressante, ils me dédaignent et passent."

"A chaque instant on tend l'oreille. N'y a-t-il pas des coups de canons lointains? Les troupes régulières ne vont-elles pas venir fusiller ces assassins? Non, rien, le coup grêle d'un fusil de temps à autre, dans le brouillard humide."

Car rien, en effet, ne vint sauver la Russie en ces heures néfastes où se joua son destin. On discute, on ergote, on passe son temps en pourparlers. Dans la ville, pourparlers entre les maximalistes et le Comité national. Aux portes de la ville, pourparlers entre les cosaques et Kerensky. "C'est la ruse qui nous sauve", écrit encore Claude Anet, c'est la ruse qui nous porte et le désir de trouver un compromis. Les gens tremblent, baignent et s'abaissent. On ne trouvera pas ici l'atroce grandeur de notre Commune, où les insurgés ont massacrés mais se sont fait tuer pour leur cause. C'étaient des hommes. Et les émissaires enragés par la résistance rencontrée, étaient des hommes aussi."

Et, pendant que l'on prononce des discours, les bandes déchaînées continuent leurs assassinats, lâches et faciles. Qui avait-elles à craindre? Tandis qu'elles massacraient encore, les partis s'unirent pour lancer un manifeste qui promettait aux émeutiers l'inviolabilité de leurs personnes jusqu'à la Constituante!

Sans l'un des cheminots, on discutait peut-être encore à Petrograd. Mais, pour arrêter l'effusion de sang et amener une réconciliation, l'Union des cheminots déclare que, si les partis ne trouvaient pas immédiatement un terrain d'ensemble, elle proclamerait la grève générale des chemins de fer. Ainsi, les adversaires se réconcilieraient dans une mort commune, par privation de nourriture.

L'intervention de l'Union des cheminots ne servit que les maximalistes. Lenine et Trotsky s'installèrent définitivement sur leurs positions conquises, tandis qu'aux portes de Petrograd, leurs délégués parlementairement encore avec Kerensky, et que Kerensky palabrait avec les cosaques, hésitant, attendant, et laissant passer définitivement l'heure où tout encore, par la force, eût pu être sauvé.

Coup double — Avez-vous vu la figure ravie de Mme Durand lorsque je lui ai dit qu'elle n'aurait pas plus âgée que sa fille? — Non... Je regardais la figure qui faisait sa fille.

A VENDRE Une bouilloire de 4 forces 100 lbs de pression 3 1/2 x 26" d. Standard Upright, valeur \$350, vendra pour \$225. Elle n'a été en usage que l'équivalent d'une année et est par conséquent presque neuve. S'adresser à La Cie de Publication du "Canada," 73 rue St-Jacques.

POUR LE 22e

C'est ce soir qu'a lieu, au Monument National, la grande soirée littéraire et musicale au profit des blessés du 22e bataillon canadien-français.

Nous avons déjà attiré plusieurs fois l'attention du public sur les efforts de la portée éminemment nationale de cette soirée. Organisée par des jeunes filles dévouées et charitables pour venir en aide à nos grands blessés qui ont tant mérité de la patrie et qui ont droit à notre admiration comme à notre charité, nous ne doutons pas que tout Montréal répondra à cet appel légitime. Toutes les recettes iront aux blessés; aucun des artistes qui prennent part au programme n'a été rémunéré. C'est dire que c'est une fête essentiellement de bienfaisance.

Le programme de la soirée est merveilleusement bien rempli et d'une prodigieuse variété. On y voit de tous les arts. Une comédie de Labiche — le plus grand comédien après Molière — sera la pièce de résistance du programme. Le numéro de danse attire notre attention et sera d'une gracieuseté charmante. Parmi les artistes de chant, nous voyons à l'affiche M. Emilie Gorr, notre excellent ténor comique, et M. Ulysse Paquin, basse, qui vient de remporter un grand triomphe en son dernier récital au Windsor.

Comme on le voit, ce sera un des grands événements artistiques de la saison. Le reste encore de bons billets chez Ed. Archambault, rue Ste-Catherine près de la rue St-Denis.

Voici le programme de la grande fête de ce soir :

- PROGRAMME. Ouverture — Marche "Sambre et Meuse" — La fanfare du 22e rég. de dépôt. 1. — Trio : Violon, alto et basse. Madame Masson, MM. Paul et Henri Letondal. 2. — Chant : "Les deux Grenadiers" — "Chanson de l'Adieu" — Schumann. 3. — M. Ulysse Paquin. (Au piano : Madame Paquin) 4. — Chant : "Grand air d'Étiennette" — Mademoiselle Courville. (Au piano : Melle Lussier) 5. — Chant : (a) "Le vieux Gouard de Sabas" — M. Ulysse Paquin. (b) "Trio de Faust" — Melle Courville, M. Paquin, M. Gouard. 6. — Comédie "La grande comédie" — Melle Courville, M. Paquin, M. Gouard. 7. — Danse : (a) Danse espagnole — Danse des fleurs. (b) Danse de l'ombelle. Mademoiselle Corinne Dupuis. 8. — Violon — Melle Courville. Mademoiselle Adrienne Dussault. (Au piano : M. J. D. Bussault) 9. — Chanson : "En costume". "Le regard du bonhomme". "État de l'âme". "Monsterg". Mademoiselle Camille Bernier. 10. — Comédie "Un jeune homme nerveux" — Melle Courville, M. Paquin, M. Gouard. 11. — Réclama-tion — M. Ulysse Paquin. O Canada. Dieu Sauve le Roi.

CONDOLEANCES

A une assemblée des professeurs de l'École Souart, tenue le 14 mars 1918, sous la présidence de M. Z. Guérin principal, la résolution suivante a été adoptée :

Le personnel de l'École Souart apprend avec peine la mort de la Rvde Beaur St-Pierre Césaire, de la Congrégation Notre-Dame, sœur de M. Roch Létourneau, professeur de l'École, et il désire exprimer à M. Létourneau, ainsi qu'à sa famille éprouvée l'expression de ses sympathies les plus vives.

Que copie de la présente résolution soit communiquée aux journaux et à la famille.

AUX ENUMERATEURS

Une réunion des énumérateurs de la division Georges-Etienne Cartier durant les dernières élections, aura lieu, ce soir, au No 721 rue St-Laur, à 8 heures. Cette réunion est convoquée par M. J. A. Richards et sera fort intéressante.

CONDOLEANCES

A une assemblée des professeurs de l'École Souart, tenue le 14 mars 1918, sous la présidence de M. Z. Guérin principal, la résolution suivante a été adoptée :

Le personnel de l'École Souart apprend avec peine la mort de la Rvde Beaur St-Pierre Césaire, de la Congrégation Notre-Dame, sœur de M. Roch Létourneau, professeur de l'École, et il désire exprimer à M. Létourneau, ainsi qu'à sa famille éprouvée l'expression de ses sympathies les plus vives.

Que copie de la présente résolution soit communiquée aux journaux et à la famille.

STEEL OF CANADA EN VEDETTE A MONTREAL

LE MARCHE A ETE PLUS ACTIF ET LE TON GENERALEMENT PLUS FERME.

Le marché local a été, hier, plus actif et plus ferme que les jours précédents.

Le ton du marché de New-York s'est aussi sensiblement amélioré durant la séance de l'après-midi. Cette amélioration a été provoquée par la nouvelle annonçant que la législation des chemins de fer a été adoptée à Washington et qu'elle n'attend plus que la signature du président Wilson pour être mise en vigueur.

Plus de deux mille parts ont été négociées, durant les deux séances, et la cote a monté, l'avant-midi, de 57 1/2 à 58 1/8, pour atteindre 58 1/2 au cours des transactions de l'après-midi.

La raison de cette animation exceptionnelle dont fait preuve Steel of Canada, c'est que le rapport de la compagnie va, dit-on, excellent.

B. C. Fishing, dont on prévoit une augmentation de dividende, a avancé à 46 l'avant-midi et atteignait 47 l'après-midi.

Shawingain a gagné un 1-4 de point en se traitant à 114 1-4, comparativement à 114, la veille, en dernière heure, et 480 parts ont changé de mains.

Dom. Iron a été calme à 60 1-4. St. Lawrence Flour s'est maintenu à 50 et Steamships à 77. Cement était à 60; Intercolonial à 30; Leoco à 58; Brazilian à 36 3-4 et Maple Leaf à 96 1-2.

Dans le groupe des hors-liste, Dom. Glass s'est négocié à 34 et Tram Power, resté à 24 1-2, n'a donné lieu à aucune vente.

Le total des ventes a été: parts ordinaires, 3702; priorité, 153; banques, 4; hors-liste, 20; débentures, \$2,100; certificats de guerre: 1925, \$1100; 1937, \$1,600.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Table listing various stocks and their prices, including items like Canadian Flour, Steel of Canada, and various bonds.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Table listing various stocks and their prices, including items like Steel of Canada, Dom. Glass, and various bonds.

LE DETROIT UNITED RY.

Le Detroit United Railway est en train de négocier l'émission de \$4,500,000 de billets (notes) 7 pour cent de la compagnie remboursables le 1er avril 1923, qui serait absorbée par un syndicat new-yorkais.

LES RAILS ACTIFS ET EN HAUSSE A WALL STREET

New-York, 14. — Les rails dont la demande avait été assez forte la semaine dernière ont de nouveau été recherchés aujourd'hui, ce qui a eu pour effet de provoquer une certaine activité en même temps que la fermeté de plusieurs valeurs sur le marché de New-York.

Reading, qui a été de nouveau la valeur la plus en vue, a enregistré une plus-value nette de 4 points, en se négociant à 84 5/8, le plus haut niveau atteint cette année.

Parmi les autres valeurs dont la fermeté a été exceptionnelle, il faut mentionner Norfolk and Western Chesapeake and Ohio, Baltimore and Ohio, Lehigh Valley and Erie de priorité qui ont enregistré des gains variant de 1 à 2 points.

Les spécialistes les plus en vogue, notamment les tabacs, les huiles, les moteurs, American Can et les fournitures militaires les moins cotées ont pris des avances importantes de 1 à 3 points, avancées qu'elles ont en partie perdues ensuite par réalisation des profits en dernière heure.

Le total des ventes a été de 385,000 parts.

Les obligations, y compris celles de la Liberté, ont été irrégulières et ont même fait preuve de lourdeur.

Le montant des ventes, valeur au pair, a été de \$3,475,000.

STOCK DE NEW-YORK

Ces cours nous sont fournis par la maison Brunau & Dupuis, Nos 85 et 87 rue Saint-François-Xavier.

Table listing various stocks and their prices, including items like Allis Chalmers, Am. Can., and various bonds.

NEW YORK CURB

Cours fournis par la maison Brunau & Dupuis, Nos 85 et 87, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Table listing various commodities and their prices, including items like Aetna Explosives, Anglo Oil, and various metals.

STEEL OF CANADA ACTIF A TORONTO

LE MARCHE A ETE PLUS ANIME ET LES PRIX PLUS FERME.

Toronto, 14. — Steel of Canada a réouvert aujourd'hui au second plan toutes les autres valeurs. Six cent cinquante parts ont été négociées et la cote était, en dernière heure, à 58 1-4, soit un gain net de 1 point.

Depuis le retour de Sir Robert Borden, aucune communication n'a été faite en ce qui concerne les résultats de son voyage, d'où l'on peut raisonnablement inférer qu'aucun accord n'a eu lieu. De fait, la hausse que prend au Canada le cours du change de New-York est plus ou moins un indice du peu de succès que Sir Robert Borden a obtenu par ses démarches.

Le total des transactions, non comprises celles des mines ont été: parts ordinaires, 1,327; Bons de guerre, \$3,300.

STOCK DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par la maison Brunau & Dupuis, Nos 85 et 87 rue Saint-François-Xavier.

Table listing various stocks and their prices, including items like B. C. Fishing, Canadian Pacific, and various bonds.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Brunau & Dupuis, Nos 85 et 87, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Table listing various mining stocks and their prices, including items like Adanac, Apatite, and various metals.

MARCHE DU COTON

New-York, 14. — Le marché de Liverpool a été faible aujourd'hui et le prix ont décliné de 19 points. Les dépêches n'ont fourni aucune explication de ce recul important.

Table listing various cotton prices and market data, including items like Liverpool, Middlesbrough, and various grades.

LE VOYAGE DE M. BORDEN A WASHINGTON

L'ON SE DEMANDE SI SES DEMARCHES ONT REUSSI OU ECHOUÉ

Ottawa, 14. — L'on se demande actuellement si Sir Robert Borden a réussi ou échoué, lors de sa dernière visite à Washington. L'on sait que l'objet de cette visite était la conclusion d'un accord en vue de stabiliser le change entre les deux pays, au moyen d'arrangements financiers.

Depuis le retour de Sir Robert Borden, aucune communication n'a été faite en ce qui concerne les résultats de son voyage, d'où l'on peut raisonnablement inférer qu'aucun accord n'a eu lieu. De fait, la hausse que prend au Canada le cours du change de New-York est plus ou moins un indice du peu de succès que Sir Robert Borden a obtenu par ses démarches.

LA NOTE AMERICAINE

Troisième année. 14 mars, 1918.

Les Allemands occupent Odessa. Par la mer Noire et la Turquie, la route de l'Inde leur est ouverte. Après les puits de pétrole de Roumanie, les voies maîtres du grenier de la Russie. C'est la faillite du blocus économique et c'est la nécessité qui s'impose aux Alliés de battre militairement l'adversaire.

Depuis l'entrée des Américains dans la danse, c'en est fini des lenteurs diplomatiques. Les Etats-Unis et l'Angleterre viennent, par un ultimatum, de faire comprendre à la Hollande. Si lundi elle atterme toujours, on lui saisira ses bateaux dont la capacité totale est d'un million de tonnes et dont 70% sont dans les ports américains. Qui veut la fin prend les moyens. Cet appoint de tonnage viendra au bon moment accroître notre capacité de transport maritime, car pour la troisième semaine en suivant les Anglais se sont fait couler dix-huit navires.

La paix apparaît impossible à l'heure présente car l'Allemagne, repue de victoires et de rapines, constituerait pour les peuples une intolérable menace. C'est donc la guerre, plus effroyable que jamais et dont la fin apparaît lointaine. Mais la guerre c'est le flot d'or sans cesse grossi qui va indéfiniment tomber dans la caisse de l'industrie américaine, dont le maximum de développement est loin d'être atteint. Déjà elle est formidables en chiffres et de rapines, constituerait pour les peuples une intolérable menace.

Speculativement on peut dire du marché qu'aujourd'hui marque sur hier une sensible amélioration, causée sans doute par la passation de la loi de chemins de fer. La confiance a aussi dans l'ordre mais les étudiants aussi, car des réactions sont susceptibles de se produire avant le décisif départ en hausse.

BRYANT, DUNN & CO.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

TRENTE-SIX VENTES ONT ETE ENREGISTREES, HIER.

QUARTIER BORDAUX, H. J. C. Boulevard Monklands, lots 242-442A, 444, vacants. Terrain 50 x 225 pieds. Lot 433-347, lot 438, limité, vend à R. Richard Dalton, \$1,012.50. — E. Biron, N.P. — (1918).

QUARTIER HOCHELAGA, H. J. C. R. u. Brown, Nos 208 & 212, lots 1-2 individuellement 148-151-2, bâtiment, 151-2, vend à J. Adair, \$1,700. — E. Biron, N.P. — (1918).

QUARTIER DELORMIER, H. J. C. R. u. Bordeaux, Nos 1617 & 1621, lots 1-2, 1617, 1621, vend à J. A. Beaulieu, \$4,000. — J. A. Beaulieu, N.P. — (1918).

QUARTIER ROSEMONT, H. J. C. Rues Pallum, Dufresne et Comte, lots 208-209 & 615, 645, parties 208-646, 208-647, vacants. John Elsiele Molson, vend à J. A. Beaulieu, \$1,000. — J. A. Beaulieu, N.P. — (1918).

QUARTIER ST-DENIS, H. J. C. R. u. de La Roche, lot 5-136, bâtisses. Terrain 25 x 97 pieds. Zottique Blisson, vend à J. A. Beaulieu, \$2,000. — J. A. Beaulieu, N.P. — (1918).

CITE WESTMOUNT, H. J. C. Avenue Argyle, No 469, la partie N. O. 20 x 121, parties S.E. 25-122, bâtisses. Terrain 22 x 187 1/2 pieds. Henry Jackson, vend à Francis J. Jackson, \$5,000. — W. L. L. (1918).

VILLE MONTREAL-EST, H. J. C. Terrain du Bord de l'Eau, lot 202-2, 3, bâtisses. Terrain chaque lot 47.2 x 145.5 pieds. Ruel, vend à J. P. Arthur Bolduc, \$4,500. — E. Leroux, N.P. — (1918).

QUARTIER ST-LOUIS, (EST) Rue St-Catherine Est, Nos 196 & 200, lot 273, parties S.E. 25-122, bâtisses. Arthur Gagnon, vend à Achille A. Leclerc, \$2,000. — H. Schetagne, N.P. — (1918).

LES COMPENSATIONS DES BANQUES CANADIENNES

Les Compensations des banques de Montréal, pour la semaine finissant hier, font voir une diminution de \$33,469, comparativement à la semaine correspondante de l'année dernière. Celles de Toronto sont, par contre, dans une position excellente, puisqu'elles accusent une augmentation de six millions pour la même période. Les autres principaux centres du Canada sont aussi dans une situation meilleure, ainsi qu'il ressort du tableau suivant:

Table showing compensation data for various Canadian cities, including Montreal, Toronto, Hamilton, and others.

LA DOM, STEEL OBTIENT UN NOUVEAU CONTRAT

L'on apprend de source autorisée que la Dominion Steel Corporation a réussi à obtenir le contrat de la nouvelle usine où seront fabriquées les plaques d'acier pour navires et au sujet de laquelle elle était depuis quelque temps, en pourparlers. Ce résultat avait été généralement prévu dans les cercles financiers, mais il ne sera pas moins accueilli avec satisfaction par le public.

LE RAPPORT DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 14. — Le compte rendu hebdomadaire de la Banque d'Angleterre fait ressortir les variations suivantes: Réserve totale, aug. de £ 307,000. Circulation, dim. de 306,000. Encaisse métallique, aug. de 293. Portefeuille et avances, dim. 587,000. Compte courant du Trésor, dim. de 2,669,000.

LE TITRE FINANCIER DE LA DOM. GLASS CO.

En 1913-1914, la Dominion Glass Company présentait un excédent de \$273,749, soit environ 6.4 pour cent de ses actions ordinaires; l'année suivante, alors que le Canada souffrait encore plus de l'état de guerre, ce chiffre tombait à \$1,387. En 1915-1916, les résultats annuels le relevaient à \$102,000. Le dernier rapport financier de la compagnie, rendu public, hier, fait ressortir le rapport à nouveau à \$180,000, ce qui représente 4 pour cent de son capital-actions ordinaire.

DIVIDENDES DECLARES

Montréal — Bell Telephone, un dividende trimestriel régulier de 2 p. c., payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars. Montréal — West India Electric, un dividende trimestriel régulier de 1 et 1-4 p. c., payable le 1er avril, aux actionnaires le 23 mars.

LA NORTH, CROWN BANK

On annonce que la Northern Crown Bank a été absorbée par la Royal Bank of Canada. Le prix d'achat serait approximativement de \$200 par action et partie en argent.

\$6,900,000.00 CITE DE MONTREAL

INTERET: 6% Echéance: 1er décembre 1922

Prix pour rapporter 6 1/2%

Nous sommes à votre entière disposition pour remplir vos commandes que vous voudrez bien nous confier.

CREDIT CANADIEN INCORPORÉ

160, rue St-Jacques, Montréal. Casier Postal: 1341. Tél. Main, 1896.

CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

Télégraphiez ou téléphonez vos commandes à nos frais

COMMENT FAIRE FACE A LA HAUSSE GENERALE

L'hôte d'honneur de la Montreal Publicity Association, à son dîner-casual, mercredi, à l'Hotel Windsor, a été M. H. G. Munroe, gérant des achats de la maison Almy's Limited, qui fit une conférence très intéressante et instructive au point de vue commercial. Il avait pris pour sujet: "Comment faire face à la hausse générale."

"Je ne sache pas, dit le conférencier, de problème qui présente plus de difficultés pour les marchands, surtout pour les gros magasins comme chez Almy's où les dépenses annuelles atteignent un chiffre énorme."

Quant au problème de la hausse, il n'est pas si simple qu'il paraît. Quand le charbon que nous payons \$5.00 la tonne en temps normal, se vend maintenant \$12.00, et que nous avons environ trois millions de pieds cubes à chauffer? Quand le papier qui, en 1915, nous coûtait 33-4c la livre, passe à 10c la livre et que nous nous attendons, cette année, à envelopper cinq millions de paquets. L'avoine, en 1915, coûtait 95c le sac, et nous avons environ cinquante chevaux à nourrir avec de l'avoine qui nous coûte maintenant \$2.50 le sac.

D'autre part, le tarif des annonces a augmenté de 10 à 20 pour cent, tandis que le coût de employés a augmenté énormément. "Or les dépenses qui comptent le plus dans un magasin à rayons sont les salaires, les annonces et la livraison, et ce sont ces dépenses qu'il nous faut voir à réduire pour faire face à la situation."

L'orateur fait alors remarquer que plutôt que d'augmenter la marchandise, l'on a jugé à propos de limiter le nombre des livraisons et que les résultats ont été très satisfaisants. Il est ainsi du système d'annonces, "sans diminuer l'espace de l'annonce de journaux pour chaque annonce, nous limitons nos annonces aux jours qui semblent rapporter le plus, dit le conférencier, et nous annonçons à certains jours les articles qui se vendent le mieux ces jours-là, et cette manière de procéder nous a donné d'excellents résultats."

"Quant à la question des salaires qui ont commencé à hausser en 1915, nous y avons fait face en rendant plus efficace le travail de nos employés, nous nous sommes établis en outre un système de pourcentage sur les ventes. Ces améliorations, jointes à d'autres économies secondaires, ont été, pour nous le meilleur moyen de faire face à la situation, dit, en terminant, le conférencier."

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

PACIFIQUE CANADIEN Service Montréal-St-Paul-Minneapolis Le train 17, de Montréal, gar. Windsor, à 8-5 p.m., pour Ottawa, North Bay, St-Jérôme, St-Paul et Minneapolis, reprendra son service quotidien dimanche, le 17 mars prochain; tandis que le train No 18 de Minneapolis, St-Paul, Sault Ste-Marie et North Bay reprendra son service quotidien vers Montréal avec le premier train dû à Montréal, gare Windsor, à 9.05 a.m., mardi, 19 mars.

INNOVATION DU PACIFIQUE CANADIEN

Dans le but de prouver par une distinction nouvelle sa reconnaissance aux employés qui ont contribué à lui assurer sa réputation d'efficacité, la compagnie du Pacifique Canadien vient de prendre l'initiative d'un mouvement qui va certainement susciter beaucoup d'intérêt. Jusqu'à présent, on s'était contenté de se contenter de désigner les locomotives de chemins de fer par un numéro, une méthode qui a aussi été adoptée ailleurs, excepté peut-être sur certaines lignes anglaises, comme par exemple le Great Eastern, qui possédait une fameuse locomotive baptisée du nom de "Claud Hamilton", le président de la compagnie, le Great Western, qui en avait une autre non moins connue du nom de "King Edward" et le London and North Western Ry, qui avait nommé sa plus puissante locomotive "Achille", en souvenir du héros grec.

Le Pacifique Canadien a cru qu'il était pas nécessaire de remonter à l'histoire de l'ancienne Grèce pour trouver les noms de ses héros. La compagnie va choisir parmi la liste de ses employés, les noms des mécaniciens, mais malgré les terribles brouillards de nos hivers canadiens et les difficultés de toutes sortes, conduisant quand même avec une régularité étonnante les rapides convois de voyageurs qui sillonnent chaque jour le continent, de l'Atlantique au Pacifique. On a donc décidé de donner à un certain nombre de locomotives du C.P.R., les noms des ingénieurs-mécaniciens, qui soit pour leur conduite ou pour l'accomplissement de quelque acte de bravoure, ont donné l'opinion d'être mérités cette distinction notable. On prendra même probablement les noms de quelques-uns des 92 mécaniciens qui sont actuellement à la pension; des hommes comme Ash, Kennedy, qui a assisté au développement de l'ouest et qui conduisait déjà sa locomotive quand le C.P.R. possédait ses premiers rails à travers les prairies, un employé recruté par les officiers de la compagnie autant que par ses confères, et aujourd'hui assistant Grand Chef de la Fraternité. On pourra encore de cette manière rappeler la mémoire de ceux qui sont aujourd'hui disparus, comme par exemple, Dave Bowker, qui durant 34 ans, conduisit sa locomotive sans mériter une seule marque noire; on se rappelle encore un autre employé, cette figure familière, ainsi que la locomotive, le No 920. Il y a encore les héros comme Norman Wight, qui voyant un jour une petite fille sur la voie, mais trop tard pour arrêter son train, courut jusque sur le chaudière, se pencha en avant en se tenant par un bras et fut assez heureux pour enlever l'enfant à temps de passer le locomotive et ainsi l'employé, se dit-il, est un autre type remarquable.

De Vancouver à St-Jean, N.B., il y a sur chaque division des hommes dont les noms méritent d'être mentionnés et perpétués, afin que l'on s'en souvienne à temps de leur nom. On appelle encore un autre employé, ce n'est pas un héros, mais un homme qui a fait beaucoup de bien, c'est un autre type remarquable. Dans l'ouest, on entre Alf. Gallovan, un vétérinaire qui entra au service du C. P. R., il y a trente ans et qui connaît comme sa main le Cascade Canyon; Lew Patrick, l'homme sur des Selkirks, qui sut toujours éviter les avalanches de Rogers Pass avant l'ouverture de la compagnie; Connaught et Willis Armstrong, un autre mécanicien familier avec les Rocheuses et dont les yeux ont à peine besoin du projecteur pour se diriger à travers les sombres canyons.

Dans la province de Québec, on nomme entre autres Arthur Charlebois, qui peut passer dans un banc de neige qui lui aurait pu traverser avec une locomotive et Harry Leclerc, un autre Canadien-français, dont le train est toujours en temps et qui s'est acquis une réputation qui fait honneur à ses compatriotes.

Le Pacifique Canadien possède plus de 2000 locomotives, mais ce n'est pas l'intention de la compagnie de donner des noms à toutes des maintenant; on ne nommera que celles du service des voyageurs et il est entendu qu'il faudra avoir mérité l'honneur. Le but est d'encourager l'esprit de corps, qui est d'ailleurs depuis longtemps une caractéristique du réseau de cette importante organisation de transport. Le mécanicien ne traite pas sa locomotive comme une vulgaire machine; il la considère comme presque humaine que lui-même et étant donné qu'il faut des mois pour en comprendre toutes les particularités et les caprices, il s'attache à elle comme à un ami. L'idée qu'elle porte un jour porter son nom lui donnera certainement un surcroît d'encouragement pour le devoir accompli et lui inspirera un juste sentiment d'attachement.

OBLIGATIONS de la CITE DE MONTREAL

remboursables à 5 ans, rapportant 6 p. 100 en coupures de \$100, \$500, \$1,000, à vendre au pair avec 4 mois d'intérêt accumulé.

OBLIGATIONS de la CITE D'OUTREMONT

remboursables à 5 ans, rapportant 6 p. 100 à vendre au pair en coupures de \$100, \$500, \$1,000. Téléphonez vos commandes à nos frais.

VERSAILLES, VIDRICAIRE ET BOULAIS, LIMITEE, EDIFICE VERSAILLES

90, Rue SAINT-JACQUES, Téléphone Main 8745 et 8746.

LE PRIX MINIMUM DES PROCHAINES RECOLTES

Ottawa, 14. — Le gouvernement étudie en ce moment la question de fixer un prix minimum pour la récolte de blé de la saison prochaine. L'année dernière, ce prix avait été fixé à \$2.21 par boisseau.

LA RAISON INVOQUEE POUR LA FIXATION A L'AVANCE DU PRIX MINIMUM, C'EST QU'UNE TELLE MESURE EST UN FACTEUR QUI STIMULE LA PRODUCTION, PARCE QUE LES GRAINS GROWERS PEUVENT CALCULER D'AVANCE LES PROFITS QUE LEURS RECOLTES RAPPORTERONT.

VERSAILLES, VIDRICAIRE ET BOULAIS, LIMITEE, EDIFICE VERSAILLES

90, Rue SAINT-JACQUES, Téléphone Main 8745 et 8746.

Page 6

DANS LE MONDE OUVRIER

EN FAVEUR DE M. AINEY

A la dernière réunion régulière des membres du local 399 de l'union des peintres...

AU CLUB ST-DENIS NORD

Ce soir, grande assemblée du club ouvrier Saint-Denis Nord, à la salle de la chorale Saint-Arsène, 2882 rue Saint-Hubert...

CHEZ LES OUVRIERS EN CONSTRUCTION

Le Conseil des Métiers en Construction est hier sous la présidence de M. E. J. Sinclair à sa salle ordinaire, 417 rue Ontario...

AFIN DE FAIRE CONNAITRE LES FAITS DE NOTRE HISTOIRE

La plupart des conflits de race, parmi les nations bilingues, naissent de l'ignorance de l'histoire.

POUR AUGMENTER LA PRODUCTION AGRICOLE

La Coopération Agricole constituée à Montréal, l'année dernière, a rencontré un nombre d'adhérents si considérable...

LORD SHAUGHNESSY ET MCGILL

La direction de l'Université McGill a décidé de conférer le degré honorifique de L. D. A. aux messieurs suivants:

VICTORIEUX PARTOUT

London, 14.—Le rapport des opérations au front ouest, se lit comme suit: "Entre la Lys et la Scarpe, des deux rives de la Meuse, et dans la région de l'Albéric, l'artillerie ennemie a été très active."

LE JAPON EST FIDELE

London, 14.—M. Balfour a déclaré à la Chambre des Communes que les certificats absolus confinés dans la loyauté du Japon quant à la question d'Orie...

LES TEMOINS

(Suite de la dernière page) tent. Il dit qu'on l'a menacé de mort, mais qu'il n'a rien voulu entendre...

M. MARTIN EST APPUYE PAR UN JOURNAL UNIONISTE

Le quartier St-Denis avait l'honneur hier soir de recevoir le candidat pour le poste de maire de St-Arsène, M. Martin...

LE GOUVERNEMENT TENTE DE VOLER UNE ELECTION

Le Cabinet Unioniste essaie de voler l'élection de Essex-Nord, malgré la grande majorité du candidat libéral, M. W. C. Kennedy...

ON ACCORDERAIT UN DELAI AUX INSTITUTEURS

M. le juge MacLennan accorde aussi un marchand d'animaux, à cause de ses obligations. — Un autre habeas corpus accordé.

NOS HOPITAUX SUFFISENT

Ottawa, 14.—On a nié ici le rapport reçu à l'effet que les soldats canadiens de retour du front devraient être placés dans des hôpitaux à Boston...

M. VICTOR BARBEAU

M. Victor Barbeau, journaliste et critique, a été confondu hier soir, aux "Jeudis du Nigro" à l'hôtel de M. Léon-Pol Morin...

M. JOHN-D. ROCKEFELLER, VIENDRA A MONTREAL

Inté-M. John-D. Rockefeller, le fils du milliardaire américain, sera à Montréal à la mi-avril...

BEBE JOUE DANS LA PIECE VOISINE

La nounou, seule avec la maman, vante à celle-ci les perfectionnements de son bébé et le déclare "tout le portrait de sa mère", ajoutant: "Allez vite les lui enlever, s'écrie celle-ci..."

"J'AIME MON PAYS ET J'AIME MA RACE" Déclare le commissaire Ainey hier soir, à la salle St-Arsène, devant un très nombreux auditoire.

Les commissaires et des échevins, mais M. Martin s'y opposa de toutes ses forces. "Pensez donc, dit M. Ainey, M. Martin aurait vu son salaire réduit!"

M. Ainey fit ensuite la revue des scandales de l'administration Martin et nombreux furent les cris de honte. Scandales du tramway, car il y en a deux; scandale de la rue Drolet et scandale de l'Aztec pour ne mentionner que les plus gros.

M. Ainey fit ensuite la revue des scandales de l'administration Martin et nombreux furent les cris de honte. Scandales du tramway, car il y en a deux; scandale de la rue Drolet et scandale de l'Aztec pour ne mentionner que les plus gros.

M. Ainey fit ensuite la revue des scandales de l'administration Martin et nombreux furent les cris de honte. Scandales du tramway, car il y en a deux; scandale de la rue Drolet et scandale de l'Aztec pour ne mentionner que les plus gros.

LE GOUVERNEMENT TENTE DE VOLER UNE ELECTION

Le Cabinet Unioniste essaie de voler l'élection de Essex-Nord, malgré la grande majorité du candidat libéral, M. W. C. Kennedy. — CELUI-CI EST DECIDE D'EN APPELER AU CONSEIL PRIVE.

Windsor, 14.—M. William C. Kennedy, candidat libéral élu dans le comté d'Essex par une majorité de 446 voix, y compris le vote des soldats d'outremer, s'opposera à toute mesure de la part du gouvernement pour le décompte du vote des soldats et se déclare prêt à aller jusque devant le Conseil Privé.

On annonçait hier que le décompte avait été demandé. Le lieutenant-colonel E. S. Wigle, le candidat défait, a nié. E. S. Wigle a demandé le décompte. Il est donc clair que ce doit être le gouvernement qui a pris l'initiative au nom des conservateurs de North Essex.

On dirait que l'on veut m'enlever mon siège, déclarait M. Kennedy cet après-midi. Il ne peut y avoir d'autre motif à la démarche du gouvernement. Dans la loi sur les élections en temps de guerre il y a une clause qui prévoit le décompte et les candidats n'ont rien sur quoi se baser pour se protéger. Je n'ai reçu aucun avis du décompte et n'ai même pas eu l'avis autorisé.

M. le juge Lamothe a accordé sans frais, à l'instance de Mre Urgèle Lacasse, l'habeas corpus demandé par Joseph Fortin, instituteur maritime de Bienville, P.Q. dont la cause était encore pendante. Les autorités militaires ont remis sans difficultés Fortin en liberté.

Les instituteurs de la commission scolaire catholique de Montréal obtiennent du délai, avant d'être tenus de se rapporter aux autorités militaires. C'est la nouvelle qui a été communiquée au Palais, hier matin, à Mtes St-Jacques et Perrault, avocats de la commission.

Les juges ne s'entendent cependant pas tous sur la longueur du délai. Les juges Archer et Greenhills donnent jusqu'au 1er mai. Le juge Teller, de la Cour Supérieure, et le juge Archambault, de la cour de circuit, accordent jusqu'au 1er juillet.

Le juge Lafontaine, en deux cas d'instituteurs à étudier, hier matin, il a refusé de s'en occuper, parce qu'il est commissaire d'école et qu'il craignait d'être préjugé en leur faveur, il a cependant déclaré que s'il avait...

M. le juge Lamothe a accordé sans frais, à l'instance de Mre Urgèle Lacasse, l'habeas corpus demandé par Joseph Fortin, instituteur maritime de Bienville, P.Q. dont la cause était encore pendante.

Les instituteurs de la commission scolaire catholique de Montréal obtiennent du délai, avant d'être tenus de se rapporter aux autorités militaires. C'est la nouvelle qui a été communiquée au Palais, hier matin, à Mtes St-Jacques et Perrault, avocats de la commission.

Les juges ne s'entendent cependant pas tous sur la longueur du délai. Les juges Archer et Greenhills donnent jusqu'au 1er mai. Le juge Teller, de la Cour Supérieure, et le juge Archambault, de la cour de circuit, accordent jusqu'au 1er juillet.

Le juge Lafontaine, en deux cas d'instituteurs à étudier, hier matin, il a refusé de s'en occuper, parce qu'il est commissaire d'école et qu'il craignait d'être préjugé en leur faveur, il a cependant déclaré que s'il avait...

Capital \$10,000. POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN. A toute personne qui se fera examiner les yeux aujourd'hui et demain, nous fournirons un lorgnon de \$2.99.

à se prononcer, il leur accorderait jusqu'au 1er juillet. L'honorable juge Ducloux ne s'est pas encore prononcé sur le délai à accorder à ceux qui ont comparu devant lui.

ELECTIONS A L'ECHEVINAGE DANS ST-JACQUES

M. L. A. LAPOINTE. "J'accepte la candidature que vous m'avez offerte dans St-Jacques." Telle a été la déclaration qui faisait, hier soir, M. L. A. Lapointe à une très nombreuse et enthousiaste assemblée du Club Letellier.

La réunion était présidée par M. J. O. Lamert, qui expliqua dès le début pourquoi le club était convoqué en assemblée générale. Lors de la dernière séance, dit-il, le club offrait la candidature à l'échevinage dans St-Jacques à M. L. A. Lapointe, et celui-ci va nous donner sa réponse ce soir.

Pendant seize années, M. Lapointe a été échevin et s'est révélé dans cet espace de temps administrateur honnête et habile. Nous croyons que ses services seraient de ce quartier, dans la salle de l'école, angle du chemin St-Antoine et de l'avenue Prud'homme, ce soir, à 8.15 heures p.m. L'honorable M. Charles Marclé, M.P. sera présent.

BORDEAUX-AHUNTSIC

M. Ovide Filion a ouvert, hier soir, son comité sur la rue Saint-Hubert, sous la présidence de M. Ovide Bélanger; M. Cléophas Morin agissait comme secrétaire.

M. Gauthier de la Ligue des Propriétaires a profité de la réunion pour expliquer le but de l'association. Une grande assemblée des citoyens du quartier Delorimier a été tenue hier soir à la salle Corbeil sous la présidence de M. A. T. Gariépy, dans le but d'offrir la candidature à l'échevinage à M. Armand Malo que l'on presse déjà depuis longtemps d'entrer en lice.

Plusieurs discours furent prononcés au cours de la soirée; M. J. E. Santerregret parla le premier et proposa, aux applaudissements de l'auditoire, le nom de M. Armand Malo comme candidat à l'échevinage dans le quartier Delorimier. M. Santerregret parla en termes élogieux de M. Malo.

DOMINATION DE L'ALLEMAGNE

(Dépêche de la Presse Associée) Washington, 14.—On attribue la campagne sans merci des sous-marins boches contre les navires neutres au désir qu'a l'Allemagne d'isoler de l'Amérique les pays du nord de l'Europe pour pouvoir ensuite les dominer.

L'Allemagne en s'attaquant ainsi au commerce des neutres s'est réduite leur marine au niveau de la sienne qui a perdu cinquante pour cent de son tonnage depuis la guerre; ainsi, la paix venue, l'Allemagne pourra encore dominer.

M. VICTOR BARBEAU

M. Victor Barbeau, journaliste et critique, a été confondu hier soir, aux "Jeudis du Nigro" à l'hôtel de M. Léon-Pol Morin. Il a traité de "la Critique" avec toute l'originalité qu'on lui connaît et ses opinions ont créé quelque révolution. Il a touché juste quant à la critique, au point de vue du journaliste.

Nous espérons que le "Nigro" du mois prochain en donnera quelque aperçu plus élaboré.

M. JOHN-D. ROCKEFELLER, VIENDRA A MONTREAL

Inté-M. John-D. Rockefeller, le fils du milliardaire américain, sera à Montréal à la mi-avril...

Bebé joue dans la pièce voisine. La nounou, seule avec la maman, vante à celle-ci les perfectionnements de son bébé et le déclare "tout le portrait de sa mère", ajoutant: "Allez vite les lui enlever, s'écrie celle-ci..."

M. VICTOR BARBEAU

M. Victor Barbeau, journaliste et critique, a été confondu hier soir, aux "Jeudis du Nigro" à l'hôtel de M. Léon-Pol Morin. Il a traité de "la Critique" avec toute l'originalité qu'on lui connaît et ses opinions ont créé quelque révolution. Il a touché juste quant à la critique, au point de vue du journaliste.

Nous espérons que le "Nigro" du mois prochain en donnera quelque aperçu plus élaboré.

M. JOHN-D. ROCKEFELLER, VIENDRA A MONTREAL

Inté-M. John-D. Rockefeller, le fils du milliardaire américain, sera à Montréal à la mi-avril...

Bebé joue dans la pièce voisine. La nounou, seule avec la maman, vante à celle-ci les perfectionnements de son bébé et le déclare "tout le portrait de sa mère", ajoutant: "Allez vite les lui enlever, s'écrie celle-ci..."

LES MENARD, PERE ET FILS, SONT TROUVES COUPABLES DE VOL

Le juge Bazin refuse d'admettre les motifs de défense des accusés et déclare qu'ils sont coupables de vol. --- Il n'y a pas eu conspiration

L'AVOCAT DES MENARD ANNONCE QU'IL EN APPELLERA DU JUGEMENT

Je ne crois pas, dit le juge Bazin que la coutume, le système établi de s'approprier frauduleusement ce qui appartient à autrui justifie qui que ce soit d'en faire autant

M. le Juge Adolphe Bazin a rendu jugement, hier, dans la désormais fameuse enquête des Ménard, père et Armand Major. Tous trois ont été trouvés coupables de vol, mais le juge Bazin est d'option qu'il n'y a pas eu conspiration pour frauder et obtention illégale de \$100.

Le jugement a été rendu vers midi et il a causé une grande surprise dans les cercles légaux. On ne croyait pas que, vu l'énorme dossier qu'il avait à parcourir, le juge Bazin pourrait rendre sa décision aussi tôt.

Immédiatement après le prononcé du jugement, Mre Alban Germain, C.R., avocat des accusés a annoncé qu'il en appellerait de cette décision. La motion sera présentée au 4 avril. Mre Aimé Geoffrion, C.R., représentant la poursuite s'opposera à cette motion.

Armand Major recevra sa sentence le même jour, le quatre avril.

Voici le texte du jugement du juge Bazin :

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Cité de Montréal, Cour des Sessions Spéciales de la Paix.

Présent : M. le Juge Adolphe Bazin.

LE ROI
vs
MENARD ET AL.

L'acte d'accusation comporte que Gordien Ménard, père, et Gordien Ménard, fils, alors que le premier était au service de la cité de Montréal, et le second échevin de la même cité, ont conspiré ensemble, entre le premier mai 1915 et la fin de février 1916, en la cité de Montréal, par la supercherie, la mensonge ou d'autres moyens frauduleux, pour frauder la cité de Montréal de deux mille voyages de terre, de six cents voyages de pierre, et de deux voyages de sable, le tout valant deux mille piastres (\$2,000.00), et aussi de la somme de cent piastres (\$100.00).

Is sont enfin de plus accusés d'avoir dans les dix mois précédant le premier mars dix-neuf cent seize, en la cité de Montréal, volé deux mille voyages de terre, six cents voyages de pierre et deux voyages de sable, le tout valant deux mille piastres (\$2,000.00), la propriété de la cité de Montréal.

Is sont enfin de plus accusés d'avoir dans les dix mois précédant le premier mars dix-neuf cent seize, en la cité de Montréal, avec l'intention de frauder, par fausses représentations, obtenu diverses sommes d'argent se montant à cent piastres (\$100.00) ou obtenu que ces diverses sommes d'argent fussent payées à d'autres personnes par la cité de Montréal.

Durant la période couverte par l'acte d'accusation, la cité de Montréal faisait exécuter des travaux publics dans le quartier Bordeaux, ces travaux consistant notamment en la construction de canaux d'égouts dans certains rues du dit quartier. On construisait dans le quartier Bordeaux, c'est aussi de la pierre, pour une grande partie, extraite des mêmes canaux, et un peu de pierre transportés par la ville de Montréal dans le quartier Bordeaux.

Cette terre et cette pierre ont été charroyées sur les quais par les employés de la cité; et la cité a payé le coût de ce transport.

Quelle est la quantité de la terre et de la pierre ainsi charroyées ?

Quelle en est la valeur ?

La preuve faite par la poursuite permet de conclure que la quantité et la valeur sont considérables. En tout cas, dans l'espèce, il n'y a pas lieu, je crois, de rechercher la quantité et la valeur exactes.

La défense dit, avec raison, dans son argument écrit : "Il peut y avoir différence dans la preuve quant à la quantité qui y aurait été ainsi déposée; mais comme le tribunal n'est appelé à juger qu'au point de vue de la loi criminelle, il importe peu que la quantité soit plus ou moins grande."

Je l'ai déjà dit, Gordien Ménard, père, était propriétaire du terrain sur lequel l'un des deux quais a été construit avec une partie des matériaux de la ville.

Gordien Ménard, fils, était-il propriétaire de l'autre terrain ?

Est-il nécessaire de considérer cette question ?

Je ne le crois pas.

Même après l'acte de vente du 6 avril 1915, Gordien Ménard, fils, a été comme étant le propriétaire, du terrain sur lequel l'un des deux quais a été construit.

Il a eu connaissance de la construction du quai; il a donné des ordres aux ouvriers qui y travaillaient; il a acheté, par son père, des matériaux qui sont entrés dans la confection de ce quai; il n'a répudié ces achats et il a même payé de ses propres deniers les matériaux ainsi achetés; et il a payé lui-même, de ses propres deniers certains ouvriers travaillant au quai.

Il avait un intérêt considérable à l'amélioration de la propriété qu'il dit être celle de son frère Pierre; et en effet, le prix de vente lui en était encore dû.

Il est incontestable, dans mon opinion, que, malgré cette vente, Gordien Ménard, fils, s'occupait de cette propriété et qu'il y portait un intérêt pour le moins aussi considérable que son frère Pierre. Et, comme l'a dit la défense : "Cette question de propriété est bien secondaire, notre plaisir est de toute la question à dé-

terminer si la Cour est de savoir si le fait d'avoir reçu de la terre et de la pierre constitue une offense criminelle, tel que l'acte d'accusation la comporte."

A la preuve faite par la poursuite que de la terre et de la pierre, propriété de la ville de Montréal, ont été transportées chez les accusés, ces derniers répondent en substance :

1. — A mesurés les canaux étaient construits, la terre et la pierre devaient être enlevées pour rendre les rues carrossables dans toute leur largeur et elles devaient être enlevées de la façon la plus économique et la plus pratique dans l'intérêt de la ville. Et la ville n'ayant pas de propriétés dans cet endroit pour y transporter ces matériaux, la façon la plus pratique de nettoyer les rues était de donner la terre et la pierre et de la charroyer sur les propriétés de ceux qui consentaient à les recevoir.

2. — Un bon nombre de citoyens de Bordeaux ont permis à la cité de Montréal, tout en profitant eux-mêmes, de déposer sur leurs propriétés de la terre et de la pierre provenant de la construction des égouts.

3. — C'était d'ailleurs une coutume établie de donner la terre et la pierre à ceux qui en voulaient et de les leur charroyer.

4. — Précédemment, la cité de Montréal, s'est servie de la propriété Ménard, père, pour y déposer ses vidanges et ses déchets, et la ville était tenue de couvrir ces vidanges et déchets pour faire cesser les émanations s'échappant de ce dépôt temporaire.

5. — Gordien Ménard, père, a obtenu de Camille Amireault, ingénieur en chef de la division nord, l'autorisation de faire transporter sur les quais la terre et la pierre extraites des canaux d'égout.

En résumé, les accusés disent qu'en faisant charroyer cette terre et cette pierre, ils ont rendu service à la cité de Montréal; 2. ils ont suivi la coutume établie; 3. ils ont obtenu la permission des représentants de la ville.

1. — Les accusés ont rendu service à la ville.

2. — Le motif d'excuse n'est pas justifié par la preuve. L'objet principal, et l'unique objet, que les accusés avaient en vue était leur propre avantage.

3. — Ils ont suivi la coutume établie.

La terre et la pierre que les accusés se sont appropriés appartenaient à la ville. Ce sont deux choses qui pouvaient être l'objet d'un vol.

Je ne crois pas que la coutume, le système établi de s'approprier frauduleusement ce qui appartient à autrui puisse justifier qui que ce soit d'en faire autant.

En tout cas, l'acte des accusés n'est justifié par aucune coutume, aucun système.

3. — Ils ont obtenu la permission des représentants de la ville.

C'est ce motif d'excuse n'est pas justifié par la preuve. La seule permission obtenue serait celle de faire couvrir de terre les vidanges mises par la ville sur le lot de terre appartenant à Ménard, père.

C'est ce que dit Ménard, père, dans son témoignage donné devant l'hon. juge Poinnau.

C'est ce que dit également Ménard, fils, devant le même juge.

Le Roi vs Ménard.

G. Ménard, fils, page 47.

Q. — Vous n'avez aucune raison de croire que de la pierre a été transportée pour les quais ?

R. — Je ne l'ai pas vue.

Q. — Mais les quais avaient besoin de pierre ?

R. — Oui, Monsieur.

Q. — Ils avaient besoin de beaucoup plus de pierre que de terre ?

R. — A part cela, je suis informé qu'il n'y a aucune pierre qui a été prise à la Corporation qui soit entrée dans la confection des quais.

Q. — Dans la confection des quais qu'est-ce qu'on a employé ? de la pierre ?

R. — Vous demandez cela à ceux qui les ont faits. Je presume qu'il y a eu du ciment, de la pierre et du sable.

Q. — Vous y êtes allé souvent, avez-vous dit ?

R. — J'y suis allé souvent.

Q. — Vous devez savoir ce qui est entré dedans ?

R. — Il entrerait de la pierre, du ciment et du sable.

Q. — Maintenant, dites-vous, d'après ce que vous avez pu constater, que la pierre que vous avez vue passer était simplement pour les travaux de la rue St-Marc et n'allait pas pour les quais ?

R. — C'est ce que j'ai pensé.

Q. — Vous êtes positif et c'est là votre opinion ?

R. — Oui, Monsieur.

Q. — Et que la pierre pour les quais ne serait pas venue alors de la cité ?

R. — Pas du tout, c'est mon opinion.

Q. — Les quais n'avaient pas besoin de terre n'est-ce pas ?

R. — Non, les quais n'avaient pas besoin de terre.

Q. — Alors, il n'y aurait pas eu de terre de la cité transportée sur les quais ?

R. — Pas pour la confection des quais. Il y a eu de la terre de transportée chez mon père pour le profit du dépôt public qui existait depuis deux ans à cet endroit... le département

d'hygiène a, je crois, donné instruction de remplir cela. C'est pourquoi il y a eu de la terre de transportée là.

Il n'y a donc qu'une seule question à considérer; les accusés se sont-ils appropriés frauduleusement de la terre et de la pierre appartenant à la cité de Montréal ?

Quant à Ménard, père, la preuve fait voir hors de tout doute qu'il a non seulement fait charroyer de la terre pour couvrir les vidanges mises sur son terrain par la ville, mais qu'il a aussi fait charroyer de la terre et de la pierre pour la construction de deux quais; que cette pierre était la propriété de la ville, triée ou transportée par elle pour macadamiser ses rues; que cette pierre avait une valeur réelle pour la ville.

En la faisant charroyer comme il l'a fait, il se l'est approprié frauduleusement et il a commis un vol au détriment de la ville.

Ménard, fils, a-t-il eu connaissance que de la terre et de la pierre aient été charroyées pour son bénéfice ?

Le charroyage sur l'un ou l'autre des quais a commencé en juin 1915, et Ménard, fils, en a eu connaissance à cette époque.

M. Jules Auclair a fait remarquer au contremaitre que ce n'était pas bien de donner ainsi les matériaux de la ville (8) et Deslauriers de dire : "Qu'est-ce que vous voulez que je fasse, Monsieur Auclair, je sais que ce n'est pas correct." (10).

A la suite de cette conversation, il est transféré et il a été congédié.

Q. — Etait-ce avant que vous fussiez congédié ou après que vous avez vu l'échevin Ménard ?

R. — C'est en même temps, le même matin que je suis allé à la corporation; alors, là, j'ai rencontré l'échevin Ménard avec les autorités, Monsieur Amireault et d'autres qui étaient à l'office aux canaux d'égout et puis c'est là que l'échevin Ménard m'a dit en présence de Monsieur Amireault et un autre, je ne me rappelle pas qui : "Vous avez trop parlé, — que je voyais tout clair, qu'il ne voulait plus me voir à Bordeaux."

Et à la page 14 :

Q. — Je vous demande si c'était avant d'avoir reçu votre avis de partir de l'emploi de la ville, ou après ?

R. — Mais je ne pouvais pas l'avoir de la part de M. Ménard, parce que M. Ménard avait donné l'avis à la corporation qu'il ne voulait plus que je travaille à Bordeaux.

Et à la page 17 :

Q. — Où vous êtes-vous rendu à l'hôtel de ville ?

R. — D'abord, dans la chambre où était M. Amireault et d'autres personnes.

R. — Oui.

Q. — Est-ce que l'échevin Ménard était là ?

R. — Oui, monsieur.

Q. — Qu'est-ce qui s'est passé ?

R. — Alors, c'est là, en présence de M. Amireault et puis de l'échevin Ménard, que M. Kochon m'a dit qu'il me transférerait sur la rue Papineau, j'ai demandé pour quelle raison et il a dit : "On n'a pas de compte à vous rendre, M. Auclair. Il a dit : Allez-vous en avec M. Belisle sur le chemin Papineau. Alors, là, j'ai demandé. Avant cela, j'avais demandé à M. Ménard pourquoi il m'envoyait de Bordeaux. C'est là que M. Ménard m'avait dit à l'hôtel de ville, en présence de M. Amireault, qu'il ne voulait plus me voir à Bordeaux, et puis je suis parti. Ensuite, j'ai été au clos de la corporation, et puis c'est là que M. Kochon m'a donné avis de m'en aller sur l'avenue Papineau."

Plus tard, vers le mois d'octobre, J.-Bte Parent qui a charroyé de la terre et de la pierre aux deux quais, alors qu'il était employé et payé par la ville, perdit sa position et à ce sujet, il dit :

Q. — Que vous avez perdu votre position ?

R. — Oui.

Q. — Quand ?

R. — Vers le mois d'octobre.

Q. — Pourquoi avez-vous perdu votre position ?

R. — Parce qu'ils m'ont dit que j'avais bavassé.

Q. — Qui vous a dit cela ?

R. — L'échevin Ménard.

Q. — A vous-même ?

R. — Oui, monsieur.

Q. — Oui, monsieur.

Q. — Et il vous a dit cela à quel sujet ?

R. — Il disait que je n'avais pas besoin de dire que la terre et la pierre que je charroyais, j'étais payé par la corporation; il m'a dit que ça lui ferait du tort dans ses élections.

Il m'a suspendu, j'ai été suspendu par M. Deslauriers; M. Deslauriers m'a dit : J'arrivais un matin et il a dit : Ce matin, je ne suis pas capable de t'employer, j'ai des ordres de te suspendre. J'ai dit : Pourquoi ? Il a dit : Tu le sauras, tu iras voir qui ?

Q. — Donnez les noms, tu iras voir qui ?

R. — L'échevin Ménard.

Q. — Et lui avez-vous dit là-dessus : Comment cela peut-il vous faire du tort dans les élections ?

R. — Il m'a dit que je n'avais pas d'affaires; c'est moi qui mène et il n'y a rien qui se fait sans mes ordres.

Ces deux témoignages font voir que Ménard fils a eu connaissance non seulement de la terre mais aussi de la pierre a été charroyée pour son bénéfice personnel.

Et par conséquent, il se serait approprié cette terre et cette pierre frauduleusement, comme l'a fait le père, et je crois en conséquence qu'il y a eu vol.

Quant à l'accusation de conspiration, je ne puis en arriver à la conclusion qu'une conspiration a été commise. La conspiration comporte une entente entre deux ou plusieurs personnes pour arriver à commettre un acte quelconque, et je n'ai rien à dire d'après la preuve qui a été faite sur ce champ d'accusation.

On a pris de la terre et de la pierre, on fait ouvertement et sans qu'il y ait eu de conspiration apparente entre le père et le fils à cet effet.

Quant à la somme de cent piastres que l'on a obtenue frauduleusement, et que l'on a fait passer je ne vois rien dans la preuve qui justifie cet acte d'accusation.

Pour les raisons mentionnées ci-dessus je trouve les accusés coupables sur l'accusation de vol.

Il y a une autre cause, celle d'Armand Major :

M. Major serait approprié du ciment appartenant à la ville de Montréal, et cela dans le mois de mai 1915. Il a employé ce ciment à sa propre maison où il a fait un solage. Un an après les rumeurs courent qu'une enquête va être demandée concernant les agissements de certaines personnes dans le quartier Bordeaux.

M. Major qui a été un employé de la Corporation même un contre maître, je crois, des travaux, entend dire comme les autres qu'une enquête va être faite, cependant dans son témoignage, il dit qu'il ne craignait aucune enquête, et il s'est suspendu.

C'est après ces rumeurs d'enquête et cette suspension que Major, un an après s'être emparé du ciment en question, retourne à la ville.

Je crois que le ciment n'aurait jamais été retourné si jamais personne n'en avait parlé.

Ceci indique bien que Ménard s'en est emparé d'une manière frauduleuse, je crois qu'il a commis un vol et il est trouvé coupable.

Par Mre A. Germain, C.R., avocat des accusés :

Vous Seigneurie, dans le cas de Gordien Ménard père, et Gordien Ménard, fils, je déclare que la défense excipe respectueusement du jugement qui vient d'être rendu et qu'elle désire en appeler.

Je ne suis pas prêt maintenant à présenter la motion, il va de soi, ignorant le jugement qui allait être rendu, je demanderais, par conséquent, que vous fixiez un jour pour la présentation et l'audition de cette motion.

Je dois déclarer au tribunal que malheureusement toute la semaine prochaine je suis occupé devant la Cour d'Assises dans une cause assez importante et que je n'aurai pas le temps de m'occuper de cette motion.

C'est pourquoi je demanderais que ce fut fixé au 28 mars ou après Pâques.

Mon confrère me dit un peu plus tôt ou un peu plus tard, un peu plus tôt, cela n'est pas impossible et alors je suggérerais le 4 avril prochain.

Cette préparation de motion va me demander un travail considérable et en justice pour mes clients, je voudrais avoir tout le temps nécessaire pour préparer cette motion.

Par le juge : —

Et il faut que vous lisiez le dossier.

Par Mre A. Germain, C.R., avocat des accusés :

Mais j'ai lu si souvent !

Le juge à Mre A. Geoffrion, C.R. : Avez-vous objection à cette demande d'ajournement ?

Mre A. Geoffrion, avocat de la poursuite : — Non, pas à la demande d'ajournement, mais j'aurais objection à la motion.

Par le juge à Mre A. Germain, C.R. :

Alors vous demandez que ce soit fixé au 4 avril ?

Mre A. Germain, C.R., avocat des accusés :

Au quatre avril, Votre Seigneurie.

Par Mre A. Geoffrion, C.R., avocat de la poursuite : — Je n'ai pas d'objection.

Mre A. Germain, C.R., avocat des accusés : — Quant à Armand Major, je demanderais que l'on remette la sentence le même jour, au quatre avril.

Par le juge : — C'est bien.

Montréal, 14 mars, 1918.

Un spectateur mal élevé cause presque à haute voix avec son voisin, à l'opéra.

— Quelle asie ! fait un vieux monsieur, assis derrière le bavard.

— C'est pour moi que vous dites cela ? demande brutalement le grossier personnage en se retournant.

— Oh non ! dit le pauvre orchestre qui fait tellement de bruit qu'il m'empêche d'entendre ce que vous dites.

LA VIE ARTISTIQUE A PARIS

On reconstruit la France en ruines. — L'architecture paysanne des provinces françaises. — Tel pays, telle maison. — L'enseignement merveilleux des siècles.

Paris, 25 (par courrier). — Une exposition d'architecture paysanne vient de s'ouvrir à Paris. Elle présente un intérêt capital puisque c'est d'elle que s'inspireront les architectes auxquels le pays va confier la reconstruction des maisons rurales dans les villages et les campagnes dévastées par l'ennemi.

Cette exposition que le Louvre abrite est un triomphe du bon goût français. Placé sous le patronage du gouvernement, elle a rassemblé trois cents projets. Le programme imposé aux architectes concurrents n'était inspiré que par la saine logique des choses : conditions du climat, ressources du sol, destination de l'immeuble. Les besoins différents de trois régions étaient proposés à leur ingéniosité. La première comprenant la Flandre, le Hainaut, l'Artois et la Picardie. La deuxième, l'Ile de France, la Champagne, la Brie, le Soissonnais, toutes ces provinces riantes sur lesquelles la terrible bataille de la Marne se déroula. La troisième, enfin, l'Argonne, la Lorraine et l'Alsace.

La qualité des envois a dépassé toute attente. On n'imagine point les trésors d'imagination de talent professionnel de style qu'ont révélés les auteurs des projets primés.

Ce qui frappe le plus dans ces envois, c'est la marque qu'ils portent d'une profonde connaissance du terrain, c'est la parfaite concordance des projets avec le paysage et son atmosphère. Peut-être y faut-il voir le résultat des longues journées passées en pays dévasté, car un grand nombre de concurrents sont aux tranchées, — et de la communion de l'artiste avec les ruines. Le cantonnement au village, un commerce assidu avec ceux qui l'habitent, la vie de chaque jour passée sous d'humbles toits, portent en cette matière d'utiles enseignements que les livres les plus doctes, — le talent ne suffisant point à rendre sensibles de telles nuances, — le détail, comme l'ensemble, des projets est traité avec un soin si touchant.

Dans la France de demain, ces maisons nouvelles fidèles à la tradition naturelle, ne dépasseront point l'agreste beauté des villages et des bourgs.

Et c'est une victoire artistique inappréciable, car nulle part autant qu'en France, il n'existe pour chaque province, de style si admirablement tranché. Il importait de sauvegarder comme autant de pures et charmantes merveilles, les types de ces maisons paysannes dont des raisons d'ordre climatique ou géographique ont déterminé, au travers des siècles, la construction.

Car, au détail près, le hasard auquel on impute tant de beautés anciennes, n'est pour rien dans son ordonnance.

Les intempéries, un ciel gris ou lumineux, la culture du pays, la proximité des forêts ou des carrières, sont les grands mobiles qui décident du style adopté dans l'une ou l'autre province.

Dans les Flandres, où le sol est humide, le sous-bassement de briques est goudronné chaque année à la Ducasse, à la fête du pays, et le torchis, où s'incrustent les pans de bois, est passé à la chaux. Comme si elle craignait de laisser échapper un seul rayon de la pâle lumière qui tombe du ciel gris, la maison tourne ses regards vers le midi, son front se courbe vers un long chemin en saillie, tandis que ses volets, afin de mieux corré leurs jointures, s'inscrivent aux fenêtres dans des cornières de bois.

En Picardie, où les fermes n'ont point d'ouverture sur la route, où les pentes du toit s'inclinent à 45°, les maisons, alignées, ont, de loin, l'apparence de jouets d'enfants.

Dans l'Ile de France, la Marne, les étangs, les granges, les remises sont distribuées tout à l'entour d'une cour spacieuse; des puits à recouvrements

LES CHOSÉS D'ANGLETERRE

Londres pendant la guerre

Au voyageur qui arrive, Londres apparaît aujourd'hui comme un immense camp retranché. Hommes, femmes, enfants, tout le monde s'est porté l'uniforme. Les petites girls, grooms, télégraphistes ou autres, elles-mêmes se parent de passe-pieds et de galons. Les civils arborent, en presque à la boutonnière, un insigne quelconque, attestant qu'ils travaillent pour le service national.

Dans les rues grouillantes où les soldats sont rois et où ils monopolisent les attentions et les sourires de toutes, il y a quelques silhouettes nouvelles et très populaires. Celles des femmes du corps d'armée auxiliaire, recrutées dans toutes les classes sociales, il y a parmi elles et servant de modèles à beaucoup de jeunes filles, des grandes dames. L'autre jour, l'une d'elles qui sert sa patrie comme chauffeuse, reçut l'ordre de conduire un très noble lord. En cours de route, le lord donna à sa chauffeuse-soldat, des ordres qu'elle écouta avec attention. "All right" fit-elle simplement quand il eut fini, pour marquer qu'elle avait compris.

"On m'appelle habituellement my lord", lui dit sèchement le lord, qu'une telle désinvolture avait choquée.

Ces femmes-soldats s'en vont d'une allure souple et décidée. Les officiers ceinturés de cuir portant sur l'épaule comme insigne de leur grade une rose ou une fleur de lys, que le War office, galement, vient de leur offrir.

Dans le grand magazine illustré "Les Lectures pour tous", où elle publie une série d'études très pittores-

MORT D'UN RELIGIEUX EDUCATEUR

Le Rev. Frère Sigebert, directeur des Ecoles des Frères aux Trois-Rivières, est décédé, dans la nuit du 13 au 14 mars, à l'âge de 63 ans.

Le Rev. Frère Sigebert, directeur des Ecoles des Frères aux Trois-Rivières, est décédé, dans la nuit du 13 au 14 mars, à l'âge de 63 ans. Souffrant depuis plusieurs années de l'albuminurie, il succomba, il y a une dizaine de jours, sous le coup violent de la paralysie. Ses droits et d'un épanchement au cerveau.

Ce bon religieux était connu de la jeunesse de notre province et de nos confrères canadiens des Etats-Unis. Entré jeune dans l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, il consacra près d'une demi-siècle à l'oeuvre importante de l'éducation. On le trouve d'abord employé dans les maisons de formation. On le voit ensuite professeur dans quelques établissements de Montréal, puis, tour à tour, directeur de différents collèges. Il suffit de nommer le Sacré-Coeur, Laurent, St-Jacques et St-Patrice de notre ville. Il fut aussi le premier directeur du collège commercial de Nicolet. Sa Grandeur, Mgr Gravel, qui avait appelé les Frères dans sa ville épiscopale, l'estima beaucoup. Revenu à Montréal, il fut chargé de la direction de la Salle, après la mort de la paroisse de St-Jacques, quelques années dans cette importante position, les supérieurs l'employèrent au recrutement des vocations. Il y déploya un zèle vraiment apostolique.

Les enfants aimaient entendre les conférences pleines de comparaisons saisissantes et de traits historiques qui frappaient l'imagination et réchauffaient le coeur.

Les qualités remarquables de ce vaillant religieux s'appelaient à une position plus élevée dans sa Congrégation. Il fut nommé vicaire du district de Montréal en 1912. L'aménité de son caractère, son dévouement infatigable, sa droiture et sa prudence lui gagnèrent l'estime et l'affection de tous les subordonnés. Ses visites dans les classes de dilataient tous les coeurs et faisaient rayonner le bonheur sur toutes les physionomies. Ses examens consistaient en un feu roulant de questions qui intéressaient les élèves et provoquaient souvent des réponses charmantes. Le résultat des bonnes notes obtenues était proclamé séance tenante.

Une pratique de piété était particulièrement cher au Frère Sigebert : la dévotion au très Saint Enfant Jésus de Prague. Il la répandit un peu partout. Un bulletin fut publié pour cet effet. Il aimait voir la statue de Jésus Enfant, parée de tous ses beaux ornements dans les chapelles des communautés.

En 1913, le Frère Sigebert fut désigné au charnier général de l'Institut, tenu en Belgique. Il en remporta une impression qui, si possible, accrût encore son zèle pour l'oeuvre éducative des enfants de classes populaires.

La direction des écoles des Trois-Rivières fut confiée au Frère Sigebert en 1915.

Comme partout ailleurs, le prêtre s'attacha à soigner la santé morale de la paroisse, la maladie qui le minait sourdement amena le dévouement de cette vie précieuse plus tôt que ne l'attendaient ses confrères, ses amis et la jeunesse. Le fruit était mûr pour le ciel. "Celui qui instruisa les autres dans les voies de la justice, brillera comme les étoiles dans les perpétuelles éternités".

Un vieil ami.

LE SUCRE MANQUE, PRODUISONS DU MIEL

Avec une trentaine de piastres, vous pouvez installer un petit rucher de dix ou trois ruches.

Avec une trentaine de piastres, vous pouvez installer un petit rucher de dix ou trois ruches. Dès la première année, ces diligentes butineuses vous amuseront de vos frais.

Donnez un terrain de six arbes, et nous prouverons que nous sommes intéressés de nos intérêts et intéressés au bien-être de notre pays.

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

C. VAILLANCOURT,
Chef du service de l'Apiculture.
Parlement.
Québec.

L'époque critique que nous traversons ne manque pas d'attirer l'attention des hommes sérieux, des hommes soucieux de leurs avantages personnels et des intérêts de leur pays. Chaque jour, nous entendons des hommes avertis nous annoncer, avec des arguments à l'appui, que la lutte pour la vie se fera de plus en plus difficile et que la famine même peut se faire sentir dans un avenir assez rapproché.

En face de cet état de choses, nous constatons de toutes parts une activité nouvelle. Chacun cherche à mettre en oeuvre les ressources de son initiative pour s'assurer des jours moins sombres et rendre à son pays les services qu'il est en droit d'exiger.

Il suffit de considérer la rareté du sucre qui en rend par le fait même le prix exorbitant pour reconnaître que le miel est appelé à jouer un rôle important dans l'alimentation.

Sait-on que 7 onces de miel est égal en valeur nutritive à une pinte de lait ou à 12 onces de viande ?

Sait-on encore que le miel est un des plus grands producteurs de chaleur que l'on puisse trouver, et qu'en dehors de sa saveur, il a des propriétés thérapeutiques ?

Pourquoi, tous ceux qui ont un petit coin de terre, un petit jardin, cultivateur ou citadin qui va passer l'été à la campagne, ne garderaient-ils pas deux ou trois ruches ? Ces derniers peuvent peut-être objecter qu'ils les perdraient durant l'hiver; n'ayez crainte, une simple caisse bien calfeutrée de paille les préservera des froids de l'hiver sans avoir à vous en occuper. Ce serait là des millions de livres de sucre qui ne se perdent dans l'air seraient mises à la disposition du pays sans pour cela qu'il en coûte à peu près rien.

Les autres industries de la ferme exigent certains frais d'entretien, tel n'est pas le cas pour les abeilles.

En effet, remarquez-le bien, ces "butineuses d'azur" ne commandent aucun déboursé pour leur nourriture, elles la prennent ici et là, chez vos voisins amis ou ennemis; elles ne demandent que leur ruche.

Deux ou trois ruches peuvent fournir une alimentation saine et agréable à une famille de sept ou huit personnes.

L'exploitation de quelques ruches est chose bien facile, un garçonnnet ou une jeune fille de 12 à 15 ans peuvent très bien avoir soin d'un petit rucher. Il s'agit d'un peu d'attention.

Les piqures ne sont pas à craindre; un enfumoir, un voile et une paire de gants vous en préserveront facilement.

NOUVE CIRCULATION LA CAMPAGNE

Pour répondre à la demande, de plus en plus grande, du "CANADA" à la campagne, l'administration a décidé d'ouvrir des dépôts spéciaux dans chaque ville et village de la province.

Les personnes désireuses d'obtenir le privilège de vendre le "CANADA" et recevoir des souscriptions dans leur localité respectives sont priées de nous communiquer leur nom et adresse le plus tôt possible.

Des conditions spéciales seront faites aux personnes les mieux situées et offrant la meilleure garantie.

S'adresser par lettre à L'ADMINISTRATION.

LES MORTS D'UN RELIGIEUX EDUCATEUR

Le Rev. Frère Sigebert, directeur des Ecoles des Frères aux Trois-Rivières, est décédé, dans la nuit du 13 au 14 mars, à l'âge de 63 ans.

Le Rev. Frère Sigebert, directeur des Ecoles des Frères aux Trois-Rivières, est décédé, dans la nuit du 13 au 14 mars, à l'âge de 63 ans. Souffrant depuis plusieurs années de l'albuminurie, il succomba, il y a une dizaine de jours, sous le coup violent de la paralysie. Ses droits et d'un épanchement au cerveau.

Ce bon religieux était connu de la jeunesse de notre province et de nos confrères canadiens des Etats-Unis. Entré jeune dans l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, il consacra près d'une demi-siècle à l'oeuvre importante de l'éducation. On le trouve d'abord employé dans les maisons de formation. On le voit ensuite professeur dans quelques établissements de Montréal, puis, tour à tour, directeur de différents collèges. Il suffit de nommer le Sacré-Coeur, Laurent, St-Jacques et St-Patrice de notre ville. Il fut aussi le premier directeur du collège commercial de Nicolet. Sa Grandeur, Mgr Gravel, qui avait appelé les Frères dans sa ville épiscopale, l'estima beaucoup. Revenu à Montréal, il fut chargé de la direction de la Salle, après la mort de la paroisse de St-Jacques, quelques années dans cette importante position, les supérieurs l'employèrent au recrutement des vocations. Il y déploya un zèle vraiment apostolique.

Les enfants aimaient entendre les conférences pleines de comparaisons saisissantes et de traits historiques qui frappaient l'imagination et réchauffaient le coeur.

Les qualités remarquables de ce vaillant religieux s'appelaient à une position plus élevée dans sa Congrégation. Il fut nommé vicaire du district de Montréal en 1912. L'aménité de son caractère, son dévouement infatigable, sa droiture et sa prudence lui gagnèrent l'estime et l'affection de tous les subordonnés. Ses visites dans les classes de dilataient tous les coeurs et faisaient rayonner le bonheur sur toutes les physionomies. Ses examens consistaient en un feu roulant de questions qui intéressaient les élèves et provoquaient souvent des réponses charmantes. Le résultat des bonnes notes obtenues était proclamé séance tenante.

Une pratique de piété était particulièrement cher au Frère Sigebert : la dévotion au très Saint Enfant Jésus de Prague. Il la répandit un peu partout. Un bulletin fut publié pour cet effet. Il aimait voir la statue de Jésus Enfant, parée de tous ses beaux ornements dans les chapelles des communautés.

En 1913, le Frère Sigebert fut désigné au charnier général de l'Institut, tenu en Belgique. Il en remporta une impression qui, si possible, accrût encore son zèle pour l'oeuvre éducative des enfants de classes populaires.

La direction des écoles des Trois-Rivières fut confiée au Frère Sigebert en 1915.

Comme partout ailleurs, le prêtre s'attacha à soigner la santé morale de la paroisse, la maladie qui le minait sourdement amena le dévouement de cette vie précieuse plus tôt que ne l'attendaient ses confrères, ses amis et la jeunesse. Le fruit était mûr pour le ciel. "Celui qui instruisa les autres dans les voies de la justice, brillera comme les étoiles dans les perpétuelles éternités".

Un vieil ami.

LA "PATRIE" PROMET DU PIQUANT

Chacun sait que la "Patrie" s'annonce comme le journal le "premier informé"; cela n'empêche pas qu'il n'ait eu un mot du jugement du juge Bazin dans l'affaire des Ménard, que nos autres confrères publiaient hier soir.

L'explication à cela est que la "Patrie" prépare du piquant pour ses "lecteurs exclusifs", à propos de la mairie. Nous avons hâte de savoir ce que va être ce piquant.

Peut-être que la "Patrie" va nous révéler que M. Martin est un grand homme; ou qu'il va céder sa place à un "autre citoyen bien connu".

Quel que soit le piquant que la "Patrie" promet ça ne vaudra pas comme si elle nous disait combien lui rapporte la Station "N" de la succursale des postes installée dans son immeuble.

Le piquant qu'elle nous promet ne vaudrait pas encore comme une petite révélation des profits qu'a rapportés à notre confrère la campagne de la "Patrie" en faveur de la conscription.

Bien plus piquant encore serait le récit de toutes les négociations qui ont amené la "Patrie" à passer du parti libéral en 1902; au parti nationaliste en 1907; au parti conservateur en 1911 et au parti unioniste en 1917.

Voilà qui serait du piquant; mais nous sommes certains que la "Patrie" n'en dira rien.

Il faudra s'en rabattre sur son piquant de la mairie.

TENTATIVE DE MEURTRE SUR LA RUE D'ARGENSON

Un jeune homme est poignardé la nuit dernière. — Son cas est considéré très grave à l'hôpital Western

Une tentative de meurtre s'est déroulée hier soir, après onze heures, sur la rue d'Argenson, à la Pointe St-Charles.

Le poste de police No 9 fut informé du fait et il notifia sans retard le bureau des détectives.

Entre temps, le blessé recueilli au No 110 de la rue d'Argenson était recueilli par l'ambulance de l'hôpital Western et transporté à cette institution.

Le blessé serait un jeune homme de 21 ans, du nom de Hervé Gagnerez, demeurant 616B rue Drolet.

Gagnerez était à se promener en compagnie d'une jeune fille, lorsque tout à coup il fut frappé de plusieurs coups de couteau; il a trois blessures graves, une à la tête, une autre dans l'abdomen et une autre dans le dos.

Les médecins considèrent l'état du blessé très grave et ont informé les détectives de prendre les précautions en usage en pareil cas, c'est-à-dire la déposition ante mortem du blessé.

On n'a pas arrêté l'agresseur et seul le blessé sera en état de donner des explications, car ceci paraît être un drame de la jalouse.

DES TEMOINS JURENT AVOIR PAYE SAVARD

Mtre Wilson leur fait subir un interrogatoire très serré et les met en mesure d'expliquer leur conduite à New-York et à Montréal

IL S'AGIT DE LA PROTECTION CENSEE ETRE ACCORDEE AUX MAISONS DE DESORDRE.—UNE DECLARATION SENSATIONNELLE

Le détective Colangelo a continué son témoignage hier après-midi au cours de l'enquête Savard. Il a contribué pour la bouillotte des hommes de police au poste No 4, mais ne sait rien quant au lynch spécial auquel on réfère. — Savard n'a pas reçu de cadeau devant lui.

Il a eu connaissance que Savard portait un diamant au doigt; il ne sait pas s'il lui fut donné par Tony Frank ou par d'autres. On en a parlé aux quartiers-généraux.

En réponse à Mtre Bercovitch, le témoin explique pourquoi une maison de la rue St-Denis où se trouvaient, prétend-on, des "slots machines" n'a pas été fermée.

Un incident surgit ici auquel on met fin quelques instants après; il s'agit d'un jugement rendu par le juge Bazin et l'on décide que les jugements rendus antérieurement n'ont rien à faire dans l'enquête actuelle.

Les témoins, Decker, Paquette et Gagné sont ensuite appelés pour témoigner de la vente de deux Victrolas, qu'ils auraient faite en fin décembre dernier. Ils déclarent en somme, que les deux Victrolas furent vendus à un nommé S. Jacob et que l'un d'eux fut transporté à la résidence de Savard, 425 Saint-Laurent.

Le commissaire Villeneuve veut rattacher cet achat au cadeau de Savard fait à Emma Boucher par l'intermédiaire de S. Jacob.

Mtre Wilson s'objecte aux questions telles que posées et Mtre Jarry lui donne raison.

Il resta établi que Jacob a acheté deux Victrolas, l'un au coût de \$283 avec \$75 de disques (No 161,704) et l'autre au coût de \$29 vers la même époque.

Les témoignages de Fred et Jos. Rousseau ont été fort défavorables à Savard.

Ils ont juré avoir payé mensuellement au capitaine Savard, pendant une certaine période, une somme d'argent variant de \$40 à \$50 pour avoir la paix.

Mtre Wilson les a soumis à une transposition très serrée au sujet de leurs allées et venues de New-York à Montréal et sur le genre de vie qu'ils avaient mené là-bas et ici.

Janey Rousseau, femme de Jos. est amenée ensuite. Elle déclare avoir eu de fréquents entretiens avec le capitaine Savard.

Au cours d'une visite spéciale au logis de Savard elle s'est fendue de cinquante dollars sans y comprendre des bouteilles de brandy Martel, Kautey et les boîtes de cigares. C'était le cadeau de Noël et ceci se passa en fin décembre dernier.

Les témoins furent faire face à de nombreuses arrestations chaque fois que, suivant eux, ils n'avaient pas suffisamment payé.

Mtre Wilson s'est appliqué à dissuader ces témoins et à les mettre en contradiction les uns avec les autres.

Ce qui ressort dans l'espèce est une présomption générale assez forte contre l'accusé d'avoir reçu de l'argent pour protection, sujette à des témoignages discrédités par la façon générale de vivre des témoins.

Quelques échanges de mots aussi spirituels que possible ont été faits au cours de la séance.

CANADIENS-FRANÇAIS
ACHETEZ ET MANGEZ TOUJOURS

LE PAIN DE J. A. BROUSSEAU LIMITEE
49 A 75 RUE BOYER.

PAINS fabriqués par des CANADIENS-FRANÇAIS
Nous livrons notre pain — le meilleur des pains — par toute la ville et les banlieues.

DEMANDEZ-LE chez votre épicer ou téléphonez-nous,
ST-LOUIS 678.

CONFERENCE DU R. P. DELOR A LA BIBLIOTHEQUE ST-SULPICE

Le conférencier de Notre-Dame, en sa qualité d'aumônier militaire, parle de ses chasseurs alpins, devant un auditoire très nombreux.

En effet, comme le faisait remarquer le Père Delor, à la première conférence des "Jeudis de St-Sulpice", le public a constaté que tous les Français qui nous venaient de l'autre côté ne savaient nous parler d'autre chose que de la guerre. Mais de là à aller jusqu'à dire que nous trouvons ennuyeux de n'entendre parler que de cela, c'est laisser croire que nous nous désintéressons de ce sujet et que nous en sommes fatigués. Non, nous aimons à entendre parler de la guerre sur le front français parce que notre peuple a toujours gardé, par une profonde affinité atavique, l'amour, le culte et l'admiration des choses françaises et que toujours nous nous sommes intéressés aux gestes comme à la pensée française. Les Français qui sont venus sur les bords du St-Laurent, depuis la triomphale arrivée de "La Capricieuse" que nos pères ont saluée du haut de la citadelle québécoise, avec des mots vibrants et des mains émus, ont toujours été l'objet de nos manifestations enthousiastes qui prenaient souvent l'allure de fêtes nationales, comme celle de la venue récente du maréchal Joffre.

La guerre française a donc pris dans nos esprits une empreinte profonde, dès la déclaration de la guerre. Et depuis, nos yeux anxieux ont suivi, dans les gazettes, la marche lente de la France, depuis la bataille de la Marne, vers le triomphe final. C'est pourquoi, le R. P. Delor peut être convaincu d'attirer à lui des auditoires nombreux et attentifs, comme celui d'hier soir, tant qu'il saura nous narrer les épisodes de guerre qu'a traversés la France, notre mère. Et d'ailleurs ne pouvait-il ne pas le faire, alors que la guerre absorbe toutes les forces de la France, bouleverse et crevasse le sol comme elle démolit et effrite les monuments.

Le R. P. Delor, comme aumônier militaire d'un bataillon des chasseurs alpins, nous a parlé de ces chasseurs avec émotion et avec amour.

A l'instar de ceux qui ont "vu" la tourmente infernale passer sur leur tête, il a su montrer tout le réalisme de la vie des tranchées, du caractère du poilu et de l'esprit qui règne chez les hommes de France qui se battent.

Les chasseurs alpins sont l'élite des

corps d'armée de France. Depuis Sidi-Brahim où les chasseurs alpins ont mérité leur première décoration, l'insouciance et la cranerie du danger, le mépris de la mort, l'audace et la bravoure ont toujours été la caractéristique essentielle de ces héros.

On les appelle ainsi, chasseurs alpins, parce qu'en temps de paix ils ont la garde des Alpes. Ils ont un costume spécial: beret avec cor de chasse au-dessus de l'oeil droit, vareuse et culotte bleu-sombre. Ils marchent vite et d'un pas alerte. Le chasseur a horreur du rouge; il ne fait exception que pour le ruban de la Légion d'Honneur! Il aime à se distinguer du reste de l'armée et du vulgaire pioupiou qui porte la culotte rouge. Il se ferait couper en petits morceaux plutôt que de manger une omelette au rhum! (On rit) Pourquoi? Parce que c'est le mets militaire des raffinés et des "biffins" du reste de l'armée. Et toutes ces particularités ne sont pas que de simples caprices; les chasseurs tiennent à se distinguer au combat comme dans la vie ordinaire des tranchées. Ils ont l'ambition d'être les premiers soldats de France.

Ce sont eux qui, les premiers, ont conquis la partie de l'Alsace occupée par l'armée française, depuis la grande offensive.

C'est en terre reconquise d'Alsace que le R. P. Delor est allé rejoindre ses chasseurs.

Le conférencier raconte comment il s'est rendu en première ligne, après avoir traversé les vallons d'Alsace et les forêts des Vosges avec leurs sautoirs noirs, leur grand silence et leur mystère. Puis, tout à coup, une clarté brusque, un aperçu fantastique, des arbres renversés, déchiétés, calcinés, des rochers sortis de terre; là, on s'est battu! On enfila dans le boyau pour se rendre dans la tranchée sans être vu. L'on arrive enfin en première ligne.

C'est alors que le conférencier nous fait un récit émouvant d'une attaque, au petit matin.

L'attaque est toujours précédée d'un formidable bombardement. C'est l'artillerie lourde, bien loin en arrière, c'est ensuite l'artillerie de campagne, le 75, près des tranchées, c'est enfin l'artillerie légère des tranchées, les obusiers, les crapouillots, les torpilles, les grenades. Puis, le signal, au petit

CE SOIR A LA Cote-des-Neiges

Grande assemblée des citoyens de Montréal au sujet de LA MAIRIE.

Cette réunion aura lieu à 8 heures à la salle du Collège.

Les orateurs suivants adresseront la parole: MM. L. J. Gauthier, M. P.; Oscar Gladu, M. P.; Charles Quéry.

Citoyens de Montréal, venez entendre la vérité sur les questions municipales.

PELICAN

FORMES NOUVELLES

RENOMMÉE A DES AILES

Faites votre Choix dans ces excellents Cigares.

10 CENTS 10 CENTS 15 CENTS 15 CENTS 15 CENTS

LEGAUT, THOMSON & CIE, LTEE

122 rue St-Paul Est.

VENTE DE MARS D'ARTICLES DE TOILETTE ET REMEDES BREVETES

Vendredi et samedi sont les deux derniers jours Nous réservons de limiter les quantités

Prix de la vente	Prix de la vente
POUR LA BEAUTE DES ONGLES	CREMES
Pâte Cutex pour les ongles 29	Crème Palmolive 30
Cutex Cuticle Comfort 29	Vanishing or Cold Cream Fond 30
Bianc Cutex pour les ongles 29	Crème Eclair 30
Préparations Ayer pour les ongles 33	Crème orientale 1.18
Préparations Meiba pour les ongles 27	Crème d'amande 1.17
Limes à manucure, flexibles, 3 pour 25	Crème à l'hamamélide de Virginie 1.17
Poilsseurs d'ongles ébène noir 23	"Pompeian Massage Cream" 30
Email Nordica, pour les ongles 19	Opeland White 37
	Crème orientale 45
	Purity Palm 30
Eaux de Toilette et de Cologne	PEROXYDE D'HYDROGENE
Eau de toilette Hudnut 1.19	Bouteille de 4 onces 12 1/2
Cologne Atkinson, 3 pour 25	Bouteille de 8 onces 18
Eau de toilette Santol 1.19	Bouteille de 16 onces 30
Eau de toilette Taylor 1.19	
Eau de toilette Taylor 1.19	PREPARATIONS EPILATOIRES
Lotions Piver 1.15	Birado 30
Eau de toilette Coeur de Violette, Ayer 1.50	Delatone 70
Cologne Vinolia 21	Empress 40
	Ayax 1.40
GLYCOTHYMOLES	ROUGES
Rouges Goodwin, toutes nuances 25	Rouges Goodwin, toutes nuances 25
Rouge Brunette Dorin 45	Rouge Brunette Dorin 45
Lyssyl 17	Lyssyl 17
Bouquet de roses, Vinolia 16	Bouquet de roses, Vinolia 16
Eclaira 30	Eclaira 30
LISTERINE	POUR LE BIEN-ETRE des DENTS
19 30	Pâte dentifrice Sododont 17
SAVON DE CASTILLE	Tepecco 20
Savon de Castille, 2 morceaux pour 25	Pâte dentifrice Kolyon 20
Savon de Castille, gros morceaux, 3 pour 1.10	Pâte dentifrice Taylor 19
	Pâte dentifrice Ibecco 30
POUR LA CHEVELURE	Biorrhodide 30
Danderine 35	Pâte dentifrice à l'acide carbonique Calvert 1.25
Pétrole Hahn 1.25	Poudre dentifrice Taylor 18
Canfros 39	
Lotion Clean Head 17	POUDRE DE TOILETTE
Teinture canadienne pour les cheveux 35	Poudre Mary Garden pour la figure 30
Restaurateur Luby pour les cheveux 37	Poudre de lina de Rigaud pour la figure 30
Colorin Scheffer 35	Poudre La Blanche pour la figure 30
Herpicide 35	Poudre Eclaira pour la figure 30
Teinture Empress 35	Poudre Orchid pour la figure 30
Quintiflor Cocosnut Oil 35	Poudre Germaine pour la figure 30
Sauge et soufre 35	
SAVON POUR LA TOILETTE	POUDRES DE TALC
Savon Fairy, 6 morceaux 42	Poudre de talc Taylor 30
Savon Ivory, 6 morceaux 42	Poudre de talc Honymont 30
Savon Taylor pour le bain, 6 morceaux, douz. 1.25	Poudre de talc Palmolive 30
Savon Infant's Delight, 3 morceaux 21	Poudre de talc Mennen, boîte grande 31
Savon Cuticura 27	Poudre de talc à la violette, boîte de 16 onces 1.25
Savon de toilette Taylor, boîte de 3 morceaux 27	Poudre de talc Santol, 3 boîtes 35
Savon de toilette Claver, boîte de 3 morceaux 23	Poudre de talc Vinolia 37
Savon de goudron Packer 18	Poudre de talc Mount Royal 35
Savon Super Tar Armour pour le shampooing 18	
Palmolive 10	REMEDES BREVETES
	Nuxated Iron 47
	Sils Abbey 30
	Cascara aromatique 19
	Tablettes de cascara, 5 grs) 100 20
	Lait de magnésie Phillip 30
	Emulsion Scott 1.05
	Sels de fruits Enox 72
	Liniment Minard 14
	Fruit-a-tives 20
	Bromo Seltzer 38
	Huile d'olive 19
	Sirof de figues de Californie 35
	Préparation à l'huile de foie de morue sans goût 65
	Vichy Cè 32
	Vin Hal 1.17
	Pepto Man 80
	Sirof de pin blanc et gouillon 17
	Sel Hépatica 20
	Emulsion de foie de morue 30

Godwin's LIMITED

Véritables et garantis— De bons vêtements sont moins chers et plus sûrs.

Semi-ready Tailored Clothes

C'est l'étiquette dans la poche; avec le prix véritable.

Notre attention a été attirée sur plusieurs cas de déception—terme trop doux pour de la fraude—où des marchands avaient offert des complets finis qu'ils vendaient pour des "Semi-ready Tailoring".

Chaque complet, chaque pardessus, chaque vêtement séparé que nous faisons, portent la marque "Semi-ready"—et la valeur actuelle, basée sur le coût, imprimée sur cette étiquette dans la poche.

Il ne peut y avoir de déception si un acheteur regarde si cette étiquette y est. Vu le bon renom attaché aux vêtements Semi-ready, peu de marchands risqueront de le contrefaire.

Volez les magasins Semi-ready à Montréal ainsi que les magasins où les acheteurs sont assurés d'une livraison en 4 jours.

Magasins Semi-ready qui ont la vente exclusive des vêtements Semi-ready:

R. J. Tooke Limited R. J. Tooke Limited
St-Catherine et Peel St-Jacques et St-François-Xavier.

R. J. Tooke Limited
St-Catherine et St-Christophe.

Magasins où l'on peut commander les vêtements Semi-ready:

Théo, Masse, 1268, rue Wellington, Verdun
T. Sénécal, 4226, St-Catherine, Westmount
John Robertson, Rue Charlevoix, Pointe St-Charles
O. Dufresne, 456, rue Ontario, Malbourno
A. Payette, 1791, rue Notre-Dame Ouest
J. Horowitz, 1037, rue St-Jacques

Joseph Courville, 851, rue Beaubien
W. Singer, 26, rue St-Catherine Ouest
Goodman's, 638, boulevard St-Laurent
Gérard & Bertrand, 267, rue Mont-Royal Est
Therrien & Gareau, 241, rue Laurier Ouest
Papin & Painchaud, 1041, rue Mont-Royal Est